

ARTICLE 29 DE LA LOI ÉNERGIE CLIMAT

Rapport 2024 au titre de l'année 2023 SELENCIA

Ce rapport permet de répondre aux exigences de l'Article 29 de la Loi Énergie-Climat, Ces exigences sont détaillées dans la table de correspondance se trouvant en annexe



TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	4
SELENCIA : PRÉSENTATION	4
A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ	6
A.1 Présentation générale	7
Une démarche en construction	7
Concernant l'intégration des critères de durabilité en phase de pré investissement	14
A.2 Démarche d'intégration ESG pour les différentes classes d'actifs	15
Structure du portefeuille et périmètre couvert	15
Politique d'exclusion	17
Performance extra-financière	19
Analyse des controverses	30
B. MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS PAR L'ENTITÉ	32
C. DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTES DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTITÉ	36
Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d'administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique et la stratégie d'investissement de l'entité et des entités que cette dernière contrôle le cas échéant	37
Inclusion, conformément dans les politiques de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l'intégration des risques en matière de durabilité	37
Intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité	38
D. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OU VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE	40
D.1 Stratégie d'engagement	41
D.2 Politique de vote	42
E. TAXONOMIE EUROPÉENNE ET COMBUSTIBLES FOSSILES	44
F. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE L'ACCORD DE PARIS	48
G. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ	56
H. DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES DE DURABILITÉ DANS LA GESTION DE RISQUES	64
H.1 Gestion des risques sur le portefeuille de SELENCIA	65
H.2 Gestion interne des risques	71
I. CONCLUSIONS ET MESURES D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉES	76
J. ANNEXES	78

PRÉSENTATION

SELENCIA : PRÉSENTATION

Evènements marquants de l'année 2023 : un changement d'actionnaire, un changement de dénomination sociale et un changement de siège social.

L'année 2023 a marqué des évolutions importantes pour SELENCIA et ses filiales. Dans le cadre d'une démarche durable, la société a déménagé dans un immeuble labélisé en mars 2023, ce déménagement impliquant un transfert de siège social, ratifié par l'assemblée générale des actionnaires du 9 juin 2023.

Le 22 septembre 2023 la société Ageas NV/BA a cédé à la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac la totalité de sa participation dans le capital d'Ageas France. L'assemblée générale des actionnaires du 18 décembre 2023 a décidé de modifier le nom d'Ageas France par SELENCIA.

En matière de durabilité, les années précédentes ont été guidées par le plan d'action Impact24 du groupe Ageas International, alors que l'année 2023 a été une année de transition vers les ambitions du nouvel actionnaire.

Le présent rapport présente la démarche de l'entité SELENCIA pour l'exercice et l'année civile 2023 et il répond aux dispositions connues à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'Energie et au Climat. Il présente les modalités de prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que les moyens mis en œuvre afin de contribuer à la transition énergétique et écologique.

Les méthodologies utilisées dans ce rapport concernent les deux entités juridiques de SELENCIA assujetties: SELENCIA et sa filiale SELENCIA Retraite.

L'activité de SELENCIA

Expert dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903, SELENCIA est spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie.

La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services.

SELENCIA propose une gamme étendue de produits d'épargne et de capitalisation régulièrement récompensés par la presse spécialisée.

La prise en compte des critères ESG (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance), s'inscrit dans une démarche d'intégration des principes du développement durable dans la gestion de nos investissements et elle répond à un double enjeu : agir au mieux des intérêts de notre société et de nos clients.

En tant que société d'assurances, ce sujet revêt une importance particulière pour SELENCIA et il est pris en compte au quotidien dans notre activité, dans nos choix de faire ou de ne pas faire.

Le but est toujours d'avoir un impact, de faire les choses de la bonne façon, et c'est aussi pour cela que la durabilité est au cœur même de tout ce que fait SELENCIA. SELENCIA a conscience de son devoir de s'impliquer et d'assumer ses responsabilités envers les générations futures.

Nos ambitions sont les suivantes :

- Nous favoriserons la diversité du personnel afin de garantir un traitement juste et égal de nos collaborateurs, tout en encourageant une culture d'apprentissage continu et en prenant soin de leur santé et leur bien-être.
- Nous proposerons des produits et services transparents qui créent une valeur économique et sociétale et qui encouragent nos clients à effectuer la transition vers un monde plus durable et inclusif.
- Nous renforcerons notre approche responsable et à long terme de nos investissements en contribuant à des solutions concernant les villes durables, les économies locales et le changement climatique.
- Chez SELENCIA et ses filiales, nous réduisons notre impact environnemental en nous fixant pour but d'atteindre la « neutralité carbone » dans nos propres opérations.



Bertrand Hau

Directeur Général de SELENCIA indique:

« SELENCIA publie son premier rapport LEC 29 en 2024, après les deux rapports publiés par Ageas France en 2022 et 2023. La dénomination sociale change mais la volonté de faire chaque jour un pas vers plus de durabilité demeure ».

Ce rapport a été validé le 11 juin 2024 par le comité ESG/ et présenté au Conseil d'administration de SELENCIA du 13 juin 2024.

A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ

A.1 Présentation générale

UNE DÉMARCHE EN CONSTRUCTION

Depuis déjà quelques années, SELENCIA a mis en marche sa transformation durable à partir des principes définis par son ancien actionnaire, Ageas international et précisés par le plan d'action Impact 24.

L'année 2023 a marqué un tournant pour SELENCIA suite à son intégration au sein du groupe Carac. Différents éléments seront ajustés pour répondre aux ambitions en termes de durabilité du nouvel actionnaire.

De nombreux chantiers visant à redéfinir la politique d'investissement durable de SELENCIA vont être menés, principalement centrés sur l'intégration des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la politique d'investissement responsable, dans la gestion des risques et dans la gouvernance. Le présent rapport fait état des analyses d'indicateurs sur ces thématiques dans la gestion des investissements de SELENCIA réalisées pour la première fois avec l'outil utilisé par sa société mère, la Carac.

1.1 Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement

La prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance par SELENCIA s'inscrit dans une démarche globale, visant à mettre la durabilité au cœur de toutes les actions entreprises. Cette démarche de fond entraîne avec elle toutes les directions opérationnelles et tous les collaborateurs de SELENCIA. En effet, cette stratégie RSE vise à participer à la construction d'un monde plus durable sans omettre pour autant la stabilité et la performance du Groupe.

Au-delà du respect de ses obligations réglementaires, SELENCIA a pour ambition d'être au service de la durabilité, et œuvre dans une perspective de long terme pour avoir un impact positif sur la société et l'environnement, combiné avec une performance financière.

Le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil en date du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dénommé « Disclosure ou Sustainable Finance Disclosure / SFDR ») établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers (sociétés de gestion de portefeuille, institution de retraite professionnelle, entreprises d'assurance) et les conseillers financiers (établissements de crédit et entreprises d'investissement qui fournissent des conseils en investissement, intermédiaires d'assurance qui fournissent des conseils en assurance relatifs à des produits d'investissement fondés sur l'assurance) relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus ainsi que la fourniture d'informations en matière de durabilité pour les produits financiers.

Ces obligations de transparence s'imposent donc à SELENCIA en sa qualité d'entreprise d'assurance qui conçoit des contrats d'assurance vie et de capitalisation et propose des produits d'investissement fondés sur l'assurance distribués par des intermédiaires en assurance.

L'objet de cette information est de présenter de quelle manière sont intégrés les risques en matière de durabilité dans le processus de décision en matière d'investissements financiers au sein de SELENCIA. Il faut entendre par « risque en matière de durabilité : un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. »

Dans ce monde en constante et rapide évolution, il existe une pression et une urgence croissantes au sein de la société à répondre et à trouver des solutions face aux défis sociétaux (urgence climatique notamment) auxquels le monde est confronté. Par conséquent, la finance durable devient une priorité stratégique pour SELENCIA et ses filiales en tant que gestionnaire des risques liés à son activité et en tant qu'investisseur.

En tant que société engagée au quotidien dans une démarche de durabilité, SELENCIA tient à avoir l'impact le plus réduit possible sur l'environnement, dans le respect du principe de la double matérialité. La responsabilité sociale d'entreprise de SELENCIA se décline autant dans ses activités d'assurance et d'investissement que dans son organisation interne générale, car la mise en œuvre de la transformation durable et la mobilisation opérationnelle de l'ensemble des fonctions de l'entreprise ont conduit à un ajustement en matière d'organisation et de gouvernance.

Le Groupe a ainsi souhaité être audité, depuis plusieurs années, par la société indépendante South Pole (anciennement CO2 Logic) afin de mesurer son empreinte carbone et de prendre toutes les mesures pour la réduire.

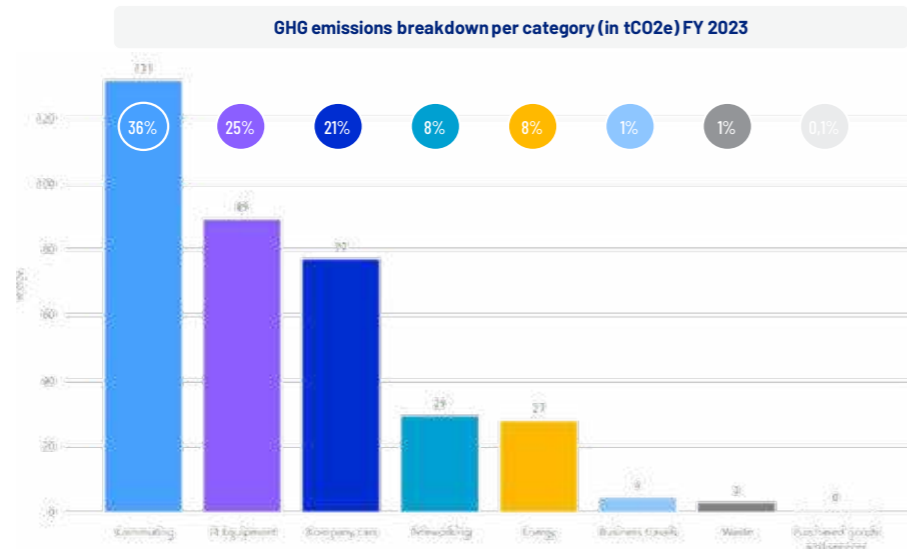
Cet audit évalue notre impact direct en mesurant notamment la consommation d'énergie des bâtiments, la mobilité des collaborateurs (télétravail, véhicules de société et déplacement professionnels) et l'impact dans l'exercice de l'activité courante (consommation de fournitures et équipements informatiques, recyclage des déchets, etc), et ce dans le but de réduire notre impact carbone.

Le résultats de ce rapport¹, montrent que les activités de SELENCIA et ses filiales ont émis un total de 361 tCO₂e au cours de l'exercice 2023, ce qui correspond à 1,54 tCO₂e/ETP, soit une diminution de 13% par rapport à l'exercice 2022 où on avait 1,76 tCO₂e/ETP.

Le rapport complet est par ailleurs disponible sur le site internet de SELENCIA.

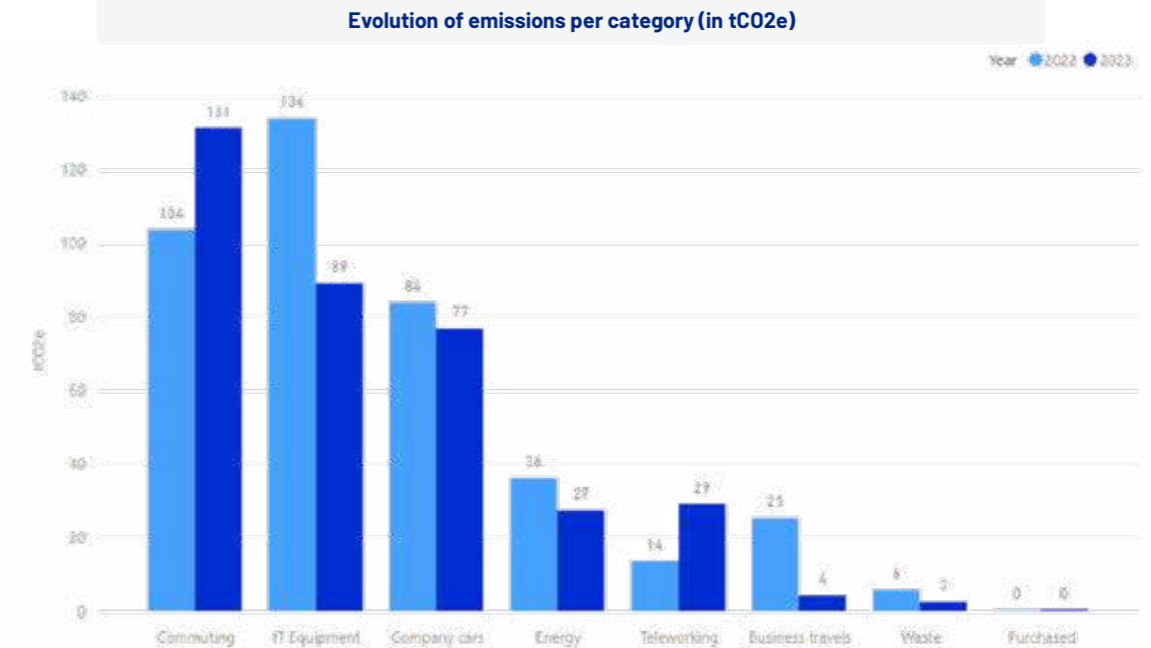
Reporting year: 2023

Total inventory: 361 tCO₂e in 2023 (1,54 tCO₂e/FTE, -13% compared to 2022; 1,76 tCO₂e/FTE)



1 - Source : SELENCIA – Corporate Carbon Footprint FY'23. March 2024 – Southpole

Total inventory: 361 tCO₂e in 2023 (-10% compared to FY2022; 403 tCO₂e)



Le rapport met ainsi en lumière que la SELENCIA a fait des grands progrès en réduisant de façon significative les émissions de CO₂. Concernant les émissions, elles proviennent de deux postes :

- Les trajets domicile/travail (36%), dus notamment à une augmentation du nombre de collaborateurs et une augmentation de la présence au bureau depuis le déménagement dans le nouveau siège social
- Et les équipements informatiques (25%), avec principalement l'achat de 314 d'écrans.

Afin de réduire encore ces émissions dans le future, SELENCIA a mis en place plusieurs mesures :

(a) Outillage informatique plus performant

Concernant les équipements informatiques, la Direction des systèmes d'information est engagée dans une démarche de durabilité au regard des équipements choisis pour nos collaborateurs.

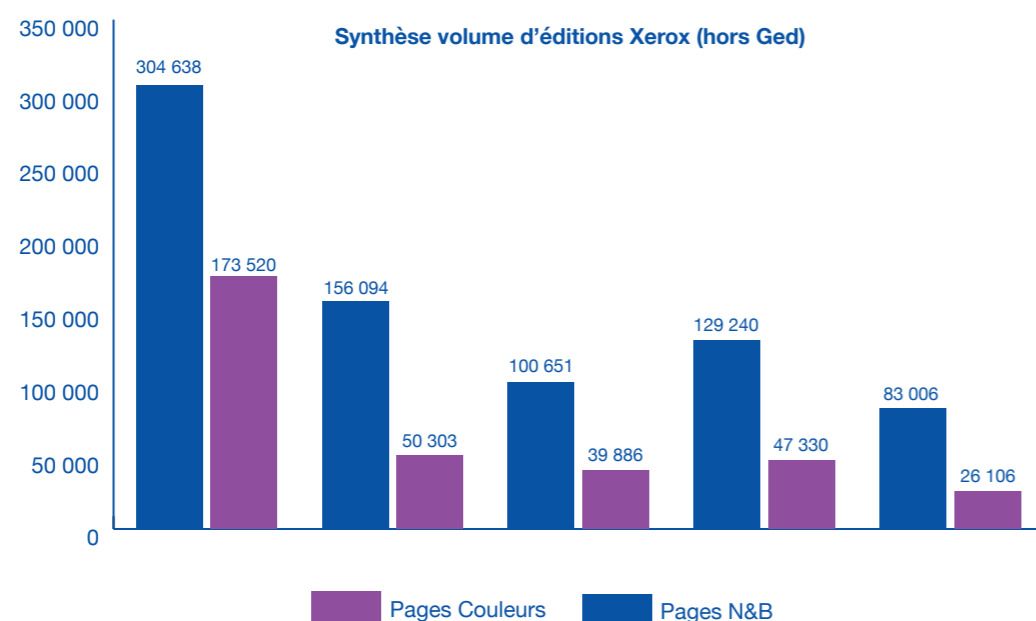
Ainsi, le Datacenter Equinix PA6 a plusieurs labels durables, dont notamment le « Climate neutral data center pact », et la norme ISO 50001. Le Climate Neutral Data Center Pact est un engagement des acteurs de l'industrie et de l'association professionnelle des services d'infrastructure cloud et des centres de données en Europe à atteindre la neutralité climatique d'ici 2030. La norme ISO 50001 est un modèle de management de l'énergie qui s'adresse à toutes les organisations, petites ou grandes, publiques ou privées. Ce modèle a pour but de guider ces organisations à réduire leur consommation énergétique et leurs dépenses tout en contribuant à la réduction de leur empreinte écologique.

D'autre part, nous veillons à acheter des équipements durables pour équiper nos collaborateurs, et nous avons ainsi sélectionné une gamme d'ordinateurs et d'écrans durables composés à plus de 80% de composants recyclés et disposant d'une consommation électrique maîtrisée. De plus, nous portons une attention particulière à la durée de vie des équipements informatiques.

(b) Sensibilisation des collaborateurs

La sensibilisation des collaborateurs aux problématiques de durabilité passe d'abord par un engagement de l'entreprise en la matière, puisque la Direction des Ressources Humaines a mis en place des actions pour sensibiliser tous les collaborateurs à la démarche de durabilité de l'entreprise. En effet, tous nos collaborateurs ont été sensibilisés par des formations spécifiques, notamment grâce aux ateliers collaboratifs de la Fresque du Climat, qui permettent d'acquérir une vision systématique des enjeux du changement climatique et de ses conséquences. Outre ces informations, l'entreprise a aussi souhaité ajouter, dans l'enquête People Vox 2023, une section spécifique ESG.

Enfin, SELENCIA mène aussi des actions concrètes quant à la sensibilisation des collaborateurs, comme l'organisation des journées d'archivage informatique ou encore la réduction des impressions. A cet égard, les collaborateurs ont été sensibilisés afin de réduire le nombre d'impressions et on peut constater une réduction notable, sur plusieurs années, du nombre d'impressions, comme en atteste les chiffres et les graphiques ci-dessous :



Concernant le trajet domicile/travail, un forfait mobilité durable a été mis en place à compter du 1^{er} mars 2023 dans la continuité de notre politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale, permettant ainsi de valoriser les moyens de transports durables que sont les vélos, trottinettes et gyropodes. Le salarié a le choix entre le remboursement du Pass Navigo, le bénéfice d'une place de parking ou le bénéfice du forfait de mobilité durable qui est attribué sous la forme d'une indemnité mensuelle.

(c) Un tournant digital

SELENCIA poursuit son engagement en matière de durabilité à travers le pilotage d'un tournant digital vis-à-vis de ses intermédiaires et ses clients par la digitalisation des opérations. A cet effet, des tunnels digitaux à disposition des courtiers/CGP ont été développés pour leur faciliter leur démarche de conseil auprès des souscripteurs/adhérents et pour augmenter le caractère durable de notre business model. On note alors une augmentation de l'utilisation de la dématérialisation : ainsi en 2023 les souscriptions/adhésions, versements libres et arbitrages réalisés par voie dématérialisée représentent 57% du total des actes réalisés, contre 51% en 2022 et 41% en 2021. Un projet « tunnel en marque blanche » a été lancé en 2023 et permet d'offrir à nos partenaires une interface dématérialisée pour réaliser les souscriptions/adhésions et les opérations durant la vie du contrat d'assurance.

En 2024 il est aussi prévu de refaire les sites internet SELENCIA et SELENCIA Patrimoine en éco-design.

(d) Déménagement du siège social

Si les conclusions du rapport évoqué précédemment montrent un impact maîtrisé de la part de SELENCIA, nous sommes toutefois engagés dans une démarche d'amélioration permanente. Cette démarche s'est notamment traduite en 2023 par une action relative au changement de siège social et aux mesures et démarches entreprises par la direction des systèmes d'information.

En mars 2023 la société a déménagé son siège social dans un bâtiment labellisé, la tour Emblem, et qui respecte les dernières normes environnementales, à savoir les labels Bream very good et SmartScore Silver.

La certification britannique BREEAM, ou Building Research Establishment Environmental Assessment Method, créée en 1990 est devenue le standard international pour évaluer l'impact environnemental d'un bâtiment pour une architecture plus écologique.

Les critères pris en compte pour l'analyse du bâtiment sont :

- La gestion de l'énergie ;
- Le niveau de pollution des bâtiments ;
- La gestion de l'eau ;
- La valorisation des déchets ;
- L'utilisation de processus innovants ;
- Le management des personnes ;
- L'accès à des transports durables ;
- La santé et bien-être des occupants.

Cette certification prend en compte l'aspect environnemental, mais aussi l'aspect humain. L'analyse porte sur l'évaluation de ces critères lors de la conception du projet, et tient également compte de toute la durée de vie du bâtiment.

D'autre part, WiredScore a développé le label SmartScore pour dessiner les contours du bâtiment intelligent qui se définit comme un bâtiment efficace, durable, inspirant et pérenne. SmartScore se présente comme un complément au label WiredScore, destiné à la connectivité des immeubles. Cependant, les exigences du récent label vont encore plus loin en matière de flexibilité et de nouveaux services aux usagers.

Développé pour les immeubles en conception, en construction ou existants, différents niveaux de performances sont atteignables lors de l'attribution du label SmartScore : Certified, Silver, Gold et Platinum.

Le référentiel SmartScore mesure les fonctionnalités utilisateurs et fondations technologiques du bâtiment. Parmi les exigences du référentiel en matière de fonctionnalités destinées à maximiser l'expérience usager, on retrouve :

- La maintenance : optimisation des ascenseurs, alertes de dysfonctionnement...
- Le développement durable : énergie, eau, déchets, recharge véhicules électriques...
- Les services et la communauté : accès aux services alentours, accès aux informations locales, gestion des livraisons, ressources partagées...
- La santé et le bien-être : qualité de l'air, traçage des cas contacts, enquêtes, propreté...
- La productivité individuelle et collective : enregistrement des visiteurs, orientation dans l'immeuble, localisation des personnes...
- La sécurité : alertes incendies, sécurité de l'immeuble...

1.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Les sujets de durabilité font l'objet de publications par SELENCIA et ses filiales, certaines publications répondent à des exigences réglementaires et d'autres témoignent d'une volonté de sensibilisation sur les engagements pris par notre Société.

Communications réglementaires en matière de durabilité

SELENCIA a créé une page sur son site internet dans la rubrique « Engagements de durabilité » accessible à la page <https://www.selencia.fr/engagements-durabilite/>, où le public peut trouver ses engagements en matière de durabilité. Le présent rapport sera publié sur cette page où figurent déjà les rapports émis au titre des années 2021 et 2022.

Concernant les produits, le site <https://doc.selencia.fr> regroupe l'ensemble de la documentation pré-contractuelle, qui explique les engagements prévus par le support en termes de durabilité, et périodique, qui décrit comment les engagements du support en terme de durabilité ont été atteints, pour les supports se qualifiant comme Article 8 ou Article 9 au regard du règlement européen dit SFDR, afin de les rendre facilement accessibles au public.

De plus, par l'intermédiaire de sa documentation précontractuelle et aussi dans le cadre de l'information annuelle (relevés de situation annuelle) visant à informer ses clients, des communications et formations spécifiques sont réalisées régulièrement à l'attention de nos collaborateurs.

Autres communications

La communication des engagements de SELENCIA quant au respect des critères de durabilité est réalisée grâce à la publication régulière de rapports d'activités et de rapports réglementaires. De plus, SELENCIA a aussi relayé des contenus RSE et ESG sur ses comptes institutionnels des réseaux sociaux.

Par ailleurs, la filiale SELENCIA Patrimoine met aussi à disposition des différents distributeurs la liste des unités de comptes labélisés répondant aux critères RSE et ESG, ainsi que d'autres informations en matière de durabilité.

1.3. Produits financiers catalogués article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité

Les contrats multisupports proposés par SELENCIA respectent les obligations posées par la loi Pacte de 2019 en termes d'offre de supports en unités de compte, dans la mesure où ils comportent à minima un support d'investissement labellisé ISR (Investissement Socialement Responsable), une unité de compte « verte » et une unité de compte « solidaire ».

Ces contrats respectent également les dispositions de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte dont l'article 32 procède à la réécriture de l'article L. 131-1-2 du code des assurances qui prévoit déjà l'obligation de référencer des unités de compte constituées de valeurs mobilières ou d'actifs ayant obtenu les labels reconnus par l'Etat satisfaisant aux objectifs de transition écologique ou d'investissement socialement responsable.

De plus, les souscripteurs/adhérents peuvent avoir accès à des modes de gestion leur permettant de bénéficier de supports en unités de compte relevant de l'article 8 et/ou de l'article 9 de SFDR : ainsi le courtier Sicavonline, filiale de SELENCIA, propose des allocations ESG (défensif, équilibré, offensif) dans le cadre du contrat FUTURA VIE assuré par Oradéa Vie. Le contrat KOMPOZ, distribué par Sicavonline et assuré par SELENCIA, offre quant à lui un mode de gestion pilotée ETF avec une stratégie d'allocation élaborée par le CIF AAAF qui fait la part belle aux unités de compte labellisés article 8 et 9 selon le règlement SFDR.

Enfin, la politique gouvernance produits – dite POG- a été revue en fin d'année 2023 pour les produits commercialisés après l'entrée en vigueur de l'ordonnance transposant DDA pour prendre en considération la durabilité dans le marché cible.

Au 31 décembre 2023, SELENCIA propose des contrats qui intègrent au moins une option d'investissement promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. L'ensemble des produits commercialisés par SELENCIA peuvent donc être qualifiés d'Article 8. Aucun produit ne relève de l'article 9 du règlement SFDR.

S'agissant des supports en unités de compte proposés dans les contrats multisupports, SELENCIA relaie à ses souscripteurs l'information délivrée par les sociétés de gestion concernant leur classification au regard des articles 8 et 9 du règlement SFDR sur le site <https://selencia.doc.fr>.

SELENCIA et ses filiales ont agréé ces types de support dès 2019. Actuellement près de 660 supports sont classés comme relevant des articles 8 et 9. La liste détaillée des supports en unités de compte classifiés en article 8 et article 9 se trouve au point 10 du présent Rapport.

Ces supports en unités de compte représentent 697 millions d'euros fin 2023 sur le total des supports en unités de compte souscrits, soit 55% du total des unités de compte souscrites.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution consolidé depuis 2019 :

Nombre de Référence Support Étiquettes de lignes	Étiquettes de colonnes						Total général
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
8	50	56	45	65	52	8	276
	33	35	22	48	38	4	180
(1)			1				1
(2)	1	1					2
(3)	16	20	22	17	14	4	93
9	6	17	10	10	5	4	52
	2	3	1	5	2	2	15
(1) (2) (3)			1				1
(1) (3)				1			1
(2)			1				1
(2) (3)		1			1		2
(3)	4	13	7	4	2	2	32
Total général	56	73	55	75	57	12	328

Unités de compte labellisées :

- (1) Finansol,
- (2) Greenfin,
- (3) ISR.

Au 31 décembre 2023, le fonds en euros de SELENCIA ne relève pas de l'article 8 ni de l'article 9 du règlement SFDR.

1.4. Intégration des critères de durabilité dans la stratégie d'investissement de SELENCIA

Jusqu'à l'année 2023, SELENCIA était rattachée au groupe Ageas. Depuis le rachat par la Carac, l'adhésion aux initiatives de place énoncées dans le rapport Finance Durable 2022 n'engage plus SELENCIA.

Cependant, la Carac, est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Soutenus par les Nations Unies, les PRI fournissent un cadre mondial reconnu pour guider l'approche de l'investissement durable. SELENCIA n'a pas rédigé de rapport PRI de manière indépendante cette année.

L'engagement auprès de chartes, initiatives de place, code ou label est un élément qui sera adressé dans le cadre de la définition de la stratégie d'investissement responsable de SELENCIA dans le courant de l'année 2024.

CONCERNANT L'INTÉGRATION DES CRITÈRES DE DURABILITÉ EN PHASE DE PRÉ INVESTISSEMENT :

• Gestion interne

SELENCIA exclut de son périmètre d'investissement les émetteurs entrant en contradiction avec ses valeurs fondamentales. Les détails de la politique d'exclusion de SELENCIA sont inclus dans une section dédiée dans le présent rapport².

• Gestion externalisée

Le processus de sélection de sociétés de gestion vise à garantir que les investissements dont la gestion est externalisée sont alignés avec les valeurs d'éthique et de durabilité de SELENCIA.

SELENCIA sélectionne des sociétés de gestion signataires des Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies (United Nations Principles for Responsible Investment : UNPRI), ou à défaut des sociétés prenant en compte des critères ESG dans leurs politiques d'investissement.

Pour être éligibles à la gestion de mandats, les sociétés de gestion doivent être en mesure d'appliquer les règles d'exclusion établies et communiquées par SELENCIA, ou à défaut, de démontrer l'existence de règles internes a minima aussi contraignantes.

Les détails de la politique d'exclusion de SELENCIA sont présentés dans la section suivante (A.2).

A.2 Démarche d'intégration ESG pour les différentes classes d'actifs

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE ET PÉRIMÈTRE COUVERT

Au 31 décembre 2023, SELENCIA gère 3,08 milliards d'euros au travers d'investissements gérés en direct et d'investissements dont la gestion est externalisée, soit via des mandats de gestion soit au travers de fonds.

Les placements (hors filiales) gérés en direct sont minoritaires. Ces placements concernent l'immobilier détenu en direct et des produits structurés.

La majorité des investissements de SELENCIA (obligations d'entreprises et souveraines) sont gérés à travers des mandats confiés à des sociétés de gestion. Pour ces actifs, la décision d'investissement se base sur la sélection des gérants, qui doivent avoir les capacités de respecter les exclusions et règles établies par SELENCIA.

SELENCIA investit également dans une gamme variée d'actifs à travers des intermédiaires de gestion de manière indirecte (i.e., fonds collectifs). Parmi ceux-ci :

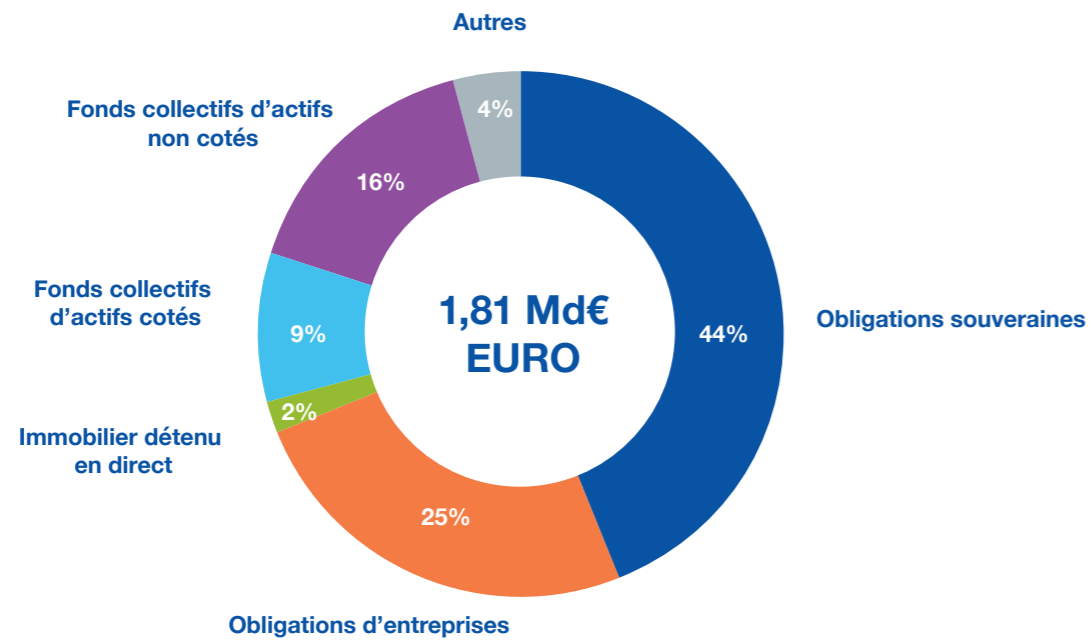
- Les fonds collectifs incluant des actifs non cotés, qui regroupent les placements en capital-investissement, en dette privée et en infrastructure.
- Les fonds collectifs comprenant des actifs immobiliers.
- Les fonds collectifs comprenant des actifs cotés, qui englobent une diversité d'instruments tels que des actions, des instruments monétaires et obligataires, ainsi que des produits alternatifs, structurés et convertibles.

Au 31 décembre 2023, la considération des critères ESG de SELENCIA couvre 88% des encours totaux. Cette couverture peut être ventilée de la manière suivante :

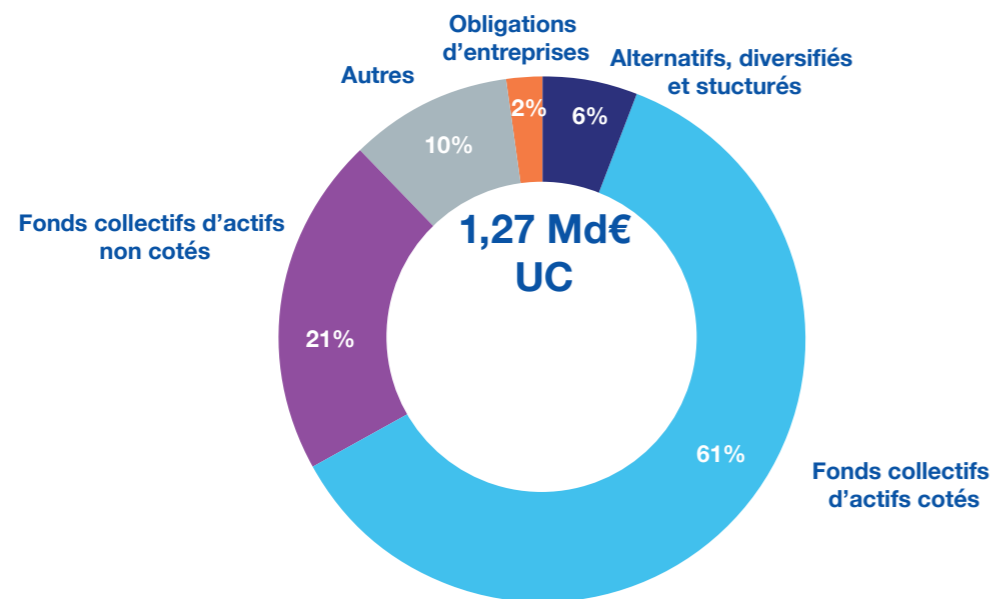
1. Une couverture de 91% pour le portefeuille Euro ; les 9% restants concernent des instruments financiers spécifiques (i.e. relatifs à la trésorerie et/ou à des produits dérivés), et pour lesquels les données ESG analysées ne sont pas disponibles
2. Une couverture de 83% pour le portefeuille UC ; les 17% restants concernent des instruments financiers spécifiques (i.e. relatifs à la trésorerie et/ou à des produits dérivés), et pour lesquels les données ESG analysées ne sont pas disponibles

² - Voir section A.2 Démarche d'intégration ESG pour les différentes classes d'actifs

Figure 1 : Répartition des classes d'actifs intégrant des critères ESG de SELENCIA, divisées entre le portefeuille Euro et UC



Note : la catégorie 'Autres' comprend des actions détenues en direct, des participations stratégiques non cotés, des produits alternatifs/structurés ainsi que des poches de liquidités qui ne sont pas couvertes par l'analyse ESG.



POLITIQUE D'EXCLUSION

La politique d'exclusion de SELENCIA s'applique aux investissements détenus en direct et délégués. Elle est composée de trois listes distinctes :

- La liste noire ;
- La liste grise ;
- La liste ESG/ISR.

Investissements détenus en direct

SELENCIA a développé une liste noire et une liste grise d'exclusion s'appliquant aux titres détenus en direct soit gérés par SELENCIA, soit gérés par des sociétés de gestion via des mandats de gestion. Ces listes ont été établies par le Groupe AGEAS, ancien actionnaire de SELENCIA.

Périmètre : Portefeuille Euro + UC

- **LA LISTE NOIRE** implique qu'il n'y ait aucune relation d'affaires entre SELENCIA et des noms de cette liste, sans exception. Les listes émises par les Nations Unies et la Commission Européenne d'états, entités ou secteurs soumis à des restrictions, embargos ou sanctions sont inscrites sur la liste noire. Les juridictions faisant l'objet d'un appel de la part du GAFI à appliquer des contre-mesures sont également interdites par SELENCIA, sans exception.
- **LA LISTE GRISE** implique une étude approfondie du dossier d'investissement, une décision spécifique et documentée de la part du Responsable de la Gestion Financière et l'accord préalable du Responsable de la Conformité pour toute entrée ou élargissement d'une relation commerciale ou financière de juridictions présentant :
 - Des déficiences stratégiques en matière de lutte anti-blanchiment ou de combat contre le financement du terrorisme et pour lesquelles soit le GAFI³ n'a pas reçu d'engagement de plan d'action soit il estime que les progrès réalisés ne sont pas suffisants ;
 - Un lien avec les pays des groupes 1 et 2 du baromètre de corruption globale de Transparency International ;
 - Un lien avec les pays considérés par l'OCDE comme des paradis fiscaux non coopératifs ;

Par ailleurs, **LA LISTE D'EXCLUSION ESG/ISR** appliquée par SELENCIA interdit tout nouvel investissement dans des titres émis par ces sociétés, mais laisse la possibilité de maintenir en portefeuille jusqu'à leur maturité les obligations acquises avant la date d'ajout de l'émetteur dans la liste (clause du grand-père).

3 - Le Groupe d'action financière (GAFI) est une organisation mondiale de surveillance du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

Cette liste d'exclusion, fondée sur des attentes en matière ESG/ISR, se base sur plusieurs critères présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Critères d'exclusions liste ESG/ISR

Critères d'exclusion	Sous-secteur d'exclusion	Seuil maximum en % du chiffre d'affaires
Charbon thermique	Extraction et exploration	10%
	Production d'électricité	10%
	Produits et services dédiés	10%
Pétrole et gaz non conventionnels	Extraction - Sables bitumineux - Pétrole et gaz de l'arctique - Pétrole et gaz de schiste	10%
Tabac	Fabrication de produits à base de tabac	0%
	Produits ou services liés au tabac	10%
	Vente/distribution au détail de produits à base de tabac	10%
Jeu de hasard	Propriété et exploitation d'un établissement de jeux de hasard	10%
	Équipement spécialisé	10%
	Produits et services connexes	10%
Armement (hors armes controversées ou de destruction massive)	Contractants militaires : - Armement - Produits et services liés à l'armement	10%
	Armes légères : - Clientèle civile - Militaire ou force de l'ordre, - Principaux composants d'armes légères	10%
	Industrie aérospatiale et de la défense (*)	n.a.
Pacte Mondial des Nations unies	Non conforme	Exclu
Absence de préjudice important - Do Not Significantly Harm (DNSH)(**)	Tout manquement	Exclu
Critères Sociaux Basiques - Minimum Safeguards (**)	Non respect des critères	Exclu

Bilan de la stratégie d'exclusion ESG/ISR

Une analyse externe a été réalisée pour assurer que les investissements de SELENCIA respectent les critères d'exclusions.⁴

Au 31 décembre 2023, aucun bris des règles d'exclusion n'a été relevé. L'analyse du respect de la liste d'exclusion se base sur une liste d'émetteurs transmise par le Groupe Ageas.

Des travaux sont en cours pour aligner les politiques d'exclusions de SELENCIA et de son nouvel actionnaire, le groupe Carac.

A titre illustratif, SELENCIA s'engage à ne pas investir directement dans des titres émis par des sociétés dont l'activité est liée aux secteurs d'activité suivants :

- Les entreprises dérivant plus de 10% de leur chiffre d'affaires de l'extraction ou de l'utilisation du charbon ;
- Les entreprises dérivant plus de 25% de la production annuelle d'énergies fossiles (i.e. issus de sables bitumineux, de pétrole et de gaz de schiste et/ou le forage en Arctique). La liste Global Oil and Gas Exit List (GOGEL) de l'ONG Urgewald est une des ressources utilisées par les équipes ;
- Les entreprises dont l'activité principale est la production de tabac ;
- Les entreprises impliquées dans la production, le stockage, la distribution ou la commercialisation de bombes à sous-munitions (BASM) et/ou de mines antipersonnel (MAP) ;
- Les entreprises qui ne respectent pas un ou plusieurs principes du Pacte mondial des Nations unies, comme par exemple le principe au principe interdisant de causer un « préjudice important » (DNSH) aux objectifs environnementaux ou sociaux⁵.

Sont également proscrits tous les financements d'acteurs impliqués directement ou indirectement dans des activités frauduleuses, de type blanchiment d'argent ou encore financement du terrorisme.

Au 31 décembre 2023, aucun bris n'a été relevé par rapport aux règles d'exclusion au regard de la politique d'exclusion de la Carac.

PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Depuis 2023, et à l'instar des pratiques de la Carac, SELENCIA analyse la performance de ses investissements obligataires via mandats à travers le score de performance ESG retenu par le fournisseur de données extra-financières ISS.

L'agence de notation extra-financière ISS analyse un ensemble de critères permettant de déterminer la maturité ESG d'un émetteur. Pour cela, une méthodologie propriétaire est appliquée afin de définir une notation globale qui permet d'analyser les émetteurs de façon agrégée sur toutes les dimensions de l'analyse ESG et climat.

Cette notation est réalisée sur le périmètre du (i) portefeuille obligataire Euro global, sur le (ii) portefeuille obligataire d'entreprises Euro et sur le (iii) portefeuille obligataire souverain Euro. La notation proposée par ISS correspond à un score compris entre 0 et 100, avec les seuils suivants :

- performance médiocre : [0 – 24,9[
- performance moyenne : [25 – 49,9[
- performance bonne : [50 – 74,9[
- performance excellente : [75 – 100]

4 - Analyse réalisé par le société INDEFI entre janvier en mai 2024.

5 - DNSH en anglais signifiant « Do No Significant Harm » tel que défini par le Règlement européen Taxonomie 2020/852.

Ces notations extra-financières sont par la suite pondérées en fonction de la valorisation de chaque titre détenu en portefeuille (i.e., portefeuille obligataire global, entreprise et souverain).

Obligations d'entreprises et souveraines

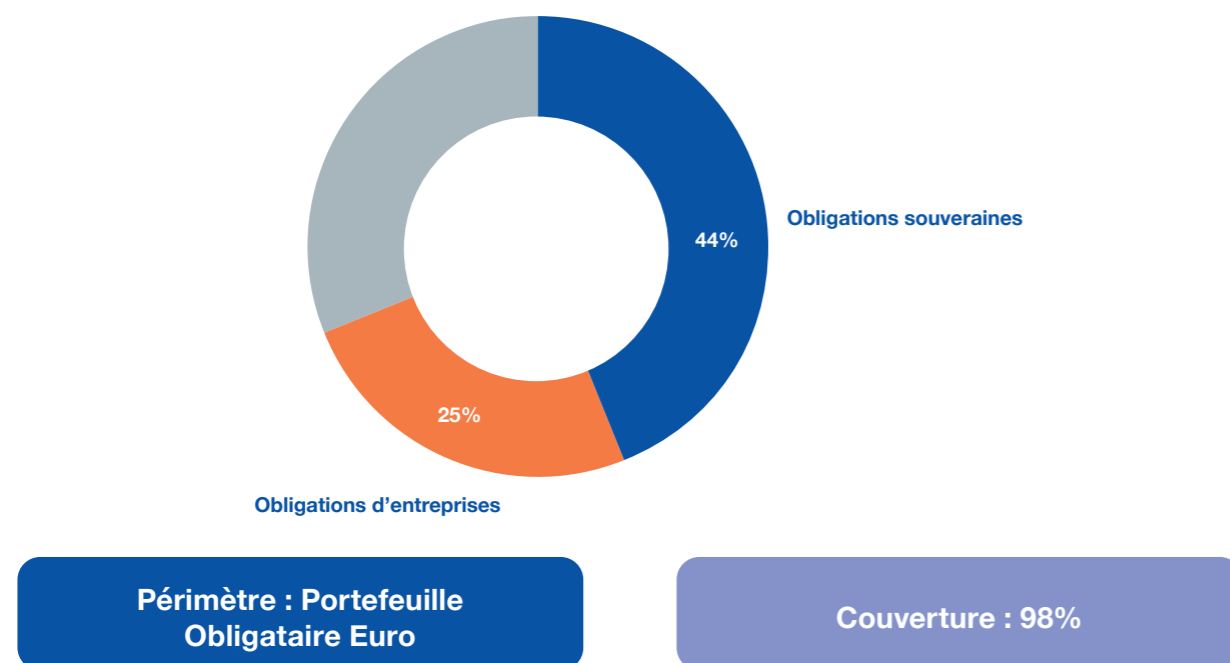
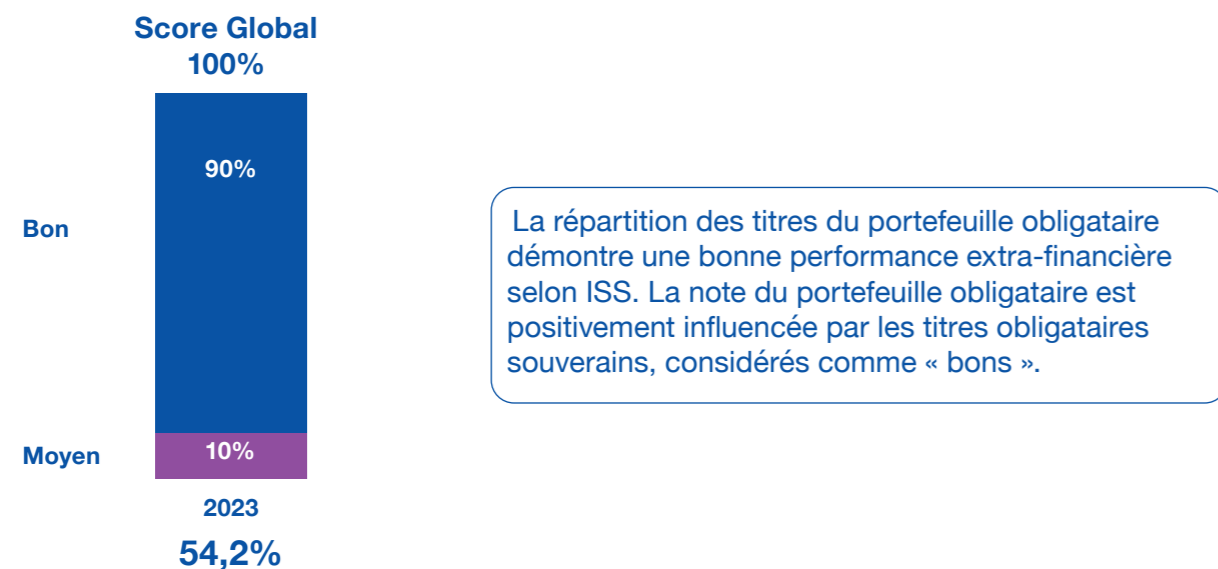


Figure 2 : Performance ESG du portefeuille obligataire – au 31/12/2023⁶.



6 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

Obligations d'entreprises

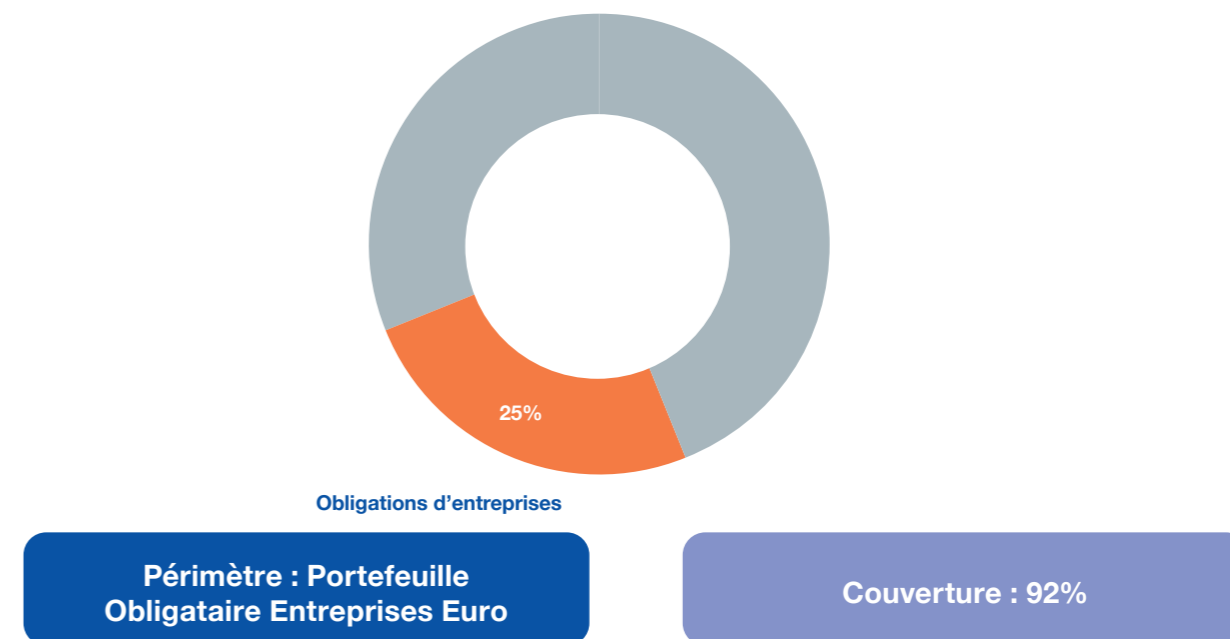
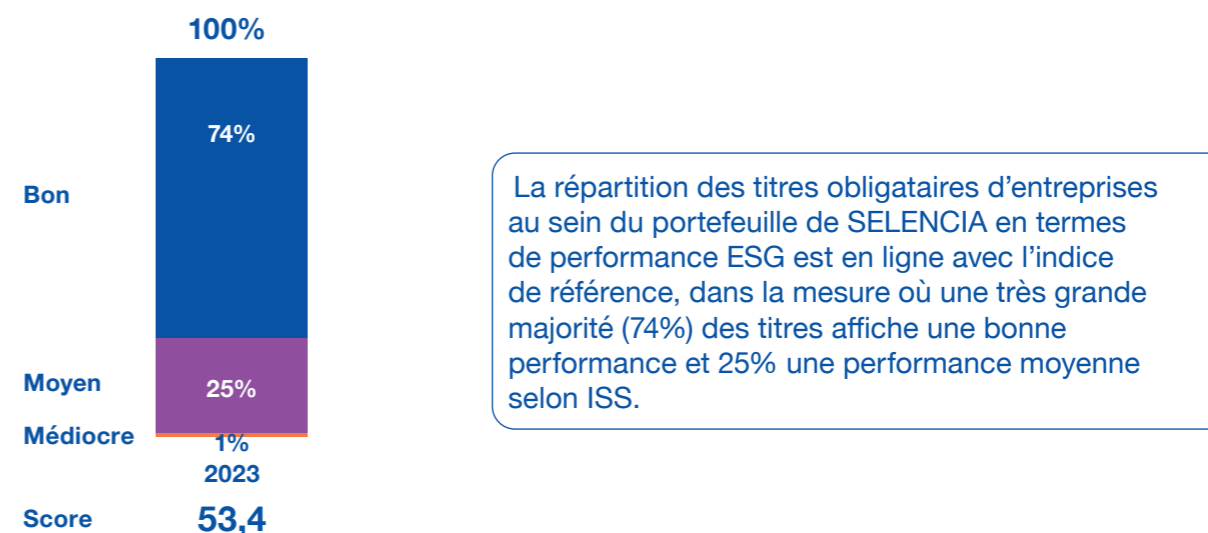
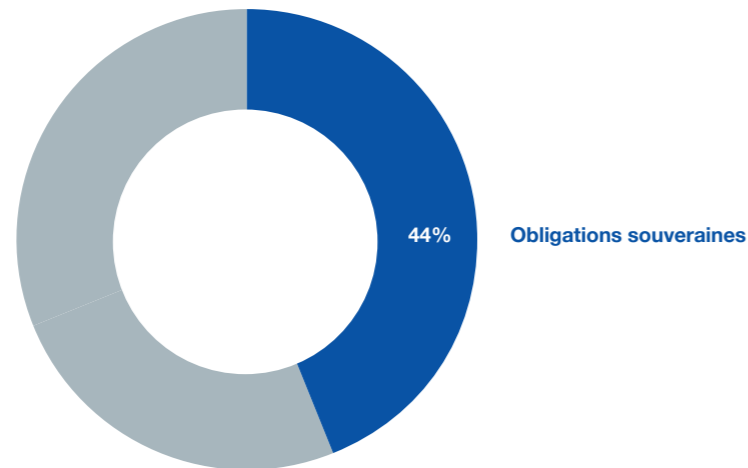


Figure 3 : Performance ESG du portefeuille obligataire d'entreprises – au 31/12/2023⁷



7 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

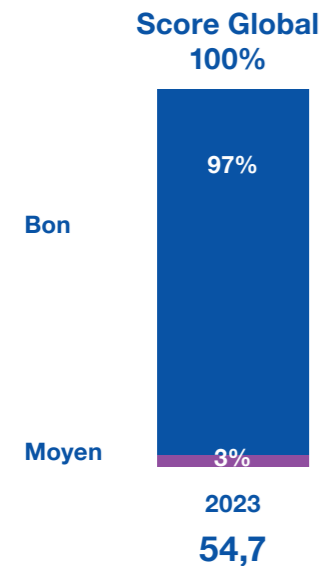
Obligations souveraines



Périmètre : Portefeuille Obligataire Souverain Euro

Couverture : 100%

Figure 4 : Performance ESG du portefeuille obligataire souverain – au 31/12/2023⁸



La note ESG du portefeuille obligataire souverain est plus élevée que le benchmark (+0,9 points), démontrant une bonne performance extra-financière des actifs du portefeuille de SELENCIA. Ce score est également +1,3 points plus élevé que le score d'obligations d'entreprises. Les obligations souveraines et d'entreprises sont évaluées avec une méthodologie équivalente. Ce score élevé est notamment dû à une forte exposition aux obligations émises par la France et par la Belgique, présentant des bons scores selon ISS (55,7 et 55,8 respectivement).

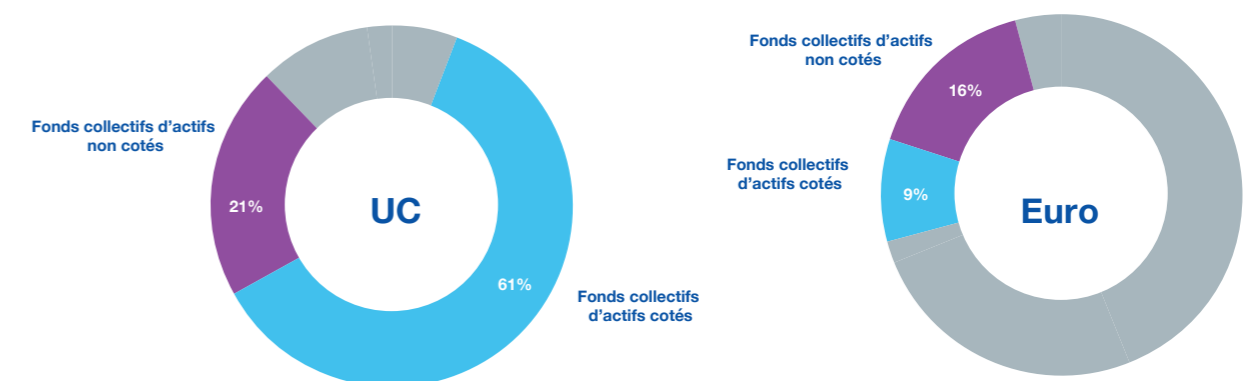
Fonds collectifs

SELENCIA effectue quatre analyses complémentaires portant sur l'intégration des critères de durabilité de ses investissements indirects, portant à la fois sur les sociétés de gestion mais également au niveau des fonds collectifs :

1. Une analyse des pratiques extra-financières des sociétés de gestion présentes en portefeuille, réalisée sur la base des informations publiques des firmes et les informations transmises à SELENCIA. Cette analyse permet d'assurer la cohérence entre les pratiques des sociétés de gestion et celles de SELENCIA en termes d'intégration ESG ;
2. Une évaluation de la notation de performance des fonds collectifs en matière de développement durable, selon les données de Morningstar ;
3. Une analyse relative aux classifications des fonds collectifs investis selon le Règlement SFDR ;
4. Une étude sur les fonds collectifs ayant une labellisation extra-financière (i.e. ISR, Finansol).

Les résultats de ces analyses sont présentés ci-dessous.

Analyse des pratiques extra-financières des sociétés de gestion



Périmètre : Portefeuille Euro + UC

Couverture : 73%

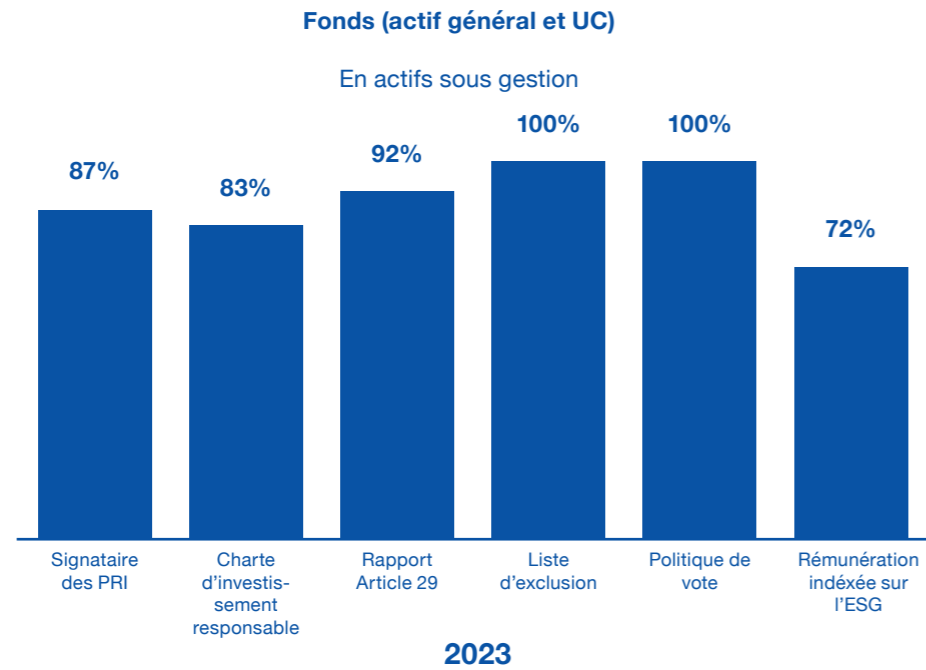
Les fonds collectifs d'actifs cotés et non cotés représentent respectivement 9% et 16% pour le portefeuille Euro et 61% et 21% pour le portefeuille UC.

En 2023, SELENCIA a analysé les pratiques extra-financières des sociétés de gestion dans lesquelles elle était investie à travers des fonds collectifs d'actifs cotés et non cotés. Cette analyse couvre l'ensemble du portefeuille Euro et UC.

Le portefeuille de SELENCIA étant fragmenté dans un nombre important de fonds collectifs (et par extension de sociétés de gestion), l'analyse des sociétés de gestion portent sur 30 sociétés de gestion, représentant 74% des encours sous gestion.

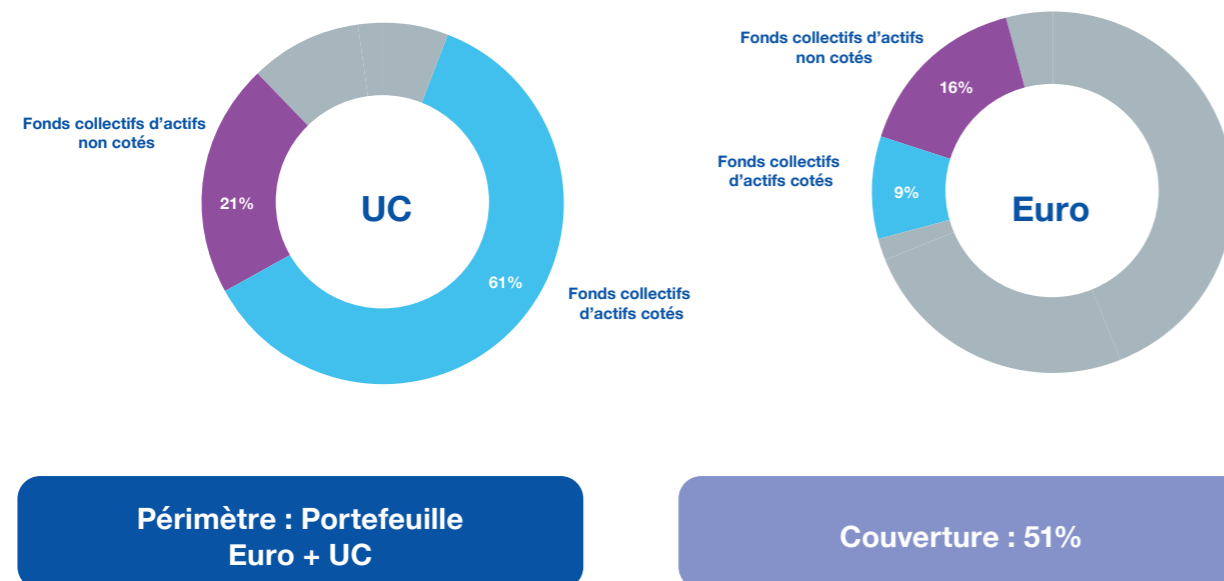
8 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS

Figure 5 : Intégration ESG des sociétés de gestion des portefeuilles Euro et UC⁹



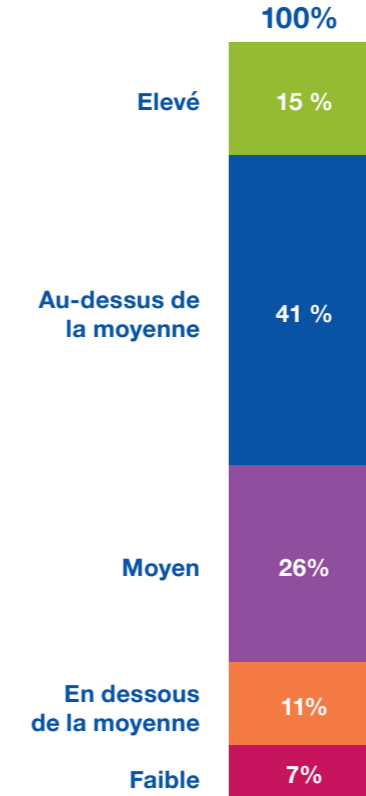
87% des encours détenus par SELENCIA à travers des fonds sont gérés par des sociétés de gestion signataires des PRI. Pour 71% des encours, les sociétés de gestion ont développé une charte d'investissement. 82% des encours sont gérés par des sociétés de gestion publiant un rapport annuel ESG/LEC 29 et 95% ont défini une politique d'exclusion.

Evaluation de la notation de performance des fonds collectifs en matière de développement durable, selon les données publiées par Morningstar



9 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS, données extra-financières Morningstar.

Figure 6 : Distribution de la performance ESG des fonds collectifs des portefeuilles Euro et UC¹⁰



Selon la méthodologie propriétaire de Morningstar, les fonds collectifs reçoivent une notation ESG sur une échelle allant de Faible correspondant à 1 globe, à Elevé représentée par 5 globes.

La notation « Morningstar Sustainability Rating » est une mesure de la qualité de gestion des risques et opportunités ESG (environnement, social, gouvernance) des entreprises dans lesquelles un fonds est investi, relativement à d'autres fonds.

Morningstar utilise les données ESG fournies par la société Sustainalytics pour calculer une note de durabilité. Tous les fonds dont au moins 50% de l'inventaire dispose d'une note ESG fournie par Sustainalytics sont notés. Pour cette raison et du fait de l'absence des fonds non cotés dans la base Morningstar, le taux de couverture de cette analyse n'atteint que 42% des encours des fonds collectifs. La distribution de la performance en matière de durabilité des fonds collectifs détenus par SELENCIA montre que plus de la moitié des fonds est au-dessus de la moyenne, avec 15% de notations élevées (5 globes).

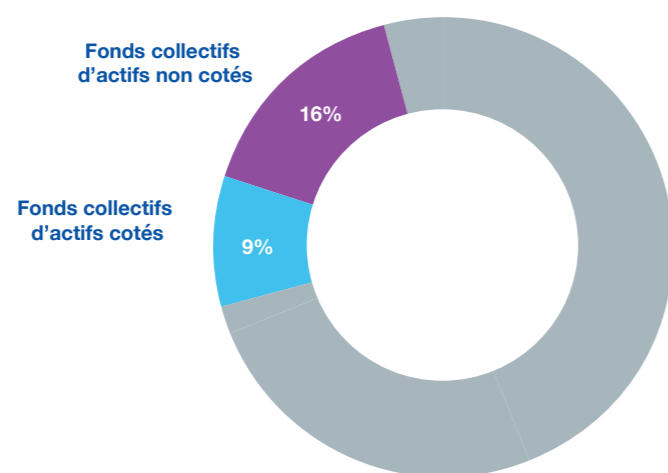
10 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS

Analyse relative aux classifications des fonds collectifs investis selon le Règlement SFDR

Le Règlement UE 2019/2088 Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) du Parlement européen et du Conseil sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers stipule un ensemble d'exigences permettant aux produits financiers de satisfaire aux Articles 8 ou 9 dudit Règlement, attestant ainsi de leur engagement en faveur de la durabilité.

Ainsi, les produits financiers relevant de l'Article 8 du Règlement mettent en avant des caractéristiques sociales ou environnementales et peuvent investir dans des activités durables, sans nécessairement adopter un objectif d'investissement durable. Les produits relevant de l'Article 9 doivent quant à eux présenter un objectif d'investissement durable, contribuant à un objectif environnemental ou social, ce sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux.

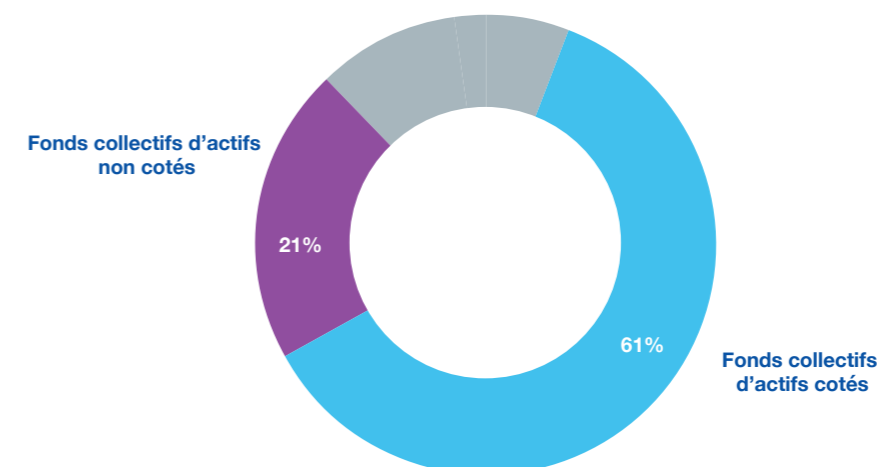
Distribution des placements de produits Article 8 et Article 9 selon la réglementation SFD



Périmètre : Portefeuille Euro

Couverture : 100%

A noter que pour le fonds Euro, la classification SFDR ne s'applique pas pour les actifs obligataires et les actifs immobiliers détenus en directs (82%).



Périmètre : Portefeuille UC

Couverture : 100%

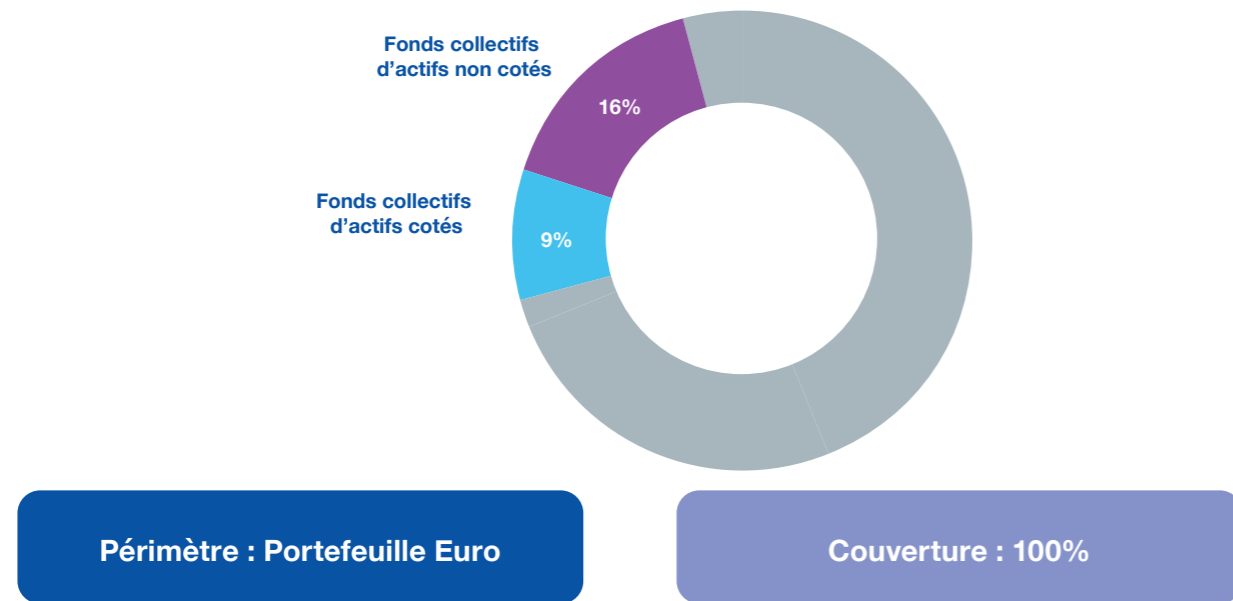
Selencia au 31/12/2023	UC	
	Part de l'encours en valeur de réalisation	Part du nombre de titres total
Article 9	6%	6%
Article 8	52%	57%
Non Article 8 ou 9	23%	20%
Non Applicable	18%	17%
Total	100%	100%

*Ne donne pas 100% en raison des arrondis des composants de la somme

Selencia au 31/12/2023	EURO	
	Part de l'encours en valeur de réalisation	Part du nombre de titres total
Article 9	2%	1%
Article 8	6%	10%
Non Article 8 ou 9	8%	12%
Données Non Disponibles	2%	2%
Non Applicable	82%	74%
Total	100%	100%

La proportion des fonds classifiés en Articles 8 et 9 dans les placements libellés en Euros s'élève respectivement à 6% et à 2%.

Etude sur les fonds collectifs ayant une labellisation extra-financière

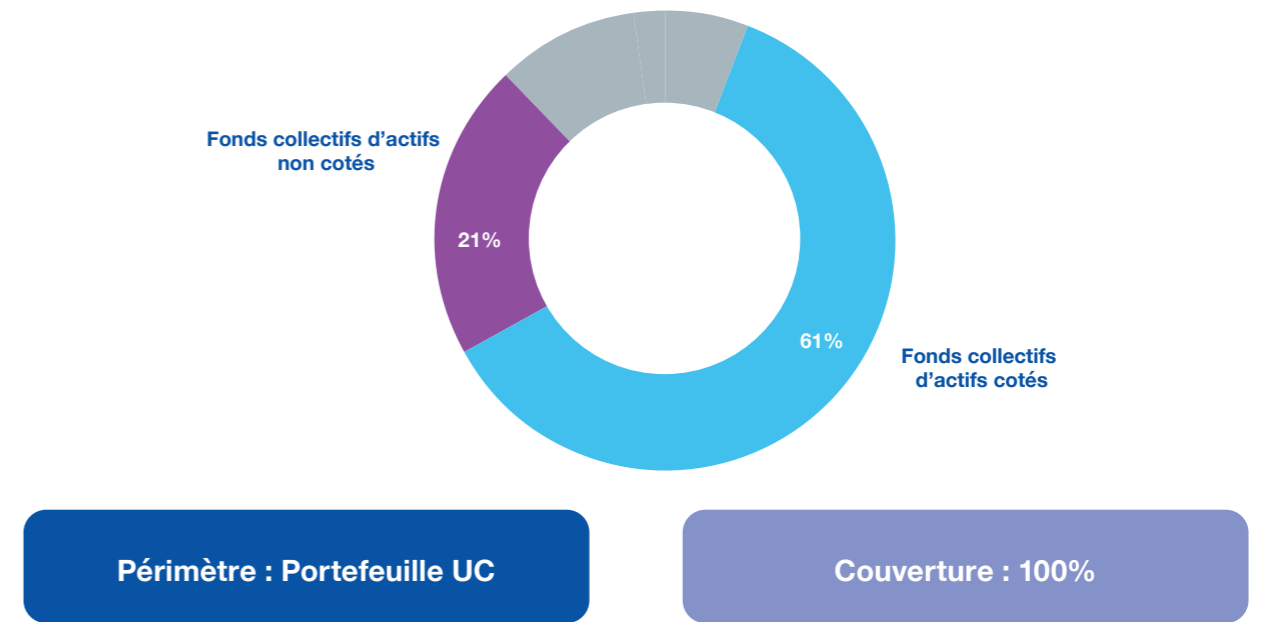


Le portefeuille Euro compte 5% de fonds labellisés en termes d'encours des fonds collectifs du compte Euro (Label ISR, Label Relance), représentant 7% en nombre de fonds.

Figure 7 : Distribution des fonds collectifs labellisés du portefeuille Euro en termes d'encours



Portefeuille UC

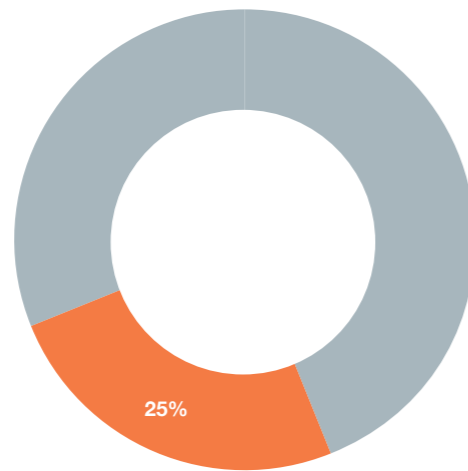


Depuis l'entrée en vigueur de la loi N°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises, dite loi Pacte, SELENCIA a élargi ses investissements au sein de fonds labellisés ISR. Ainsi, au 31 décembre 2023, le portefeuille UC compte 18% de fonds labellisés en termes d'encours des fonds collectifs (label ISR, label Finansol, Greenfin, Relance), représentant 23% en nombre de fonds.

Figure 8 : Distribution des fonds collectifs labellisés du portefeuille UC en termes d'encours



ANALYSE DES CONTROVERSES



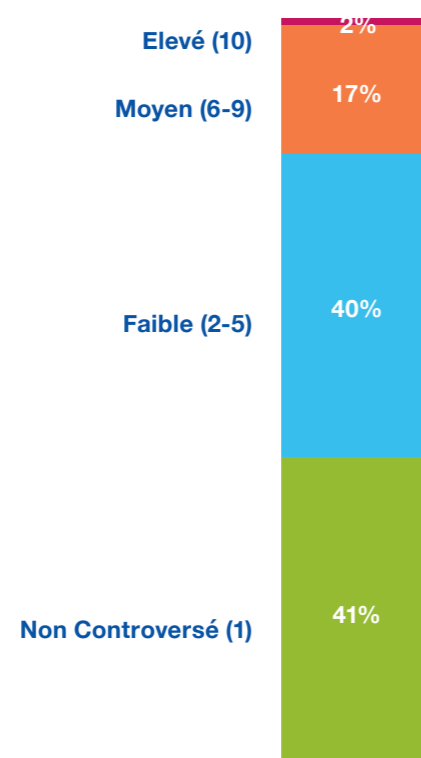
Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille Obligataire Entreprises Euro

Couverture : 96%

En 2023, SELENCIA a suivi les controverses ESG au sein de son portefeuille d'obligations d'entreprises. Cette analyse intègre l'intensité des controverses, le niveau de participation des entreprises concernées et les mesures correctives qu'elles ont mises en place. L'analyse de ces controverses repose initialement sur les données fournies par un autre fournisseur de données. En 2023 un nouveau prestataire de données extra-financières pour l'analyse de controverses a été choisi, ISS.

Figure 9 : Distribution des scores de controverse des émetteurs du portefeuille obligataire d'entreprises Euro¹¹



11 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

Au 31 décembre 2023, le score de controverse du portefeuille obligataire d'entreprises est de 3,7/10 soit un risque faible de controverse.

Au 31 décembre 2023 avec la méthodologie de controverses d'ISS, la très grande majorité des émetteurs en portefeuille présentent soit un niveau faible de controverses (40%), ou bien ne sont pas controversés (41%). 3 émetteurs, Exxon Mobil, Shell, Total, présentent une controverse de niveau maximum (10/10). Ces trois émetteurs représentent respectivement 0,27%, 0,14% et 0,32% du portefeuille obligataire Euro global (souverain et d'entreprises).



B. MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS PAR L'ENTITÉ

SELENCIA est engagé dans une démarche active de durabilité qui mobilise l'ensemble de ses équipes : direction générale, direction financière, direction technique et produits, direction juridique, fonctions audit, risques et conformité mais aussi direction des ressources humaines et direction informatique, et sous la coordination du Secrétariat Général.

Les équipes de SELENCIA interagissent avec leurs collègues des filiales de SELENCIA : SELENCIA Retraite, SELENCIA Patrimoine, SELENCIA Services et Sicavonline dans le souci constant d'une meilleure efficacité : partage d'informations, groupes de travail ...

Depuis 2021, une veille permanente sur ce sujet a été mis en place par la direction juridique afin d'informer et de mobiliser les collaborateurs et s'agissant d'un sujet très transverse, des réflexions ont été entamées sur la meilleure gouvernance à mettre en place pour faire rayonner la culture de la durabilité dans l'entreprise.

Ces réflexions ont abouti à la création du comité ESG dans le courant de l'année 2022 au niveau de SELENCIA et ses filiales, répondant directement du Directeur Général de SELENCIA, et qui présente son plan d'action au conseil d'administration, ce qui souligne l'engagement de l'entreprise et l'importance qu'elle accorde aux aspects ESG.

Ce comité est composé des membres du Management Committee, des Responsables des fonctions clé Conformité, Actuariat, Risque et Audit et des responsables des fonctions directement impactées et son rôle est le suivant :

- Définition des actions à mener par les différents comités de SELENCIA et les Directions opérationnelles des différentes entités de SELENCIA et ses filiales,
- Suivi de l'état d'avancement des différentes actions identifiées par chantier / comité / direction,
- Coordination entre les différents chantiers,
- Validation des rapports ESG,
- Evaluation de l'état d'avancement par rapport aux orientations stratégiques,
- Reporting de l'état d'avancement du chantier ESG auprès des conseils d'administration de SELENCIA et de ses filiales.

Les sujets liés à la durabilité seront intégrés aux compétences du Comité d'Audit, comité statutaire émanant du Conseil d'Administration, dans un souci d'amélioration constante de la qualité et de l'efficacité de la gouvernance.

Le Conseil d'administration exerce un rôle majeur dans le contrôle et la supervision de la gestion de l'entreprise. Conformément aux statuts, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité et veille à leur mise en œuvre par la Direction générale en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux. La gouvernance en matière de durabilité de SELENCIA sera progressivement redéfinie dans le cadre de l'intégration dans le groupe Carac.

D'autre part, considérant que le développement durable concerne et impacte la totalité des directions métiers, SELENCIA a décidé de ne pas se doter d'une direction dédiée au développement durable. A titre d'exemple, l'année 2023 a vu la poursuite des travaux sur la durabilité par les différentes directions de SELENCIA :

- Direction technique et produits : participation aux groupe de travail de place, travail avec les sociétés de gestion pour le référencement d'unités de compte relevant de l'article 8 et de l'article 9 du règlement SFDR, travaux de réflexion sur la classification du fonds en euros, révision des marches cibles pour notamment prendre en compte la durabilité, etc ;
- Risk management : modélisation des risques de durabilité, etc
- Direction financière : travail avec les sociétés dépositaires des mandats de gestion pour s'assurer du respect des principes guidant les investissements de la société, etc

- Direction juridique et conformité: veille juridique à destination des opérationnels, et coordination sur les sujets de durabilité et le prestataire South Pole, révision des marches cibles pour notamment prendre en compte la durabilité, etc,
- Direction des systèmes d'information : mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact environnemental de la société, etc ;
- Direction des ressources humaines : formations et sensibilisations à tous les collaborateurs.

Par ailleurs, et afin d'être en mesure de suivre ses indicateurs de durabilité pour ses placements financiers, SELENCIA dispose de licences ISS Global Access de Sustainalytics et de licences Morningstar Direct de Morningstar.

De plus, SELENCIA a mandaté la société South Pole, qui vient aux droits de la société CO2LOGIC, en 2023 afin de poursuivre la démarche entamée par la maison mère, depuis plusieurs années, avec la société CO2Logic pour la mesure des émissions de CO2 et ce afin de poursuivre notre effort de réduction des émissions.

Enfin SELENCIA effectue chaque année une déclaration auprès de l'organisme CITEO qui indique que le bilan d'impact environnemental au regard des papiers pour l'année 2023 est le suivant : « 9 tonnes déclarées Soit +4,22 % par rapport à l'année précédente. Avec une contribution de 645 euros pour les mises en marché 2023, SELENCIA a financé la collecte des papiers de 600 habitants, ce qui a permis le recyclage de 7 tonnes de papiers. Acteur de l'économie circulaire, SELENCIA a utilisé 100% de papiers issus de forêts gérées durablement. »



C. DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTITÉ

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE DES INSTANCES DE GOUVERNANCE, NOTAMMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION, EN MATIÈRE DE PRISE DE DÉCISION RELATIVES À L'INTÉGRATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA POLITIQUE ET LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DE L'ENTITÉ ET DES ENTITÉS QUE CETTE DERNIÈRE CONTRÔLE LE CAS ÉCHÉANT.

Les principes de gouvernance sont déclinés dans la Charte de gouvernance. SELENCIA est gouverné par un Conseil d'administration dont les membres présentent une diversité de compétences et d'expériences acquises tout long de leur parcours professionnel. En accord avec la réglementation en vigueur, les membres du Conseil d'administration et les dirigeants effectifs disposent, à tout moment, de l'honorabilité, des connaissances, des compétences, de l'expérience et du temps nécessaire au bon exercice de leurs fonctions.

La gouvernance est duale, partagée entre un Président du Conseil d'administration et un Directeur général, lequel est secondé par un directeur général adjoint. L'organisation s'appuie sur des comités, certains transverses, communs à toutes les entités, qui permettent de s'assurer d'une bonne gouvernance.

Les instances de gouvernance de la Société bénéficient d'un suivi régulier des développements de la réglementation et des conséquences concrètes de celle-ci sur l'activité de l'entreprise ce qui leur permet de prendre les décisions requises en connaissance de cause.

Les membres des instances disposent des compétences requises afin de comprendre et d'appréhender au mieux les enjeux climatiques, sociétaux et de gouvernance, et les évolutions de la société pour permettre de stimuler l'accumulation d'expertise au plus haut niveau de l'organisation.

La création d'un comité spécifique ESG, fait suite à la volonté de la Direction Générale de placer la durabilité au centre des priorités et des actions de SELENCIA et de ses filiales et de mettre en exergue la dimension ESG au sein de tous les niveaux de l'activité de la société.

Le Conseil d'administration contrôle la mise en œuvre de cette stratégie en validant les orientations de la société sur les enjeux énergie climat en s'appuyant sur les travaux du comité ESG. Le Conseil d'administration par le biais de la Direction Générale met en œuvre les moyens aux fins d'identifier et de cartographier les différents enjeux, en priorisant les décisions susceptibles d'avoir une incidence sur ces problématiques. Le présent rapport est présenté au Conseil d'administration annuellement.

INCLUSION, CONFORMÉMENT DANS LES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION DES INFORMATIONS SUR LA MANIÈRE DONT CES POLITIQUES SONT ADAPTÉES À L'INTÉGRATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

La rémunération des collaborateurs prend en compte des critères durabilité :

- Des objectifs communs sont prévus dans notre accord d'intéressement,
- Des critères RSE ont été ajoutés pour la part variable des commerciaux,
- Au titre de l'année 2023 un objectif collectif ESG a été fixé aux collaborateurs de classe 6.2 et 7.1.

INTÉGRATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LE RÈGLEMENT INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE DE L'ENTITÉ

La charte de gouvernance de la société a été revue notamment afin d'intégrer le comité ESG, lequel mettra au cœur de la stratégie de l'entreprise les enjeux ESG.

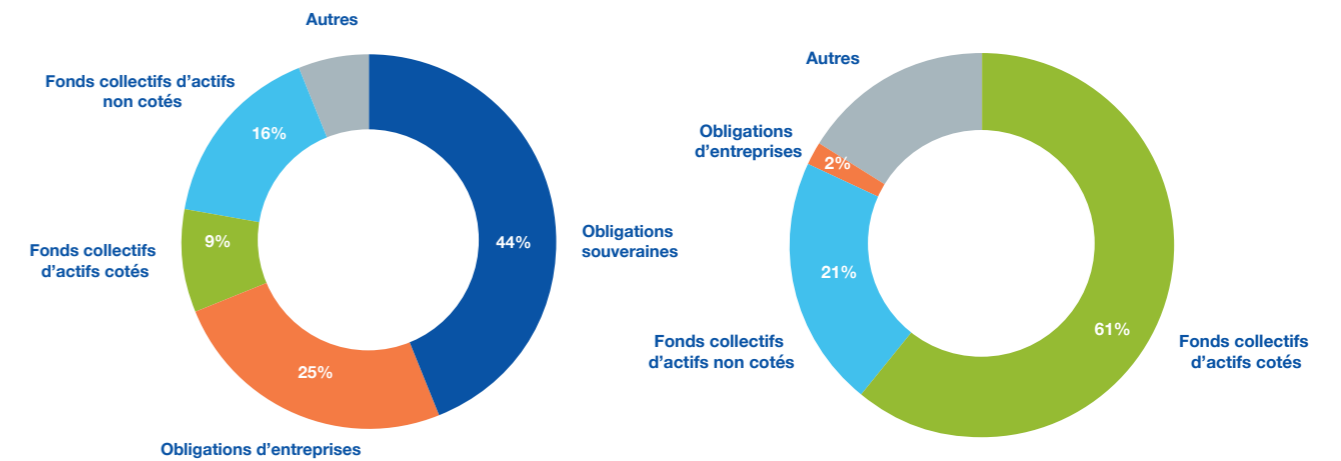
Suite au changement d'actionnaire, cette charte sera revue afin de prendre en compte les éventuelles adaptations dans le groupe, afin de tenir compte des ambitions en matière de durabilité du nouvel actionnaire, la Carac.



D. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OU VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE

D.1 Stratégie d'engagement

Investissements via les mandats et les fonds collectifs



Périmètre : Portefeuille Euro + UC

Couverture : 100%

Sur le périmètre des investissements dont la gestion est externalisée auprès de sociétés de gestion, SELENCIA favorise les sociétés de gestion signataires des Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI). Dans le cadre de cette approche, les sociétés de gestion signataires doivent publier les efforts réalisés en termes d'engagement ESG.

A défaut d'être signataire des UNPRI, SELENCIA requiert des sociétés de gestion qu'elles aient une politique d'investissement intégrant des critères ESG. Cette règle s'applique aux investissements délégués du fonds Euro ainsi qu'à ceux libellés en Unités de Compte.

Pour certains fonds collectifs investis dans des actifs non cotés, SELENCIA est représentée au sein des Conseils de Surveillance, ce qui lui permet de mettre en avant sa vision concernant les enjeux de durabilité.

D.2 Politique de vote

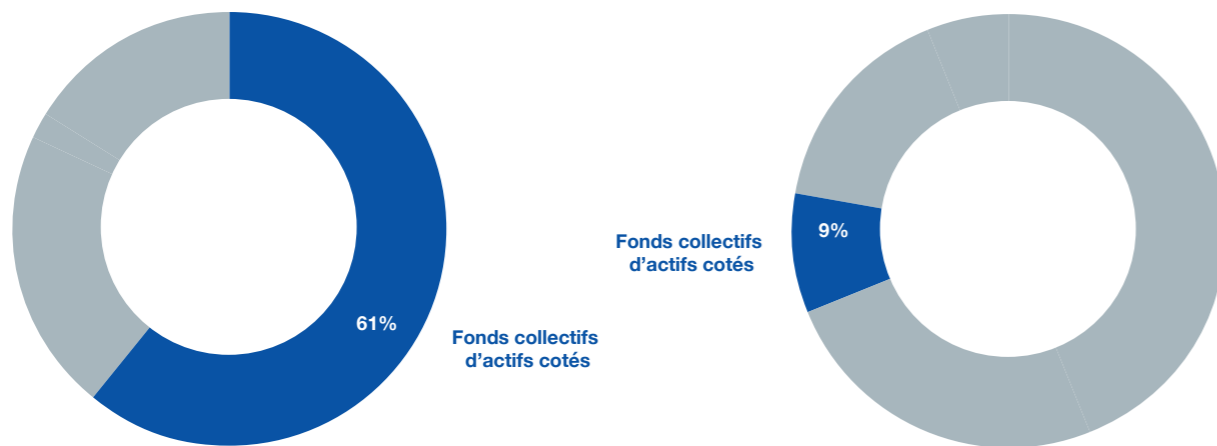
Investissements en actions détenues en direct

Périmètre : Portfeuille UC

Hormis les détentions intra-groupe, SELENCIA ne détient pas d'actions en direct au sein du fonds en euros. Au travers de ses placements en Unités de Compte, SELENCIA détient des actions en direct de manière marginale (0,3% du portefeuille UC).

Étant donné la très faible exposition des portefeuilles à des actions détenues en direct, la définition et la mise en place d'une politique de vote n'est pas pertinente pour un acteur tel que SELENCIA. Ainsi, SELENCIA n'a pas défini de politique concernant sa participation aux assemblées générales.

Investissements en actions au sein de fonds collectifs



Périmètre : Portfeuille
Euro + UC

Couverture : 100%

Sur le périmètre des investissements en actions détenues via des fonds collectifs (environ 11% du portefeuille Euro et UC confondus) SELENCIA laisse à la société de gestion la liberté d'appliquer sa propre politique de vote dans le respect des principes d'investissement responsable des Nations Unies, ou équivalent interne.



E. TAXONOMIE EUROPÉENNE ET COMBUSTIBLES FOSSILES

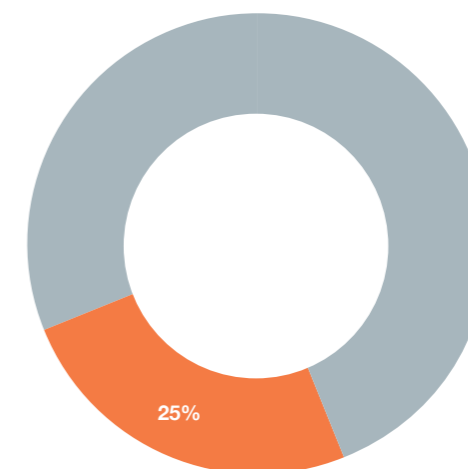
Cette section étudie la proportion des encours associés aux activités conformes aux critères d'examen techniques énoncés dans les actes délégués relatifs aux articles 10 à 15 du Règlement Taxonomie (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, et modifiant le Règlement (UE) 2019/2088, conformément à l'acte délégué adopté en vertu de l'Article 8 dudit Règlement.

Depuis 2022, SELENCIA effectue une analyse annuelle du portefeuille obligataire d'entreprises au regard de la classification énoncée par le Règlement Taxonomie (EU 2020/852). La taxonomie européenne est un système de classification de l'Union Européenne qui permet d'identifier les activités considérées comme durables et ainsi orienter le financement vers ces activités. Elle repose sur six objectifs principaux : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes¹².

Les activités économiques que l'on peut retrouver dans la classification du Règlement Taxonomie sont dites « éligibles ». Cependant, une activité « éligible » n'est pas forcément durable au sens de la taxonomie européenne. Pour être effectivement durable, une activité doit être « alignée » sur la taxonomie, c'est-à-dire qu'elle doit respecter ces trois conditions cumulatives :

- Contribuer significativement, c'est-à-dire avoir un impact positif significatif, à l'un des 6 objectifs environnementaux listés plus haut [la mesure de la contribution substantielle se fait au regard des critères d'examen techniques] ;
- Ne pas présenter d'impact négatif significatif sur les 5 autres objectifs environnementaux (principe du DNSH – Do No Significant Harm) ;
- Respecter des garanties minimales sociales.

Taux d'alignement à la taxonomie européenne du portefeuille obligataire d'entreprises



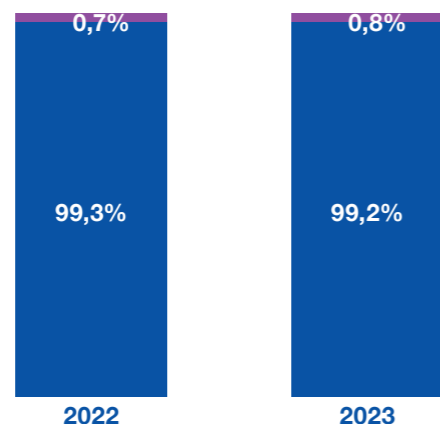
Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille
Obligataire Entreprises Euro

Couverture : 42%

12 - Article (23) Du Règlement Taxonomie (EU 2020/852)

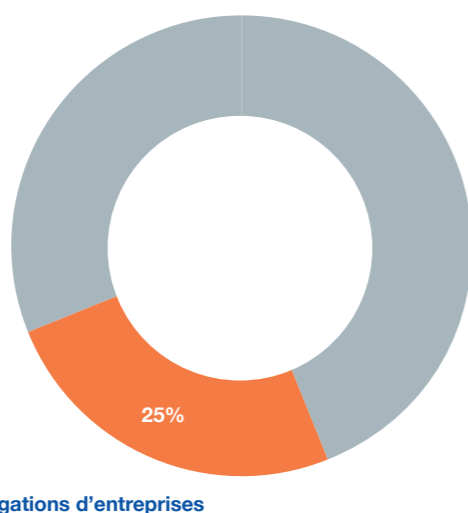
Figure 10 : Taux d'alignement du portefeuille obligataire d'entreprises à la taxonomie européenne¹³



Le taux d'alignement au regard du Règlement Taxonomie (EU 2020/852) de 0,8% du portefeuille d'obligations d'entreprises est stable par rapport à 2022 (0,7%). Cela représente 6 émetteurs en portefeuille. La couverture de cette analyse est de 42% du périmètre considéré, en raison de l'indisponibilité des données à date pour un certain nombre d'émetteurs. Les données reportées par les entreprises ont vocation à s'améliorer dans les années à venir à l'égard du Règlement Taxonomie.

SELENCIA, conformément à sa politique d'exclusion, ne détient aucun titre obligataire d'émetteur dérivant plus de 10% de son chiffre d'affaires de l'extraction ou de l'utilisation du charbon thermique.

Exposition au secteur des combustibles fossiles du compte Euro



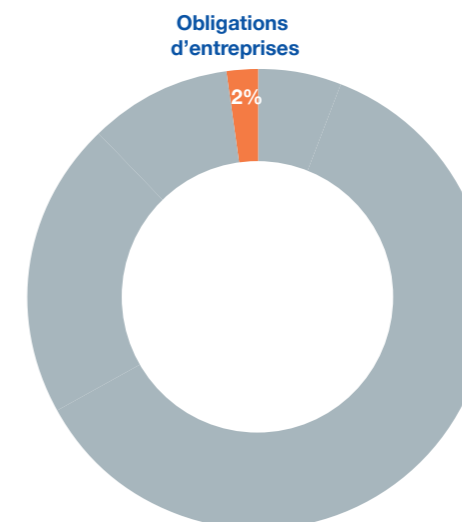
Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille Obligataire Entreprises Euro

Couverture : 96%

13% des obligations d'entreprises détenues en direct (4,6% des obligations totales du fonds Euro et 3,3% du fonds Euro dans sa globalité) sont exposées au secteur des combustibles fossiles au sens de l'acte délégué en vertu de l'Article 4 du Règlement SFDR, c'est-à-dire les entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles

Exposition au secteur des combustibles fossiles du compte UC



Périmètre : Portefeuille Obligataire Entreprises UC

Couverture : 25%

Concernant le portefeuille UC, 0% des obligations détenues en direct sont exposées au secteur des combustibles fossiles au sens de l'acte délégué en vertu de l'Article 4 du Règlement SFDR.

¹³ - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

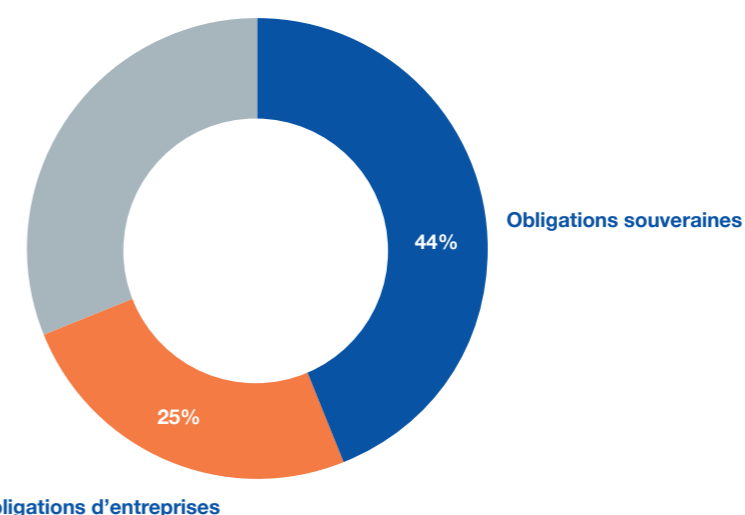
F. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE L'ACCORD DE PARIS

Depuis son intégration au groupe Carac, SELENCIA travaille conjointement avec son nouvel actionnaire sur la définition de sa stratégie d'investissement responsable. Dans l'intervalle, SELENCIA a entrepris une analyse de différents indicateurs climat, couvrant la majorité des classes d'actifs de son portefeuille détenu à fin 2023 telles que : les obligations détenues en direct (entreprises et souveraines), les fonds collectifs, l'immobilier détenu en direct.

Ces travaux visent à fournir un premier état des lieux de la démarche d'intégration du volet climat au sein des investissements de SELENCIA.

A date, aucune stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de l'Accord de Paris n'a été définie par SELENCIA.

Obligations



Périmètre : Portefeuille
Obligataire Euro

Couverture : 100%

Bilan des d'obligations vertes et durables¹⁴

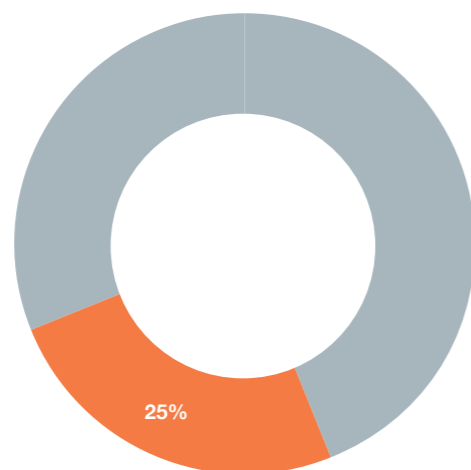
	Part de l'encours en valeur réalisé en montant valorisé – Euro
Obligations vertes	4,4%
Obligations durables	1,3%
Total obligations labellisées	5,7%

A la fin de l'année 2023, les obligations vertes et durables représentent 5,7% des encours obligataires en valeur de réalisation des placements Euro.

Ainsi, 56 millions d'euros sont donc investis par SELENCIA pour financer la transition environnementale au travers d'obligations vertes.

14 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

Obligations d'entreprises



Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille
Obligataire Entreprises Euro

Couverture : 96%

Empreinte carbone et intensité carbone du portefeuille obligataire d'entreprises

Depuis 2023, SELENCIA analyse (i) l'empreinte carbone et (ii) l'intensité carbone de son portefeuille obligataire d'entreprises. Les données proviennent des données extra-financières d'ISS. Ces analyses font également parties des indicateurs bruts PAI¹⁵, un ensemble d'indicateurs détaillés dans le rapport des critères d'examen technique associés au règlement SFDR, permettant d'évaluer les incidences négatives des investissements en matière de durabilité.

Empreinte carbone

Définition empreinte carbone du portefeuille : mesure des niveaux des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des émetteurs. L'indicateur s'exprime en tonnes de CO₂ équivalent par millions d'euros de valeur de l'entreprise (VE) puis il est ensuite pondéré par les montants valorisés en portefeuille

L'empreinte carbone (scope 1, 2 et 3) du portefeuille obligataire d'entreprises est de 738 tCO₂e/M€ VE¹⁶ pondéré par montant valorisé

Intensité carbone

Définition intensité carbone du portefeuille : l'intensité carbone d'un portefeuille représente la moyenne pondérée des intensités carbone (Scope 1, 2 et 3) des entreprises qui le composent.

L'indicateur s'exprime en tonnes de CO₂ par millions d'euros de chiffre d'affaires (CA). Cet indicateur est par la suite pondéré par montant valorisé.

La moyenne de l'intensité carbone du portefeuille obligataire d'entreprises est de 1167 tCO₂e/M€ CA, pondéré par montant valorisé¹⁷.

A titre comparatif, l'intensité carbone moyenne du portefeuille obligataire d'entreprises est inférieure de 13% à la moyenne d'intensité carbone des émetteurs entreprises de l'indice Barclays Euro Aggregate. Le portefeuille obligataire d'entreprises est fortement exposé à des obligations bancaires / assurances. Ces émetteurs présentent des intensités carbonées relativement importantes dès lors que le périmètre du scope 3 (émissions financées) est inclus mais à date, le scope 3 des émetteurs bancaires est encore souvent estimé par les fournisseurs de données extra-financières. Par conséquent, avec l'évolution du calcul du scope 3 des émetteurs bancaire, ce chiffre pourra être amené évoluer. En effet, à titre de comparaison, l'intensité carbone du portefeuille obligataire d'entreprises Scope 1 et Scope 2 uniquement est estimé à 75 tCO₂/M€ CA par montant valorisé.

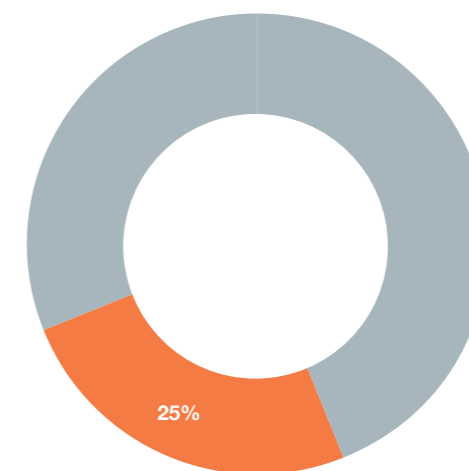
Analyse d'objectifs climatiques des entreprises du portefeuille obligataire d'entreprises

SELENCIA analyse également depuis 2023 le niveau d'engagement climat de son portefeuille à travers la définition d'objectifs climatiques des émetteurs investis dans le portefeuille d'obligations d'entreprises.

L'évaluation du niveau d'ambition de ces objectifs est également réalisée sur une échelle de quatre degrés :

- Peu ambitieux, où la publication d'un objectif de réduction est strictement qualitative et reste ainsi vague et peu engageant ;
- Ambitieux, où la publication d'un objectif de réduction est d'ordre quantitatif et ainsi davantage engageant ;
- Engagé SBTi ;
- Approuvé SBTi.

La « Science Based Targets Initiative » est une initiative visant à accompagner les entreprises et les institutions financières dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de s'aligner avec l'Accord de Paris.



Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille
Obligataire Entreprises Euro

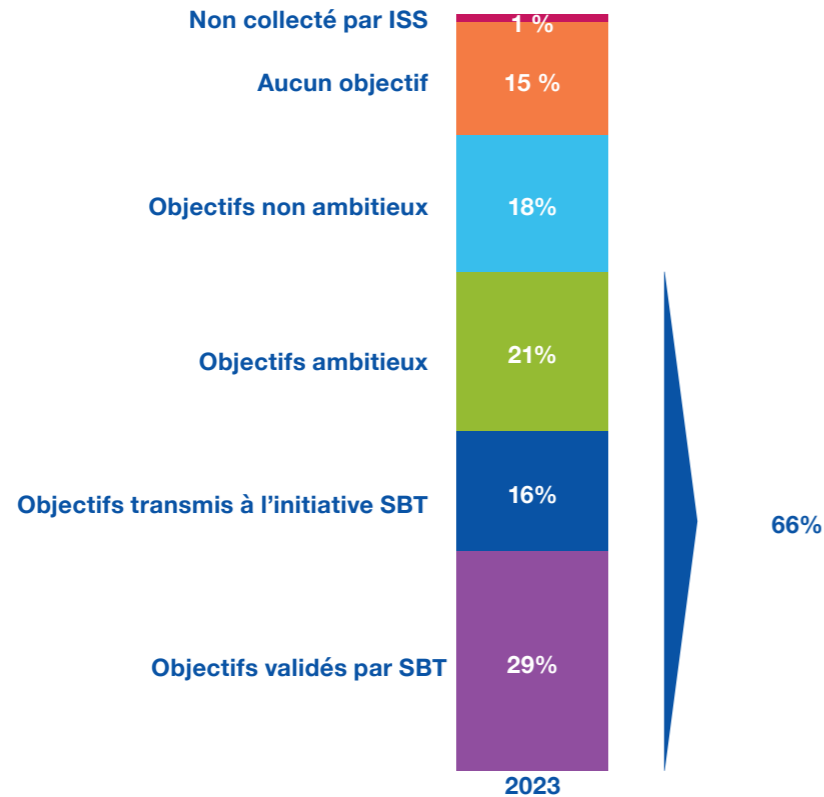
Couverture : 74%

15 - Empreinte carbone et intensité carbone du portefeuille obligataire d'entreprises

16 - Cet indicateur fait référence au PAI 1.2.

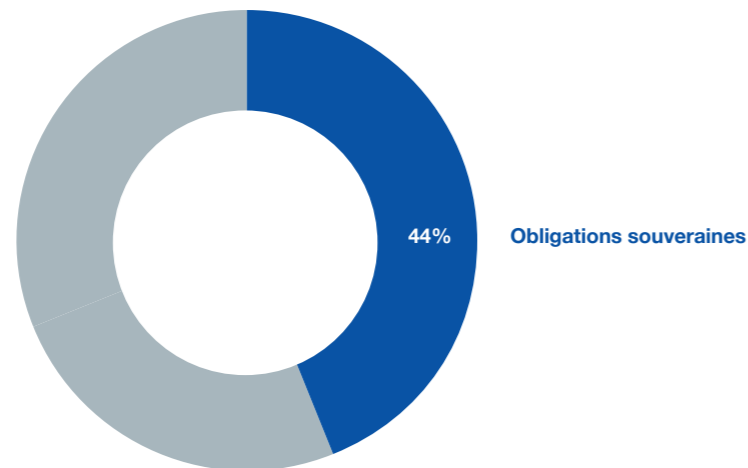
17 - Cet indicateur fait référence au PAI 1.3.

Figure 11 : Distribution des objectifs en matière de climat des entreprises du portefeuille obligataire d'entreprises¹⁸



En 2023, 66% des entreprises en portefeuille ont développé des objectifs de réduction de gaz à effet de serre et s'engagent de manière chiffrée dans une trajectoire de réduction de leurs émissions. Ces données sont estimées par le fournisseur de données ISS.

Obligations souveraines



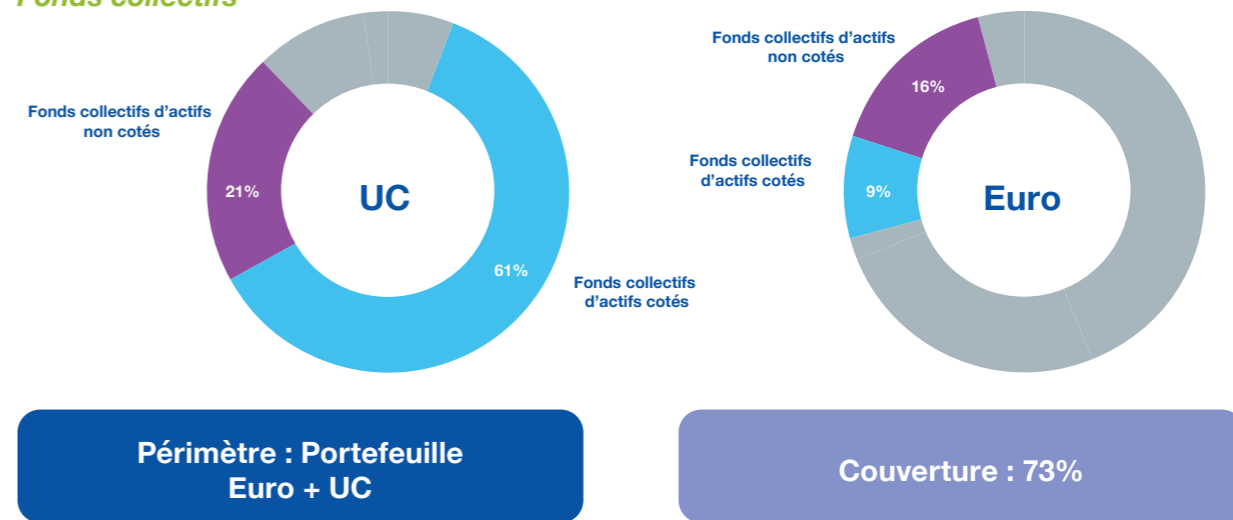
Périmètre : Portefeuille Obligataire Souverain Euro

Couverture : 95%

L'intensité carbone moyenne des entités souveraines, c'est-à-dire l'intensité de production (mesurée en tonnes d'équivalent CO₂ par million d'euros de PIB), qui englobe les émissions de production ainsi que les scopes 2 et 3 par million d'euros de PIB, est de 284 tCO₂e par millions d'euros de PIB pour le portefeuille obligataire souverain de SELENCIA

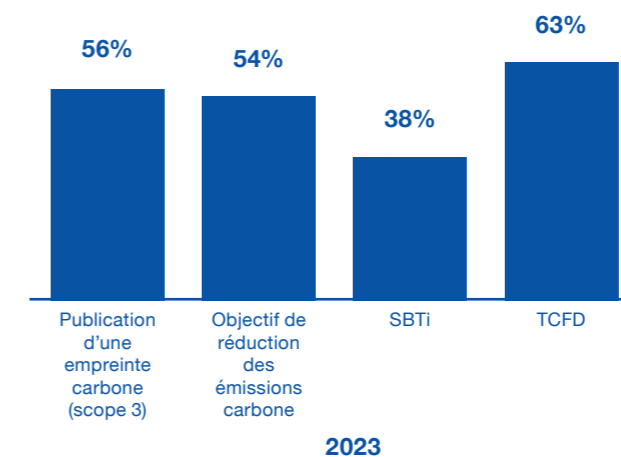
18 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

Fonds collectifs



Les fonds collectifs d'actifs cotés et non cotés représentent respectivement 9% et 15% pour le portefeuille Euro et 59% et 22% pour le portefeuille UC. L'analyse des pratiques des sociétés de gestion concernant les enjeux climatiques porte sur 30 sociétés de gestion couvrant 74% des allocations en fonds collectifs, Euro et UC confondus.

Figure 12 : Distribution des pratiques climat des sociétés de gestion



Parmi les encours détenus par SELENCIA à travers les sociétés de gestion gérant des fonds collectifs, 56% des encours sont investis dans des sociétés de gestion publiant une empreinte carbone de leurs émissions financées (c'est-à-dire, scope 3¹⁹), 54% se sont engagées dans la réduction des émissions carbone à travers un objectif quantitatif (c'est-à-dire un engagement de réduction d'empreinte carbone ou d'émissions chiffrée). Par exemple, BNP Paribas Asset Management a adopté en 2023 un objectif de réduction des émissions carbone, s'engageant ainsi à réduire de 30% les émissions liées à ses investissements (scope 1 et 2) d'ici 2025 puis de 50% d'ici 2030²⁰. 38% des sociétés de gestion ont des objectifs de réduction des émissions carbone ayant été validés par l'initiative Science-Based Targets (SBTi)²¹.

Par ailleurs, 63% des encours sont investis dans des fonds de sociétés de gestion suivant le référentiel de publication émis par la TCFD²².

19 - Empreinte carbone scope 3 : Le scope 3 fait référence ici au portefeuille de gestion (i.e. les émissions financées)

20 - Par rapport aux données de référence de 2019, source : <https://cdn-assets.inwink.com/2a9fc101-1598-4775-b6e1-829cb53111b9/367d9e74-a482-4430-88b9-c5d286c66fcf>

21 - SBTi (Science Based Target initiative) : Cette initiative vise à accompagner les entreprises et les institutions financières dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de s'aligner avec l'Accord de Paris.]

22 - Taskforce on Climate related Financial Disclosure : La TCFD est un référentiel ayant pour objectif de développer des recommandations aux entreprises et aux institutions financières pour améliorer la transparence en matière de risques liés au climat et de leur gestion de ces derniers.

Immobilier détenu en direct

En 2023, des efforts ont été entrepris pour recueillir des données sur l'ensemble du portefeuille immobilier détenu en direct par SELENCIA, soit 6 immeubles, principalement des bureaux situés en Ile-de-France. Cette initiative vise à (i) répondre aux obligations de transparence réglementaires et (ii) permettre l'élaboration d'un plan d'accompagnement visant à accroître la durabilité du patrimoine immobilier détenu en direct par SELENCIA.

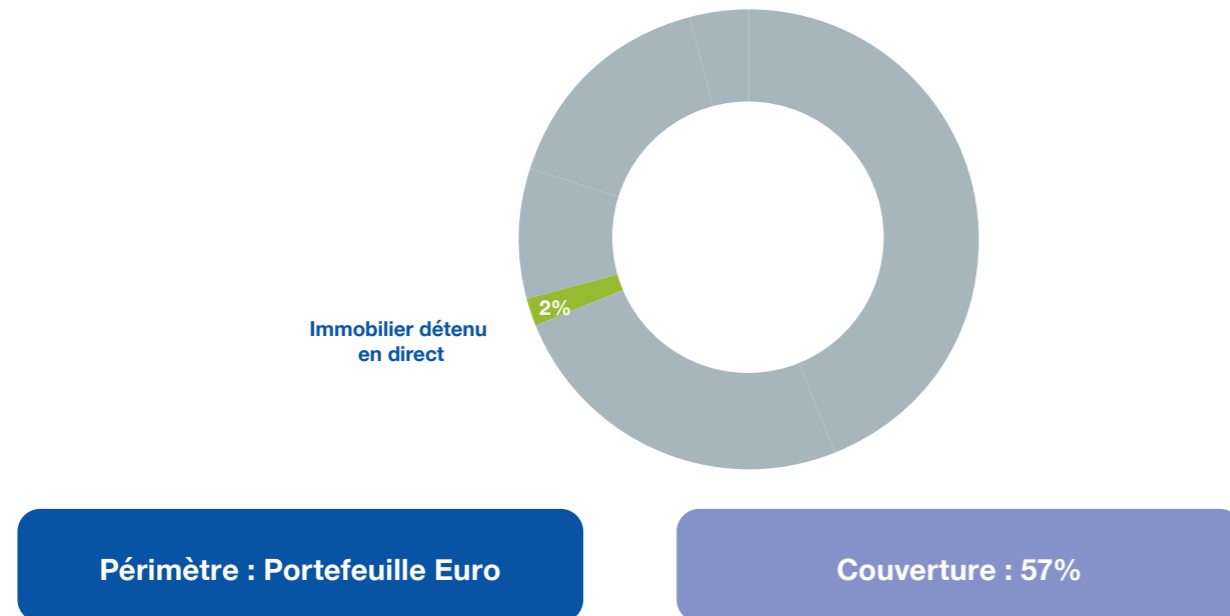
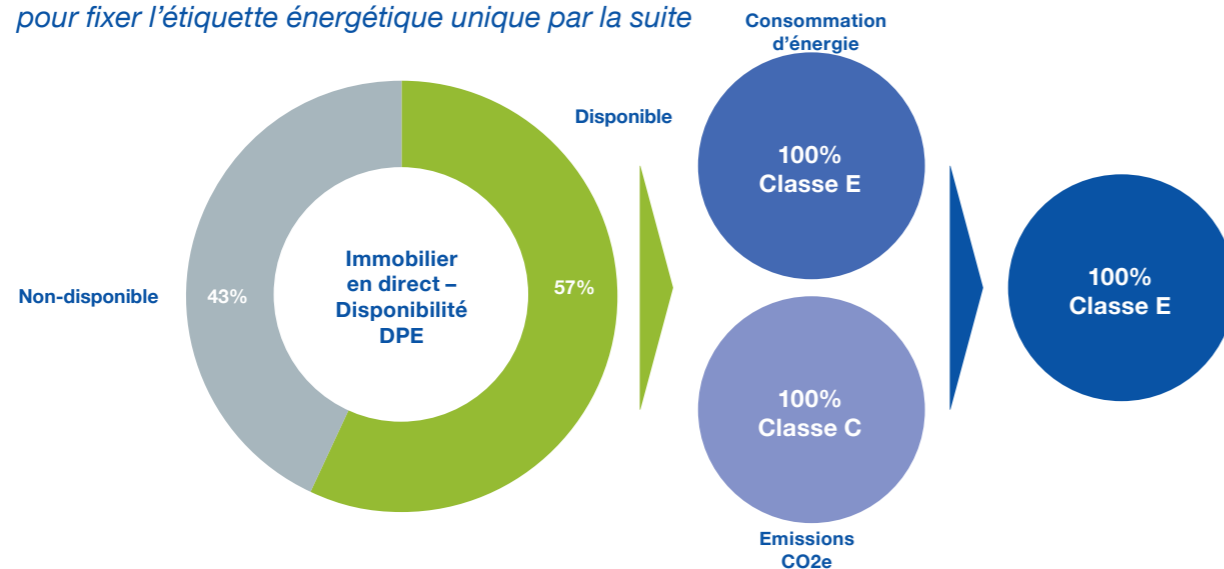


Figure 13 : Résultat des diagnostics de performance énergétique (DPE) en surface sur le parc immobilier de SELENCIA²³.

Note : On retient la classe énergétique maximale (i.e., la moins efficiente) des 2 catégories pour fixer l'étiquette énergétique unique par la suite



Tous les actifs immobiliers détenus en direct pour lesquels un DPE a été effectué se situent en Classe E en termes de consommation d'énergie et en classe C en termes d'émissions CO₂. L'échelle de notation DPE renseigne la performance énergétique à travers des étiquettes allant de A (meilleure) à G (pire). D'après une étude réalisée par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France, 50% des bureaux franciliens livrés avant 2014 ont un DPE de D, E ou F.

23 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

Pour 4 des 6 immeubles, un diagnostic approfondi a été réalisé concernant de potentielles mesures d'améliorations pouvant être réalisées en termes d'efficacité énergétique et d'émissions de CO₂.



G. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

La conservation et la restauration de la biodiversité représentent un défi majeur pour tous les acteurs économiques. Les activités économiques sont étroitement liées à la biodiversité, mais elles sont aussi largement responsables de son déclin.

Selon le dernier rapport de l'IPBES²⁴, 75 % du milieu terrestre est « sévèrement altéré » à ce jour par les activités humaines, 66% du milieu marin. Par ailleurs, 1 million d'espèces sont menacées d'extinction sur 8 millions d'espèces animales et végétales estimées à ce jour sur la Terre.

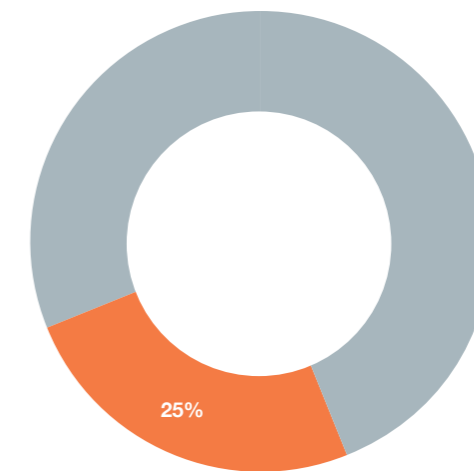
Conscient de l'importance des enjeux relatifs à la biodiversité et de la nécessité d'agir, SELENCIA a commencé des travaux sur le sujet de la biodiversité et a notamment réalisé des analyses d'exposition du portefeuille sur ce sujet. Ces analyses sont basées sur des outils préconisés par des organisations reconnues telles que la TNFD²⁵ et le Fonds mondial pour la nature (i.e., WWF).

Ces premiers travaux d'état des lieux permettent de mettre en lumière l'impact et les dépendances du portefeuille de SELENCIA sur les écosystèmes.

A date, aucune stratégie d'alignement aux objectifs long terme liés à la biodiversité n'a été définie par SELENCIA. Ce sujet sera cependant traité dans la redéfinition de la stratégie d'investissement durable dans le cadre de l'intégration au groupe Carac.

Obligations d'entreprises

Sur le périmètre des obligations d'entreprises, SELENCIA a analysé en 2023 le nombre d'entreprises du portefeuille ayant selon les données extra financières ISS un impact négatif sur des espèces en danger ou en voie d'extinction.



Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille
Obligataire Entreprises Euro

Couverture : 65%

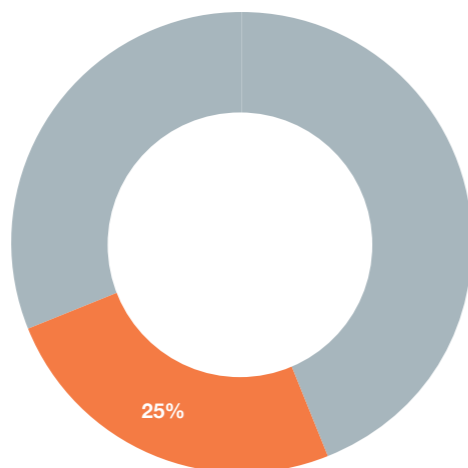
24 - Intergovernmental Science Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services

25 - Taskforce on Nature-related Financial Disclosures est un référentiel qui a pour mission d'élaborer et de fournir un cadre de gestion et de divulgation des risques permettant aux organisations de déclarer les risques liés à la nature.

Sur la couverture de l'analyse (97%), 0,7% des encours sont reliés à un impact négatif sur des espèces en danger ou en voie d'extinction, cela représente 1 titre dans le portefeuille (Exxon Mobil).

Également sur le périmètre obligatoire et à l'instar de la Carac, SELENCIA a procédé cette année à une analyse sectorielle des actifs de son portefeuille obligatoire d'entreprises en s'appuyant sur l'outil ENCORE (*Exploring Natural Capital Opportunities Risks and Exposure*).

Cet outil, recommandé par la TNFD, permet d'examiner les impacts et la dépendance des secteurs économiques vis-à-vis des services écosystémiques, c'est-à-dire des services naturels dont nous bénéficions gratuitement.



Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille Obligatoire Entreprises Euro

Couverture : 75%

Utilisant la méthodologie LEAP (Localiser, Évaluer, Analyser, Préparer) préconisée par la TNFD pour cerner les risques et opportunités liés à la nature, cette analyse a été effectuée pour la première fois en 2023. À travers une grille sectorielle détaillée, qui associe à chaque secteur d'activité un processus de production spécifique, SELENCIA a évalué le nombre d'impact et de dépendances de ses investissements.

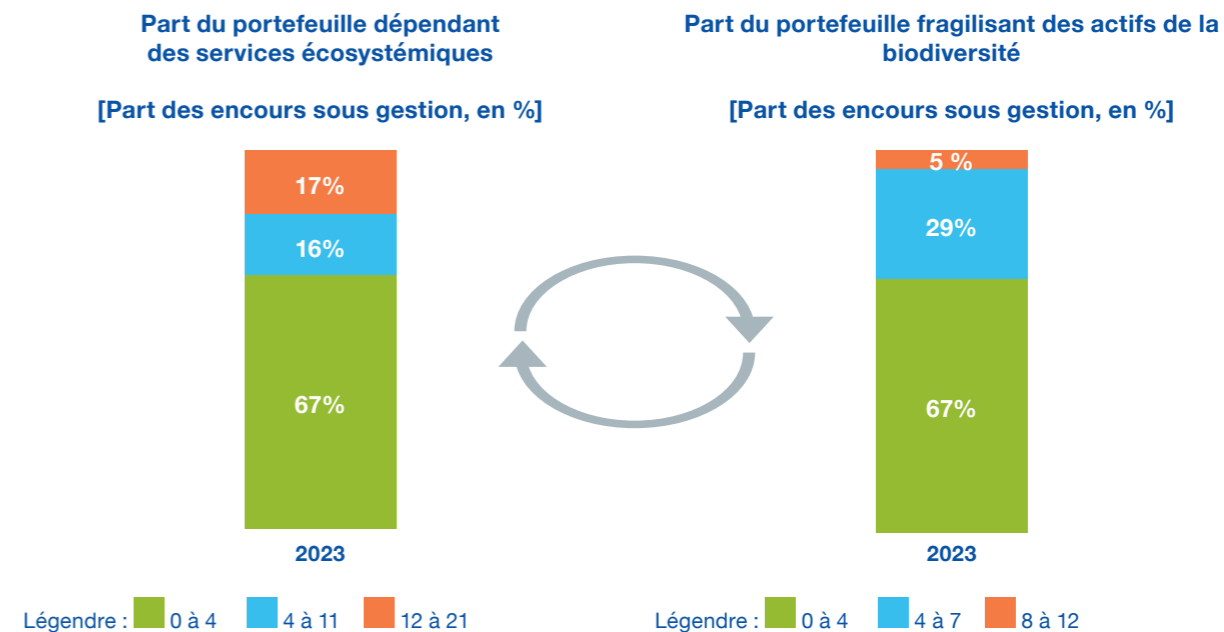
La base de données ENCORE développée par la Natural Capital Finance Alliance en partenariat avec le PNUE-WCMC²⁶ (Programme des Nations Unies pour l'environnement), mesure des niveaux d'impact aux actifs de la biodiversité²⁷ et de dépendances aux services écosystémiques²⁸ sur une échelle de 1 à 5. L'analyse réalisée sur le portefeuille obligatoire d'entreprises porte sur le nombre d'impacts et de dépendances, et non l'importance de ces derniers.

26 - Centre Mondial de surveillance pour la conservation de la nature. Il fait partie du programme des Nations Unies pour l'environnement depuis 2000.

27 - Perturbations, Utilisation des écosystèmes d'eau douce, Emissions de gaz à effet de serre (GES), Utilisation de l'écosystème marin, Polluants atmosphériques hors GES, Utilisation d'autres ressources, Polluants du sol, Déchets solides, Utilisation des écosystèmes terrestres, Polluants de l'eau, Utilisation de l'eau.

28 - Biens et services que la biodiversité fournit à la société, et qui sont nécessaires à son fonctionnement. Les 21 services écosystémiques sont les suivants : Régulation climatique, Dilution par l'atmosphère et les écosystèmes, Contrôle des maladies, Fibres et autres matériaux, Filtration, Protection contre les inondations et les tempêtes, Matériaux génétiques, Eau souterraine, Maintien des habitats de reproduction, Stabilisation de masse et contrôle de l'érosion, Médiation des impacts sensoriels, Contrôle des nuisibles, Pollinisation, Qualité du sol, Eau de surface, Ventilation, Maintenance du flux d'eau, Qualité de l'eau.

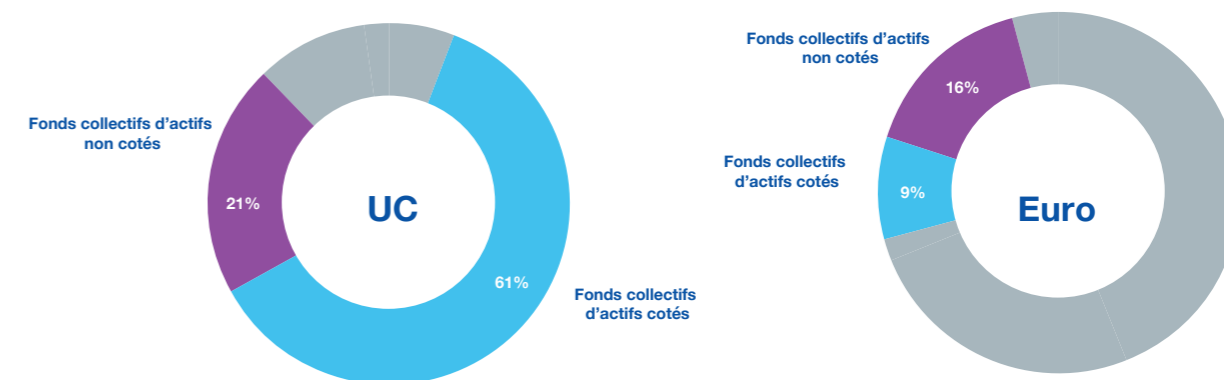
Figure 14 : Part du portefeuille dépendant des actifs de la biodiversité et fragilisant des services écosystémiques dans une perspective de double matérialité



Ce premier état des lieux sur le portefeuille obligatoire d'entreprises illustre que 67% des actifs présentent des dépendances à 1 ou 4 services écosystémiques, sur 21 répertoriés²⁹. Ces actifs appartiennent principalement aux secteurs du transport, de l'énergie et les services aux collectivités³⁰.

Sur le volet de l'impact du portefeuille obligatoire d'entreprises, seul 5% des titres en portefeuille impactent plus de 8 actifs de la biodiversité, sur 12.

Fonds collectifs



Périmètre : Portefeuille Euro + UC

Couverture : 73%

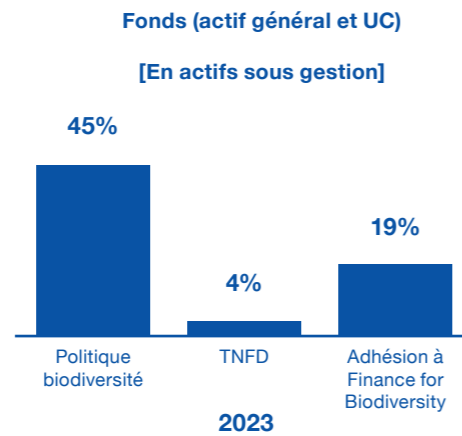
Les fonds collectifs d'actifs cotés et non cotés représentent respectivement 9% et 16% pour le portefeuille Euro et 61% et 21% pour le portefeuille UC.

Les pratiques de 30 sociétés de gestion, représentant 73% des encours en fonds collectifs de SELENCIA, ont également été analysées à l'aune des engagements en matière de prise en compte des enjeux de biodiversité.

29 - Selon la méthodologie ENCORE, les secteurs du transport et de l'automobile sont les plus dépendants aux services écosystémiques, avec 12 dépendances. Le secteur de l'énergie, lui, impacte le plus d'actifs de la biodiversité, 10 sur 12 au total.

30 - Comprend principalement l'électricité, le gaz, la compagnie des eaux.

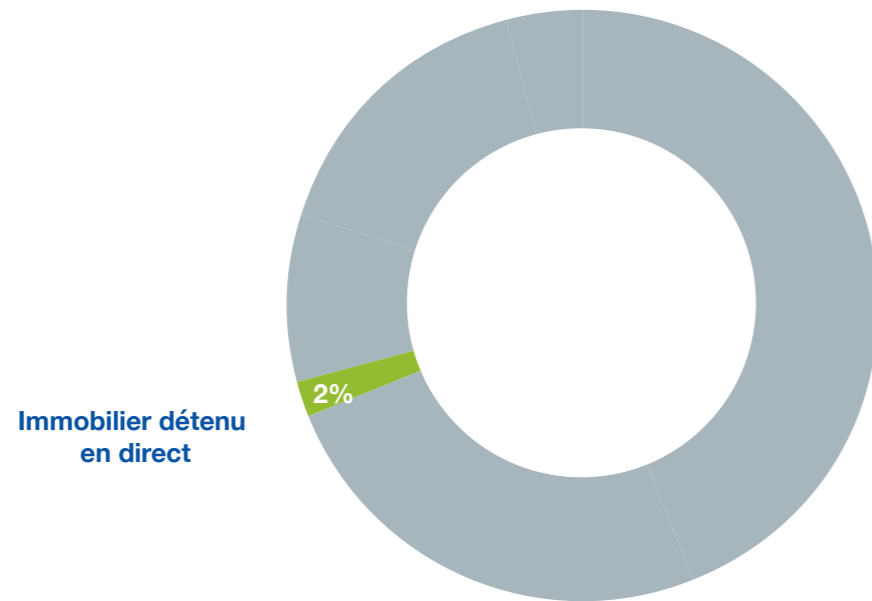
Figure 15 : Intégration des enjeux relatifs à la biodiversité des sociétés de gestion des fonds collectifs investis dans le portefeuille Euro et UC³¹



Pour 47% des encours analysés, les sociétés de gestion ont développé une politique relative à la prise en compte des enjeux de biodiversité.

Sur le périmètre analysé, 26% des encours dans lesquels SELENCIA investit sont des sociétés de gestion ayant rejoint l'initiative de place Finance for Biodiversity et 4% des encours des sociétés de gestion ayant adhéré à la TNFD (Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures).

Immobilier détenu en direct



Périmètre : Portefeuille Euro

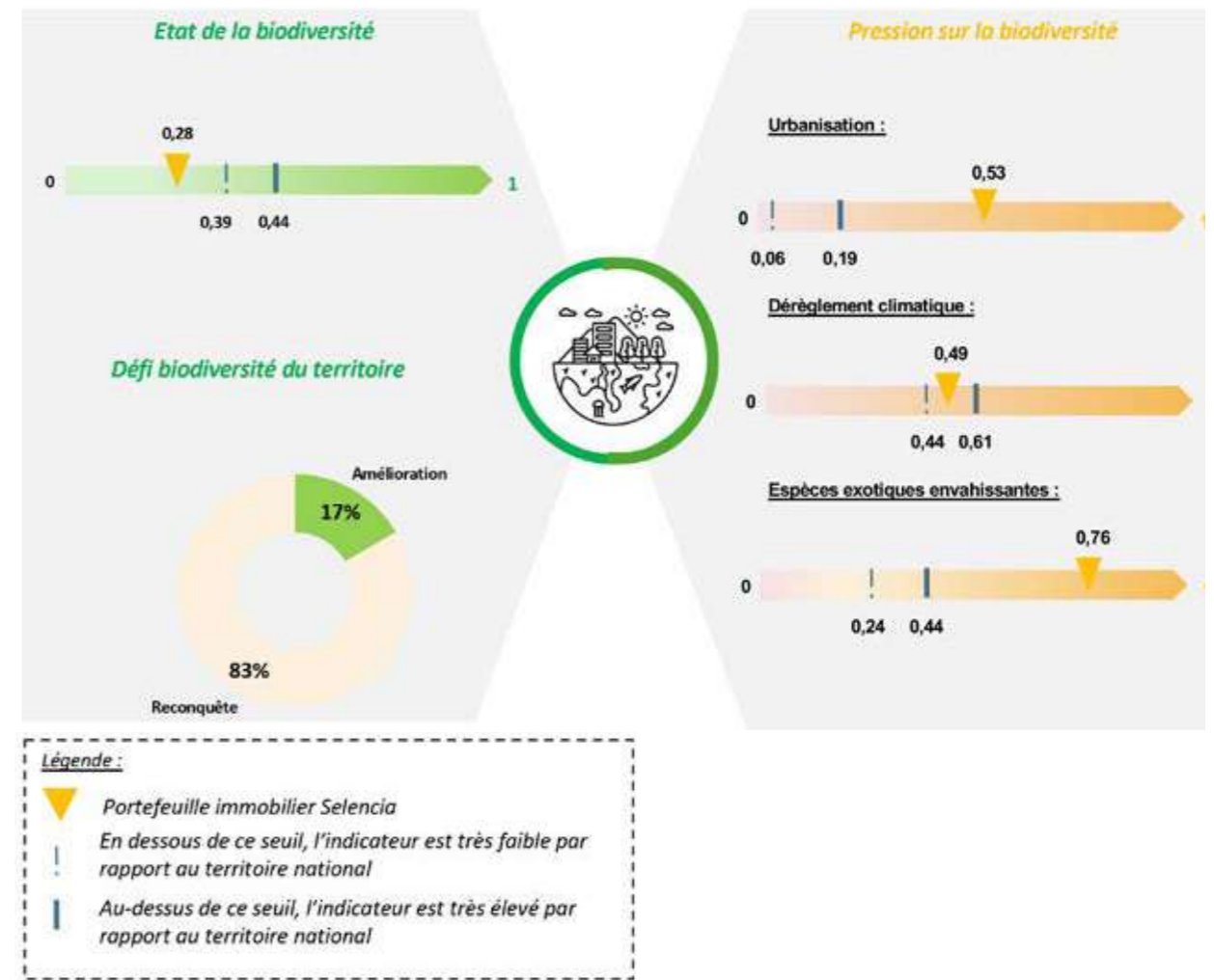
Couverture : 100%

Cette année, SELENCIA a évalué l'impact et l'exposition aux risques en termes de biodiversité de son portefeuille immobilier détenu en direct. Cette démarche, couplée à une analyse des risques climatiques, a pour objectif d'offrir une perspective plus précise sur les actifs détenus et d'informer les décisions d'investissement.

31 - Sources : Selencia, INDEFI, données extra-financières ISS.

Pour mener l'analyse d'exposition aux risques de biodiversité, l'outil Resilience for Real Estate (R4RE), développé par l'OID³² a été employé. Cet outil, spécialisé dans la biodiversité, permet d'évaluer de manière approfondie l'impact des investissements immobiliers sur l'environnement naturel.

Figure 16 : Enjeux de biodiversité des espaces où sont implantés les actifs physiques de SELENCIA³³



Évaluation de l'état de la biodiversité :

L'indicateur "État de la biodiversité" sert de référence pour évaluer la qualité des écosystèmes selon quatre sous-indicateurs clés : la proximité des zones protégées, la présence d'espèces importantes pour la conservation, la qualité du paysage et la connectivité écologique³⁴. Un score élevé sur cet indicateur signale un risque accru de perturbation de la biodiversité. SELENCIA affiche un score faible, en raison de son patrimoine urbain (principalement en Île-de-France), par rapport à la moyenne nationale.

32 - Observatoire de l'Immobilier durable

33 - Sources : Selencia, INDEFI, Outil R4RE, Observatoire de l'Immobilier Durable, base d'analyse biodiversité de BIODI-Bat.

34 - La connectivité écologique fait référence au mouvement sans entrave des espèces animales et végétales à travers l'environnement

Défis en matière de biodiversité du territoire :

La majorité des actifs immobiliers (environ 83%³⁵) se situe dans des territoires de reconquête, où les conditions sont peu favorables à la biodiversité. L'enjeu principal est de restaurer des milieux propices à la vie tout en favorisant la mobilité et la dispersion des espèces. Un autre actif immobilier (représentant 17%²¹) se situe dans une zone nécessitant des améliorations (e.g., Paris 12ème avec notamment les Bois de Vincennes à proximité).

Pressions sur la biodiversité :

L'indicateur "Urbanisation" évalue la conversion des espaces naturels en zones urbaines et le degré de fragmentation des habitats. SELENCIA affiche un score de 0,53/1, mettant en évidence un fort niveau d'urbanisation par rapport à la moyenne nationale.

L'indicateur "Dérèglement climatique" reflète les variations de température et leur impact sur la migration et l'adaptation des espèces. Environ 83% des actifs du portefeuille, principalement localisés en région parisienne, sont en ligne avec la moyenne du territoire nationale.

Enfin, l'indicateur "Espèces exotiques envahissantes" est basé sur le nombre d'espèces exotiques détectées, indiquant un risque de perturbation des écosystèmes.



H. DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES DE DURABILITÉ DANS LA GESTION DE RISQUES

H.1 Gestion des risques sur le portefeuille de SELENCIA

En 2023, SELENCIA a effectué des analyses approfondies afin de déterminer les risques climatiques pesant sur son portefeuille. Ces analyses sont effectuées sur le périmètre Euro sur les titres détenus en direct (obligataire et immobilier). Le portefeuille UC est donc exclu de ces analyses au vu de la faible représentation de ces actifs détenus en direct.

En termes de disponibilité de données, les risques physiques et de transition ne sont quantifiables que sur les sociétés et les actifs physiques, ce qui limite cette analyse aux obligations d'entreprises et les biens immobiliers détenus en direct.

Le risque climatique, tel que défini par l'EIOPA³⁶ et l'ACPR³⁷ comprend deux sous-jacents : les risques physiques et les risques de transition.

Identification et évaluation des risques physiques climatiques

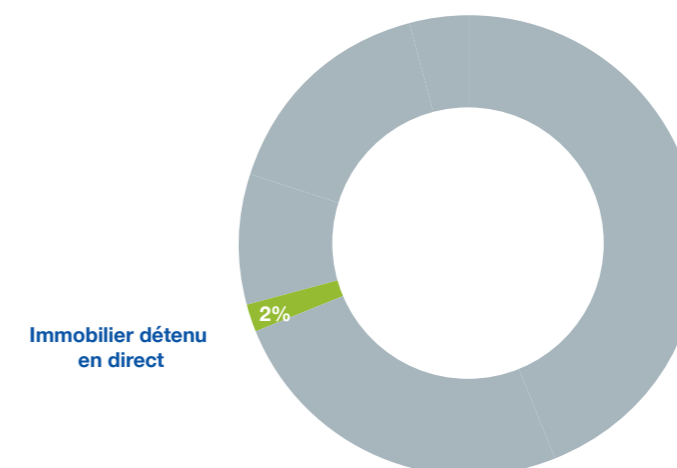
Les risques physiques correspondent aux risques résultant de dommages causés par des phénomènes météorologiques, climatiques ou sismiques (glissement de terrain, inondation, feu de forêt, risque nucléaire...). En France, ils sont recensés par la base Géorisques du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Le niveau de risque correspond au nombre de risques physiques auxquels une commune est exposée.

L'analyse des risques physiques a été conduite à deux niveaux distincts :

- Le premier, au niveau des risques des pays dans lesquels les actifs sont exposés ;
- Le second, au niveau des risques des adresses précises des actifs.

L'analyse de risques physiques s'effectue sur le portefeuille immobilier détenu en direct, où il est le plus matériel. Pour le portefeuille obligataire ou souverain, ces données sont soit non disponibles soit non applicables au type d'actif.

Immobilier détenu en direct



Périmètre : Portefeuille Euro

Couverture : 100%

36 - Autorité Européenne des Assurances et des pensions professionnelles

37 - Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution

Dans le cadre de la méthodologie de l'EIOPA, chaque pays se voit attribuer un niveau de vulnérabilité aux risques physiques. Trois niveaux d'exposition croissante à ce risque ont été définis (i.e., échelle de 1 à 3) par l'agence de notation Standard & Poor's en 2014. Ces expositions sont par ailleurs recommandées par l'Annexe 2 de l'étude réalisée en 2018 par l'ACPR sur l'exposition des assureurs français au risque du changement climatique.

Analyse de risques relatifs aux pays

Sachant que l'ensemble des actifs immobiliers détenus en direct par SELENCIA sont situés sur le territoire français et que la France est soumise à un risque de 1/3, le risque moyen du portefeuille est de 1/3.

Analyse de risques relatifs à la localisation des actifs

Pour compléter cette analyse réalisée au niveau pays, SELENCIA a approfondi l'analyse en étudiant les adresses de chaque actif immobilier afin d'avoir une vision plus granulaire des risques physiques. L'analyse se fonde sur les données de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique et sur le portail Géorisques.

En moyenne, le portefeuille immobilier détenu en direct présente un risque pondéré modéré de 1,4/4. Aucun actif immobilier du portefeuille n'est exposé à un risque moyen élevé (4/4). Les risques les plus identifiés sur les actifs immobiliers détenus en direct par SELENCIA sont :

- **Retrait et gonflement des argiles** : Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente le risque ;
- **Mouvements de terrains** : Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, du sol ou du sous-sol.
- **Inondations** ;

Analyse Géorisques	En %
Part de l'immobilier en direct soumis à risque physique faible (0-1)	0%
Part de l'immobilier en direct soumis à risque physique existant (1-2)	100%
Part de l'immobilier en direct soumis à risque physique moyen (2-3)	0%
Part de l'immobilier en direct soumis à risque physique élevé (3-4)	0%

Identification et évaluation des risques de transition climatiques

Les risques de transition climatique sont les risques financiers, économiques et sociaux associés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

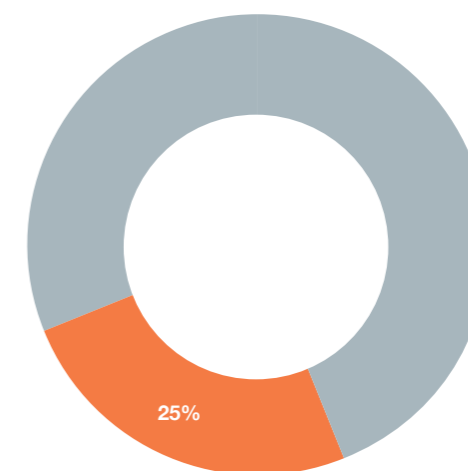
La Task-force on Climate related Financial Disclosures (TCFD) définit quatre typologies de risques de transition :

- **Politique et réglementaire** : Changements potentiels dans la réglementation pour réduire les effets néfastes du changement climatique et promouvoir l'adaptation au changement climatique. Ce risque est spécifique aux pays et aux secteurs ;
- **Technologique** : Technologies émergentes affectant la compétitivité et les coûts ;
- **Marché** : Variations possibles de l'offre et de la demande de certains produits et services ;
- **Réputationnel** : Changements potentiels dans la perception qu'ont les clients ou la communauté d'une entreprise, en raison de ses impacts négatifs ou positifs sur le changement climatique (controverses, greenwashing...).

En 2023, SELENCIA a également déployé une analyse des risques de transition liés au climat portant sur le portefeuille obligataire d'entreprises.

Obligations d'entreprises

L'analyse se base sur la méthodologie Climate Policy Relevant Sector (CPRS) de l'EIOPA, associant pour chaque secteur NACE³⁸ un risque de transition. Sur une liste de 8 secteurs précis, la méthodologie considère comme risqués les 6 premiers : Combustibles fossiles, Services d'intérêt public intensifs en énergie, Bâtiments, Transport, Agriculture, Finance, Scientifique et Recherche et Développement et 'Autres'. Les secteurs ont été définis par la méthodologie CPRS afin d'identifier les secteurs où la politique d'action climatique serait la plus matérielle.



Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille Obligataire Entreprises Euro

Couverture : 94%

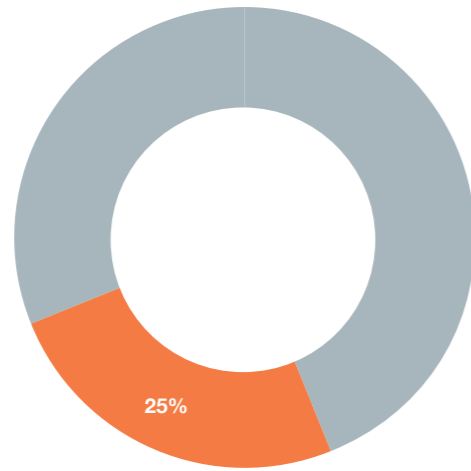
Figure 17 : Classification du portefeuille obligataire d'entreprises de SELENCIA selon secteurs à haut risque de transition



Avec une grande partie du portefeuille tombant dans le secteur financier, c'est-à-dire dans la classification CPRS comme 'Autres', une grande majorité des secteurs sont neutres en termes de risques climatiques. Parmi les 40% de titres identifiés comme appartenant à des secteurs à haut risques de transition, le secteur du bâtiment est le plus représenté.

38 - Statistical Classification of Economic Activities in the European Community, la classification sectorielle utilisée dans la classification des activités économique dans l'Union Européenne.

Pour étayer cette analyse basée sur les recommandations de l'EIOPA, SELENCIA a réalisé une analyse reposant sur les recommandations de la TCFD³⁹ et sur la méthodologie d'analyse de risques climat développée par INDEFI, un cabinet de conseil externe. Cette analyse fournit une vision statique des impacts potentiels du changement climatique sur les entreprises auxquelles SELENCIA est exposée au 31 décembre 2023, reposant les secteurs d'activité.

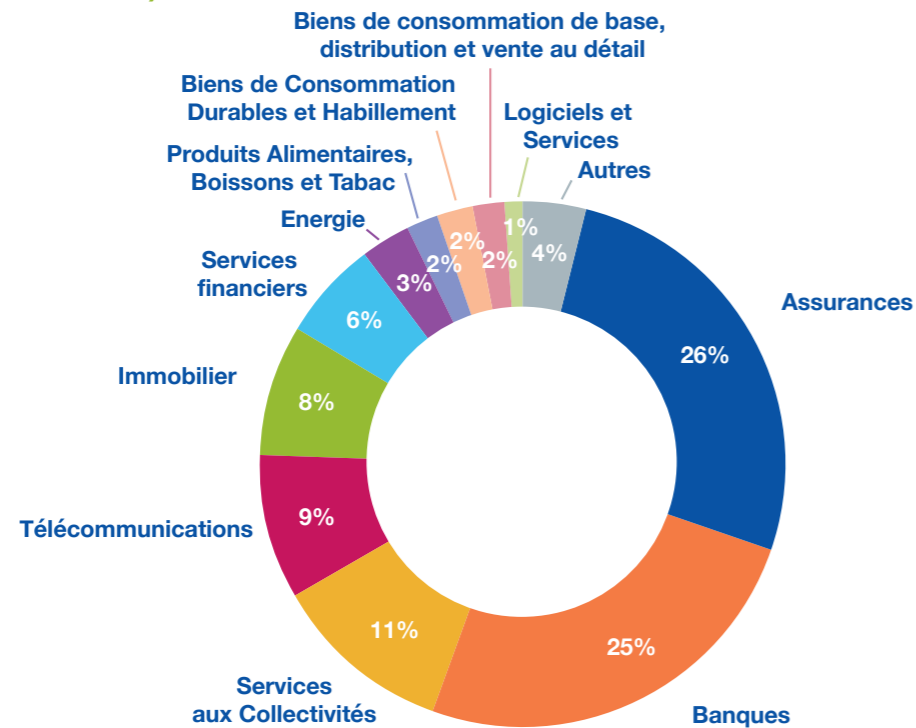


Obligations d'entreprises

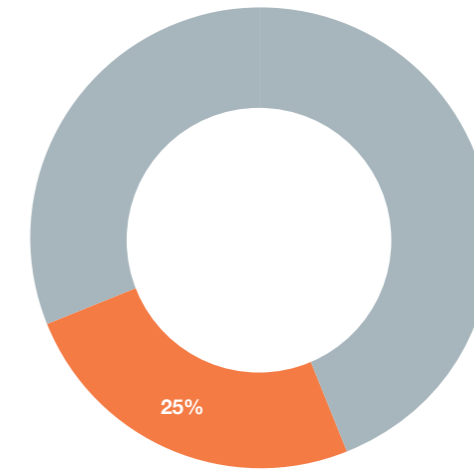
Périmètre : Portefeuille Obligataire Entreprises Euro

Couverture : 75%

Figure 18 : Classification du portefeuille obligataire d'entreprises de SELENCIA selon les GICS (24 secteurs)⁴⁰



39 - Taskforce on Climate related Financial Disclosure
40 - Sources : Selencia, INDEFI, données de classification GICS d'ISS.



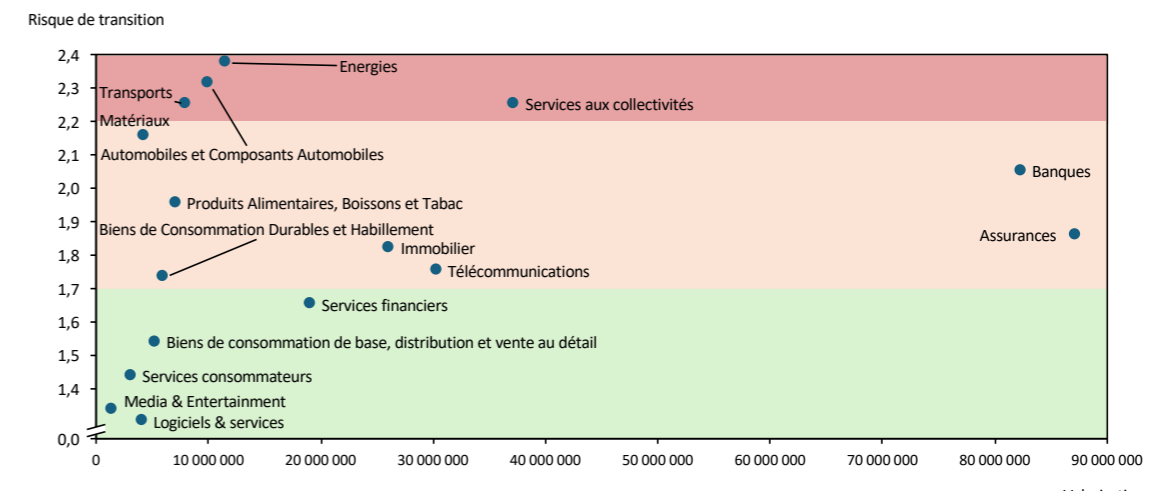
Obligations d'entreprises

Périmètre : Portefeuille Euro

Couverture : 75%

Le graphique ci-dessous présente l'exposition consolidée du portefeuille obligataire d'entreprises aux risques de transition liés au climat.

Figure 19 : Cartographie sectorielle du portefeuille de SELENCIA aux risques de transition⁴¹

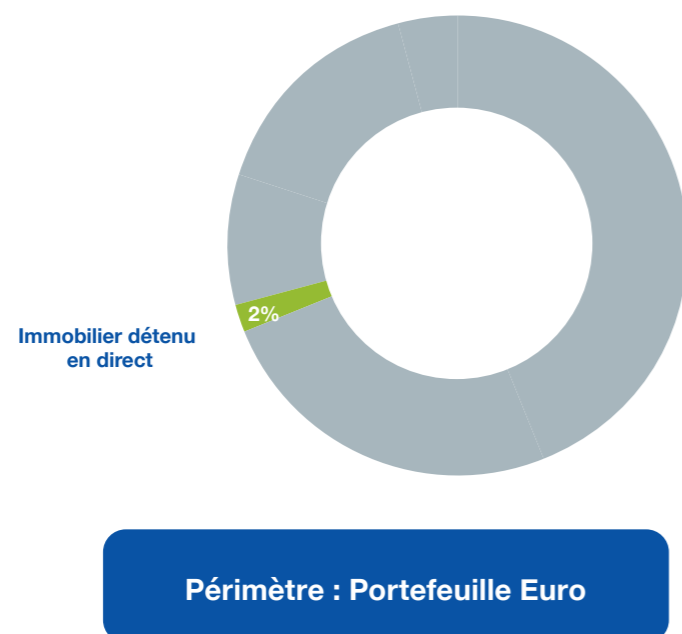


Cette cartographie de risques de transition liés au climat permet d'identifier sur l'axe des abscisses le montant de valorisation des investissements obligataires d'entreprises aux 31/12/2023 relatif à chaque secteur. L'axe des ordonnées quant à lui quantifie le risque de transition sur une échelle de 0 à 3. Un risque ayant un score au-dessus de 2,2/3 est qualifié comme un risque élevé. Les principales limites de ces analyses concernent l'aspect statique du scénario de référence ainsi que la fiabilité des données sur l'appartenance sectorielle de chaque titre.

41 - Sources : Selencia, INDEFI, données de classification GICS d'ISS.

La très grande majorité des titres en portefeuille font partie des secteurs présentant un risque de transition jugé faible (<1,7/3) à modéré (<2,2/3), à l'exception de certains titres présents dans le secteur énergétique, des transports et des services aux collectivités.

Ces titres ont cependant un poids relativement faible dans le portefeuille puisque le portefeuille obligataire se compose en majorité de titres dans le secteur bancaire ou d'assurance, qui sont associés à des risques de transition moyens (2,1 et 1,85 respectivement).



Selon la même méthodologie que celle utilisée pour le portefeuille obligataire d'entreprises, le portefeuille immobilier est exposé à des risques de transition qualifiés de moyen, au regard principalement des forts enjeux réglementaires portant sur le secteur en France.

H.2 Gestion interne des risques

SELENCIA a intégré les risques en matière de durabilité (risque ESG) dans ses processus de gestion interne des risques. Dans sa politique de risque, SELENCIA classe les risques selon la taxonomie des risques. Celle-ci est conçue de manière à garantir une approche cohérente et globale de gestion interne des risques:

Risque global			
Risques financiers	Risques du passif d'assurance	Risques opérationnels	Autres risques
<p>Risque de défaut</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque de défaut de contrepartie Risque de défaut des investissements <p>Risque de Marché</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque de taux d'intérêt Risque sur actions Risque de spread Risque de change Risque sur actifs immobiliers Risque de concentration du risque de marché <p>Risque de liquidité</p> <p>Risque lié aux actifs incorporels</p>	<p>Risque de Souscription Vie</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque de mortalité Risque de longévité Risque d'incapacité/invalidité Risque de chutes Risque de dépenses Risque de révision <p>Risque de Catastrophe - Vie</p>	<p>Pratiques d'emploi et sécurité sur le lieu de travail</p> <p>Gestion de l'exécution, de la livraison et des processus</p> <p>Technologie</p> <p>Fraude interne</p> <p>Fraude externe</p> <p>Dommages aux biens matériels</p> <p>Clients, Produits et Pratiques commerciales et juridiques</p> <p>Conduct</p> <p>Conformité réglementaire</p> <p>Tiers</p> <p>Reporting réglementaire, publication, déclarations fiscales</p> <p>Gestion de la continuité d'activités, gestion de crise, résilience opérationnelle</p> <p>Gestion des données</p> <p>Sécurité de l'information</p> <p>Modèle</p>	<p>Risque stratégiques</p> <p>Risques liés à la gestion du changement</p> <p>Risques liés à l'environnement économique/l'industrie</p> <p>Risque systémique</p> <p>Risque de durabilité</p>

Un risque de durabilité est un événement environnemental, social ou de gouvernance (ESG) incertain qui, s'il se produit, peut avoir un impact négatif significatif sur SELENCIA et ses filiales Il inclut les opportunités qui peuvent s'offrir à SELENCIA et ses filiales en raison de l'évolution des facteurs environnementaux ou sociaux.

La politique de Risque de SELENCIA et ses filiales retient les sous risques énumérés ci-dessous :

- **L'environnement** se rapporte à la qualité et au fonctionnement de l'environnement naturel et des écosystèmes, et à la contribution positive de SELENCIA à leur égard - cela comprend :
 - Recul de la biodiversité (extinction/réduction d'espèces végétales ou animales, local ou au niveau mondial) ;
 - Emissions de gaz à effet de serre;
 - Changement climatique (vents violents, conditions météorologiques extrêmes, catastrophes naturelles, réchauffement climatique...);
 - Énergie renouvelable;

- Efficacité énergétique ;
- L'épuisement ou la pollution de l'air, de l'eau ou des ressources ;
- La gestion des déchets;
- Appauvrissement de l'ozone stratosphérique ;
- Changement d'occupation des sols ;
- Acidification des océans;
- Modifications des cycles de l'azote et du phosphore.

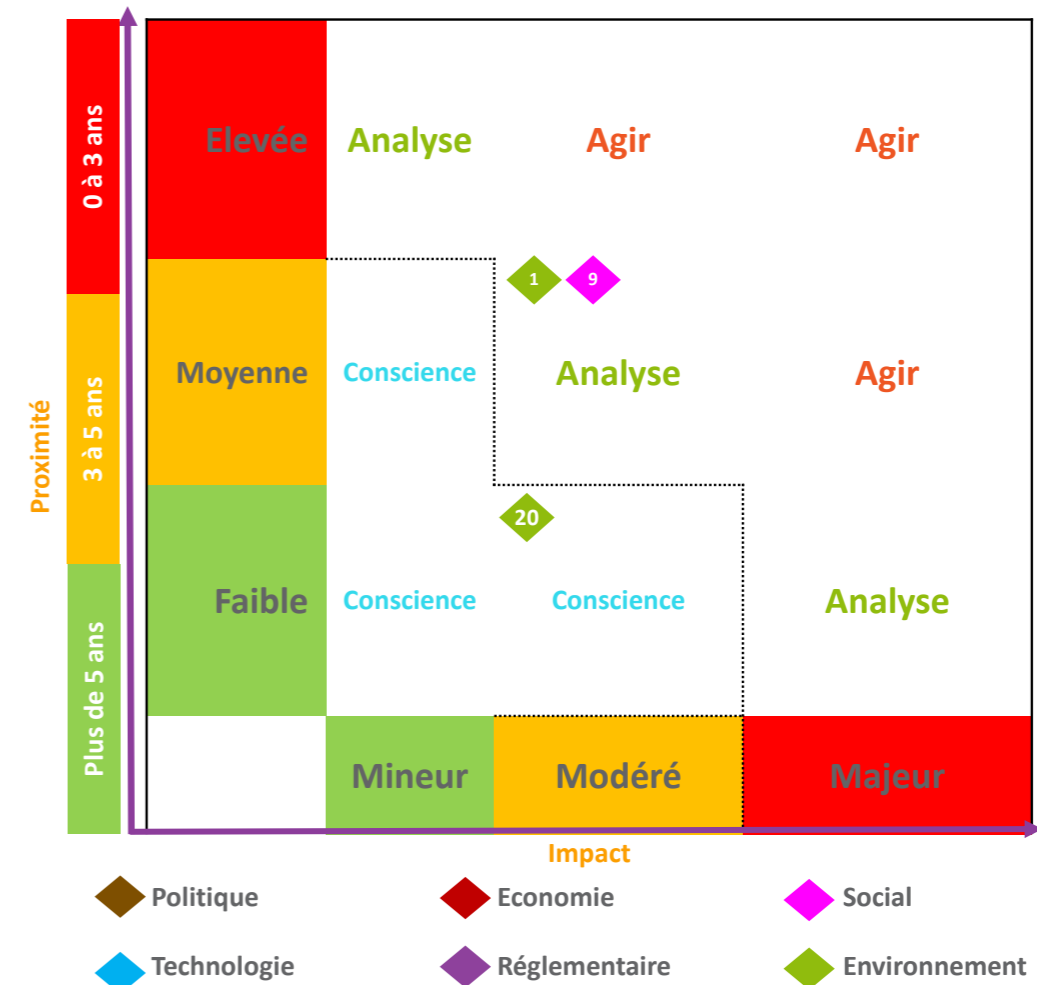
• **Le social** concerne les droits, le bien-être et les intérêts des personnes et des communautés :

- Droits humains;
- Normes de travail (travail des enfants, esclave et servitude) ;
- Santé et sécurité au travail ;
- Liberté d'association et d'expression ;
- Gestion du capital humain & relations sociales ;
- Diversité ;
- Relations avec les collectivités locales ;
- Activités dans les zones de conflit ;
- Santé & accès aux médicaments ;
- Virus (SIDA / VIH / Coronavirus...);
- La protection des consommateurs ;
- Armes controversées.

• **La gouvernance** concerne :

- Structure, taille, diversité, compétences et indépendance du conseil d'administration ;
- Rémunération des dirigeants ;
- Droits des actionnaires ;
- Interaction avec les parties prenantes ;
- Divulgence d'informations ;
- L'éthique;
- Pots-de-vin et corruption ;
- Contrôles internes et gestion des risques ;
- Stratégie d'entreprise et sa mise en œuvre pour les questions environnementales et sociales ;
- Les questions portant sur les relations entre la direction d'une entreprise - son conseil d'administration - ses actionnaires - ses parties prenantes.

SELENCIA procède à des évaluations des risques auxquels elle est exposée sur une base régulière. SELENCIA a identifié par le passé trois risques de durabilité pertinents pour son activité au sein de son évaluation des risques émergents dont voici un extrait :



1 Pollution et changement climatique : L'augmentation de la fréquence et de la violence des événements climatiques (tempêtes, inondations, ...), les mouvements de populations induisant des risques géopolitiques nouveaux, et la problématique d'emballage de ces phénomènes pourraient impacter l'économie mondiale, les marchés financiers et impacter ainsi SELENCIA notamment via ses investissements.

9 Responsabilité sociétale des assureurs, manière éthique de conduire l'activité : Face aux enjeux ESG, les attentes et exigences des clients & partenaires sont croissantes concernant la responsabilité des assureurs en tant qu'investisseurs institutionnels, sur le changement climatique, et leurs engagements sociaux/écologiques. Ces attentes peuvent conduire à un désavantage concurrentiel, les clients s'orientant vers les assureurs effectivement engagés sur ces questions, voire des mécanismes de boycott, et plus généralement, des impacts sur la réputation de SELENCIA / de son groupe.

20 Risque de transition : Le risque de transition survient alors que les différents acteurs économiques cherchent à s'adapter au changement climatique (via par exemple la réduction des émissions de CO2). Cela a des implications pour les assureurs-vie compte tenu de la manière dont ils investissent. Un risque de transition particulier est la survenance d'actifs bloqués. Ce sont des actifs qui deviennent obsolètes en raison de changements de politique (véhicules diesel, autres industries, ...) ou en raison de la tarification du carbone. Ces actifs peuvent ne pas être résilients au climat et devenir non rentables, risqués ou compromis par des changements physiques.

L'évaluation de ces risques émergents s'effectue selon deux dimensions :

- Proximité: illustre la vitesse avec laquelle le risque pourrait se développer, évoluer et impacter l'activité de SELENCIA.
- Impact : mesure l'impact sur le résultat, la solvabilité, la liquidité, la réputation, les impacts opérationnels, réglementaires, et pour les clients et partenaires de SELENCIA.

Trois niveaux d'analyse sont ainsi retenus pour ces risques :

- Conscience : le risque doit être surveillé, considérant sa forte volatilité et sa grande incertitude en termes de développement, évolution.
- Analyser : le risque doit être analysé: les impacts, la vitesse à laquelle il peut évoluer sont incertains, une meilleure compréhension est nécessaire avant d'envisager des actions.
- Agir : le risque exige des mesures d'atténuation pour éviter et/ou réduire les impacts potentiels sur l'activité.

SELENCIA a réalisé également des stress tests liés au climat dans le cadre de son exercice ORSA 2022 (Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité). Ces stress tests examinent certaines composantes de ces risques de durabilité afin de mieux comprendre les impacts potentiels à moyen et long terme et d'identifier les actions appropriées.

Trois scénarios ont ainsi été considérés :

- **Scénario de politique précoce** : des changements de politique visant à parvenir à la neutralité carbone en 2050 sont mis en œuvre immédiatement. Ces changements de politique se reflètent dans les prix des actifs et les indicateurs macroéconomiques et sont absorbés progressivement sur l'horizon de projection.
- **Scénario de politique tardive** : les changements de politiques visant à parvenir à la neutralité carbone en 2050 sont retardés jusqu'en 2031. Ce retard entraîne une transition moins progressive et plus désordonnée. Il s'ensuit une révision plus abrupte des prix des actifs et un choc plus grave pour les indicateurs macroéconomiques.
- **Scénario de politique actuelle** : aucune nouvelle mesure politique n'est prise et la transition vers la neutralité carbone n'a pas lieu. L'accent est mis sur les risques physiques tandis que le changement climatique se poursuit sans opposition.

L'analyse des risques de transition reste un exercice incertain sur l'étendue de leurs impacts et la temporalité de leurs émergences et/ou réalisations.

SELENCIA continue d'intégrer et d'analyser les risques de durabilités, notamment sur sa politique d'investissement qui sera fait en 2024. Il est également prévu d'insérer des scénarios climatiques dans l'ORSA 2024.

La politique de souscription revue a été présentée au Conseil d'administration du 20 mars 2024.



I. CONCLUSIONS ET MESURES D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉES

Le présent rapport propose un état des lieux de la démarche de durabilité de SELENCIA et ses filiales au regard de l'intégration des critères ESG, des risques climatiques et des dépendances et impacts liés à la biodiversité dans ses activités, sa gouvernance et son portefeuille d'investissement.

L'année écoulée a marqué un point de bascule stratégique majeur pour SELENCIA. Après s'être détachée du Groupe Ageas, SELENCIA a rejoint en fin d'année 2023 la Carac. Dans ce contexte, l'année 2023 doit être considérée comme une période de transition en termes de durabilité. 2024 s'inscrit dans une perspective d'amélioration future, mesurée et continue.

SELENCIA a débuté une réflexion autour de la construction de la stratégie de durabilité afin de répondre aux ambitions en matière de durabilité de sa société mère, la Carac.



J. ANNEXES

PRINCIPAUX IMPACTS NÉGATIFS

Numéro	Principe Adverse Impact (PAI)	Unités	2023		Justification
			Couverture	Valeur	
PAI Obligatoires					
1	Émissions de gaz à effet de serre				
	Scope 1:CO2eq		94%	22 861	
	Scope 2:CO2eq		94%	5 696	
	Scope 3:CO2eq		94%	290 811	Depuis 2023, Selencia effectue une analyse concernant l'empreinte carbone de son portefeuille (scope 3).
	TotalCO2eq		94%	319 368	
2	Empreinte carbone	tCO2eq/C	94%	738	
3	Intensité carbone	tCO2eq/C	95%	1 167	Depuis 2023, Selencia effectue une analyse concernant l'intensité carbone de son portefeuille.
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	%	95%	14%	Les exclusions font l'objet d'un suivi annuel par Selencia. Les titres proches du seuil sont étroitement surveillés mais se rattachent à la clause du grand-père.
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	%			La couverture de l'indicateur concernant la production d'énergie est relativement faible et considéré comme peu significatif en comparaison
	Energie consommée non renouvelable	%	37%	49%	aux taux de couverture des autres indicateurs.
	Energie produite non renouvelable	%	0%	82%	
6	Intensité de consommation d'énergie	KWh/EUR	44%	0,28	La couverture de cet indicateur est relativement faible avec peu de données accessibles sur l'intensité consommation d'énergie des émetteurs.
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	%	96%	0%	En 2023, Selencia a mené des analyses de biodiversité sur son portefeuille obligatoire d'entreprises et immobiliers. Elles permettent d'obtenir une vision préliminaire des impacts du portefeuille sur la biodiversité, ainsi que son degré de dépendance.
8	Rejets dans l'eau	Tonnes métriques d'émissions dans l'eau générées par les entreprises investies par million d'EUR investi	0,3%	0,01	Les détails de ces analyses sont présentés dans le rapport public Finance Durable 2023 de Selencia.
9	Ratio de déchets dangereux et radioactifs	Tonnes métriques de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par les entreprises investies par million d'EUR investi	9%	0,00	L'absence de données fiables de cet indicateur ne permettent pas à ce jour de mettre en avant des conclusions pertinentes.
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	%	96%	3%	L'absence de données fiables de cet indicateur ne permettent pas à ce jour de mettre en avant des conclusions pertinentes.
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE	%	67%	16%	Les exclusions font l'objet d'un suivi annuel par Selencia. Les titres proches du seuil sont étroitement surveillés mais se rattachent à la clause du grand-père.
12	Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	%	11%	18%	La couverture n'est pas encore suffisante sur cet indicateur, néanmoins 16% des titres en portefeuille ont été identifiés comme présentant une absence de conformité
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	%	44%	41%	L'absence de données fiables de cet indicateur ne permettent pas à ce jour de mettre en avant des conclusions pertinentes.
14	Exposition à des armes controversées	%	95%	0%	Selencia n'est pas exposée à des titres en lien avec des armes controversées.
PAI Souverains					
15	Intensité de GES des pays d'investissement		95%	284	Une analyse de l'intensité GES des pays investit à travers les obligations souveraines a été effectuée pour la première fois cette année
16	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	%	54%	27%	Trois titres ont été identifiés comme ayant des violations de normes sociales.
PAI Immobiliers					
17	Part des actifs inefficients sur le plan énergétique	%	57%	100%	Un diagnostic de performance énergétique a été effectué pour 4 actifs immobiliers détenus en direct.
18	Exposition des actifs immobiliers aux combustibles fossiles	%	100%	0%	Aucun actif immobilier détenu en direct n'est exposé aux combustibles fossiles.
PAI Optionnels					
19	Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	%	95%	50%	La majorité des émetteurs en portefeuille ont mis en place des initiatives de réduction d'émissions carbone.
20	Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	%	96%	0%	Selencia n'est pas exposée à des émetteurs ayant proposé des mesures insuffisantes pour remédier au non-respect des normes contre les actes de corruption.

**LISTE DES PRODUITS FINANCIERS CATALOGUES ARTICLE 8 ET ARTICLE 9 DU
REGLEMENT SFDR, REGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU
CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019**

Code Isin	Code support	Libellé Support	Classification
FR0000017329	969	ALLIANZ VALEURS DURABLES RC	8
FR0000170516	AES	AXA Europe Small Cap C	8
FR0000292278	MGL	MAGellan	8
FR0000423147	SIE	SG Actions Energie	8
FR0000424319	SIO	SG Actions Or	8
FR0000989410	916	Richelieu Cityzen R	8
FR0007043781	OFM	OFI INVEST ESG MING	8
FR0007061882	CEMIDC	Erasmus Mid Cap Euro R	8
FR0007450002	CNA	CG Nouvelle Asie	8
FR0010135103	CPA	Carmignac Patrimoine A EUR Acc	8
FR0010148981	CIN	Carmignac Investissement	8
FR0010149302	CEO	Carmignac Emergents	9
FR0010177998	SHR	EdR Europe Midcaps A EUR	8
FR0010214213	OPC067	Ecofi Trajectoires Durables C	9
FR0010321810	EAG	Echiquier Agenor SRI Mid Cap Eur	8
FR0010434019	EPA	Echiquier Patrimoine SICAV	8
FR0010479931	SHN	EdR India (A)	8
FR0010541557	ECC	R-CO Conviction Club C Eur	8
FR0010546903	ULS	Tocqueville Small Cap EURO ISR	8
FR0010546929	TDV	Tocqueville Div ISR	8
FR0010547067	TVO	Tocqueville Value Europe ISR	8
FR0010588343	TRE	EdR Tricolore Rendement Action A	8
FR0011360700	ECV	Echiquier Value Euro A	8
LU0048578792	FEG	Fidelity European Growth Fund	8
LU0130732364	PFS	Pictet F Small Cap Europe	8
LU0145648290	DIT	Deutsche Invest I Top 50 Asia	8
LU0823413074	PEO	BNPP Emerging Equity	8
LU0823414635	PEZ	BNPP Energy Transition	9
LU0823416762	PAQ	BNPP Health Care Innovators	8
LU0956005226	OPC010	BNPP Sust Gbl Equity	8
LU1100076550	RVC	Rouviers Valeurs C	8
FR0007023692	PE1	EdR Monde Flexible (A)	8
AT0000A1TB59	OPC229	Raiffeisen Sustainable EmergingM	8
FR0000003196	NSF	OSTRUM SRI Euro Sov Bonds	8
FR0000008674	FDE	Fidelity Europe	8
FR0000170318	AXE	AXA EUROPE OPPORTUNITES (C)	8
FR0000170391	AXC	AXA FRANCE SMALL CAP (C)	8
FR0000172041	AAE	Axa Aedificandi	8
FR0000295230	CNR	Comgest Renaissance Europe C	8

FR0000299356	NOR	Norden	8
FR0000447807	AXU	AXA AMERIQUE ACTIONS (C)	8
FR0000447864	AXK	AXA FRANCE OPPORTUNITES (C)	8
FR0000973968	LFPPF	La Française Patrimoine Flex R	8
FR0000974149	OAE	Oddo Avenir Europe	8
FR0000975880	OPC162	ALLIANZ Actions Aequitas RC	8
FR0000980427	KEP	Keren Patrimoine Action C	8
FR0000981458	OPE	R OPAL Equilibre	8
FR0000988503	SAL	SG ACTIONS LUXE	8
FR0000989899	ODA	ODDO AVENIR (C)	8
FR0000991390	FTR	La Française Trésorerie ISR	8
FR0007009139	ELC	R Co 4Change Convertibles Europe	8
FR0007020946	PCR	Patrimoine Croissance	8
FR0007027404	ELR	R OPAL Absolu	8
FR0007028063	CBA	Arc Actions Sante Innovante ESGA	8
FR0007045737	RIQ	Richelieu Pragma Europe	8
FR0007051040	DEQ	DNCA Eurose	8
FR0007062567	TAC	AXA ACT Social Progress	9
FR0007072160	TRU	Trusteam Optimum	8
FR0007076930	CTC	Centifolia C	8
FR0007078589	SYP	Sycomore Allocation Patrimoine	8
FR0007085691	COP	Sanso Conviction ESG	8
FR0007390174	CMI	CM-AM Global Gold RC	8
FR0010028605	L70	OFI INVEST ESG MULTI REACTIF	8
FR0010041822	LPF	EdR Patrimoine Global (A)	8
FR0010058008	CTQ	DNCA EUROPE C	8
FR0010058529	NAA	Thematics European Sélection	8
FR0010077412	BPH	BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN	8
FR0010077461	BPF	BNPP Energie Industries Europe	8
FR0010097667	CCP	CPR Croissance Défensive P	8
FR0010097683	CSM	CPR Croissance Réactive	8
FR0010117093	SYT	Sycomore Shared Growth R R	9
FR0010119917	OBR	Lazard Actifs Réels C	8
FR0010147603	CIL	Carmignac Invest Latitude	8
FR0010149179	CEP	Carmignac Long Short Europ Eq	8
FR0010172767	SHG	EDR EURO Sustain Credit Action A	8
FR0010176891	AAC	AMUNDI ACTIONS ASIE - P (C)	8
FR0010188383	AEP	Amundi Actions Emergents P	8
FR0010209916	BN3	BNP Paribas Invest 3M SUSTAIN	8
FR0010298596	MMC	Moneta Multi Caps A	8
FR0010306142	CAP	Carmignac Patrimoine E EUR Acc	8
FR0010312660	CIE	Carmignac Investissement E	8
FR0010321802	AGR	Echiquier Agressor	8

FR0010321828	ECM	Echiquier Major SRI Grw Euro A	8
FR0010325605	CPG	CPR Mezzo P	8
FR0010330258	CEN	CPR Actions Euro Restructuration	8
FR0010354837	DNP	DNCA Evolutif PEA C	8
FR0010363366	SYO	Sycomore L/S Opportunities	8
FR0010376368	SYA	SYCOMORE Selection Mid Cap R	8
FR0010460493	TCP	Tikehau Credit Plus TCP	8
FR0010537423	ELA	R-CO Conviction Club F Eur	8
FR0010546960	ODY	Tocqueville France ISR	8
FR0010547869	SXP	Sextant PME	8
FR0010554303	MVR	Mandarine Valeur R	8
FR0010564351	OIC	OFI INVEST ESG MULTITRACK	8
FR0010611293	ART	ECHQUIER ARTY SRI A	8
FR0010657122	MAO	Mandarine Opportunités R	8
FR0010666560	NAS	DNCA S&M Cap EURO RC	8
FR0010697482	ROC	R-Co Conviction Credit 12M Eur C	8
FR0010734376	CBB	Arc Actions Sante Innovante ESGB	8
FR0010734491	OBK	Lazard Japon R - R (C)	8
FR0010738120	SYF	Sycomore Partners P	8
FR0010834390	LFV	LF Actions CO2 Responsable R	9
FR0010836163	CSA	CPR Silver Age	8
FR0010858498	OBC	LAZARD Convertible Global RC EUR	8
FR0010859769	ECHGLO	Echiquier Global Gwth A SICAV	8
FR0010878124	LFF	LFP FCP Mon PEA	8
FR0010986315	DNS	DNCA Sérénité Plus C	8
FR0011037746	BNT	BNP Paribas Bond 6M R	8
FR0011170182	PPM	OFI Inv Precious Metal	8
FR0011176338	FAP	La Française Carbon Impact Incom	8
FR0011212547	ESU	RMM Actions USA	8
FR0011261197	RVA	R VALOR (part F)	8
FR0011268705	GEE	GemEquity	8
FR0011271550	KEE	Keren Essentiels Action C	8
FR0011445378	OPG	R Opal Emergents C	8
FR0011449602	OPC098	Echiquier World Next Leaders A	8
FR0011521517	OPC397	Ostrum SRI Crédit Euro L	8
FR0011556828	AAP	Amundi Actions PME	8
FR0011563535	OPC370	Ostrum SRI Money R	8
FR0011606268	OAS	Oddo Active Smaller Companies	8
FR0011608421	TPM	Tocqueville PME	8
FR0011640887	MPP	Erasmus Small Cap Euro	8
FR0011645621	DSC	Dorval Managers Small Caps	8
FR0011707488	SYS	Sycomore Sélection PME	8
FR0011799931	ORC	OFI RS EURO CR. Shrt Term Fi Inv	8

FR0012316180	DEY	DNCA Eurocovery	8
FR0013139292	CMU	Sanso Multistrategies R	8
FR0013193679	ALR	High Yield Europe A	8
FR0013247384	OPC021	OFI INVEST ESG DYNAMIQUE EURO	8
FR0013247392	OPC020	OFI INVEST ESG EQUILIBRE EURO	8
FR0013247418	OPC019	OFI INVEST ESG PRUDENT EURO	8
FR0013267135	OFB	OFI RS EURO EQUITY SMART BETA	8
FR0013267150	OPC045	OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CG	8
FR0013342318	OPC413	FEDERIS ISR ACTS US, Part L L	8
FR0013392073	OPC373	Ofi Invest ISR Actions Japon AH	8
FR0013439403	OPC204	LF Rendement GLB 2028 R C EUR R	8
FR0014004VV8	OPC211	Altaïr 2.0 A	8
FR0014009Z77	OPC412	EdR SICAV - Euro Smaller Cpis AE	8
FR001400EKI3	OPC372	WF VALEURS INTERNATIONALES RE	8
FREPFONCIERE	SI7	Epargne Foncière	9
FRIMMORENTE1	SI2	Immoyente	8
FRLAFFPIERRE	SI8	Laffitte Pierre	8
FRRIVOLAVPAT	SI5	Rivoli Avenir Patrimoine	8
FRSELECTINV1	SI3	Select Invest 1	9
IE0002191298	RIJ	RUSSELL INVESTMENTS JAPAN E. FUN	8
IE0002549487	RIM	RUSSELL INVESTMENTS EMERGING	8
IE0004868604	BAG	BARING ASIA GROWTH FUND	8
IE0031069275	AXS	AXA Rosenb US EQ ALPH FUND B EUR	8
IE0031069499	AXJ	AXA Rosenb Equity Alpha Trust AI	8
IE0034046981	RIW	RUSSELL INVESTMENTS W. EQ. FUND	8
IE00B3NBWH18	RIG	RUSSELL INVEST GLOBAL BOND FUND	8
IE00B3NFBQ59	HGE	Hermès Glb Emerg.Mark.Fd R-Eur A	8
LU0069450822	FAS	FF America Fund Euro Shares	8
LU0095343421	OYD	iMGP Global Diversified Inc C	8
LU0096450555	OEO	iMGP Sustainable Europe C EUR 2	9
LU0099161993	CGE	Carmignac Grande Europe 3DEC	9
LU0104884860	PWE	PICTET WATER P EUR (C)	9
LU0111491469	PDC	BNPP Sustainable Europe Dividend	8
LU0115143082	IOE	Invesco Asia Opp. Eq. F. E. Acc.	8
LU0115759606	FAH	FIDELITY FS AMERICA EUR HEDG. H	8
LU0140363697	FTF	FTIF FRANKLIN TECHNOL FUND N EUR	8
LU0159201655	LCB	LO Funds - Convertible Bond	8
LU0161986921	LOG	Lombard Odier Funds - Golden Age	8
LU0164455502	CCC	Carmignac Pf Green Gold A-EUR	8
LU0165128348	HGA	HSBC GIF EURO HIGH YIELD BD AC	8
LU0177222121	SEM	SCHRODERS EMERG MARK D ABSOLUTE	8
LU0185495495	OIU	GLOBAL PLATEFORME OFI INV ESG EQ	8
LU0194437363	PBY	BNPP US High Yield Bond	8

LU0197230542	FIF	FF - INDIA FOCUS FUND - A (D)	8
LU0210531801	JMG	JPMORGAN EUROPE STRATEGIC GROW A	8
LU0224509132	SGP	International Selection Global C	9
LU0227384020	NOS	NORDEA -1 STABLE RETURN BP EUR	8
LU0229940001	FTG	FTIF TEMPLETON ASIAN GROW FUND A	8
LU0251130042	OPC371	Fidelity Funds - Sustainable Jap	8
LU0261946445	FSA	Fidelity Funds - Asia Focus Fund	8
LU0261948227	FGF	FF - GERMANY FUND	8
LU0261948904	FFI	FIDELITY FUNDS IBERIA FUND A EUR	8
LU0280437673	PLC	PICTET EM LOC CURRENCY DEBT P EU	8
LU0284396289	OPC218	DNCA Invest - Value Europe - Cla	8
LU0286061501	OFG	OFI Invest RS Global Emerging Eq	8
LU0293444930	LEE	LO Funds - Emerging Equity	8
LU0294220107	TGB	TEMPLETON GLOBAL BOND FUND N H1	8
LU0294249692	CGF	CARMIGNAC GRANDE EUROPE - E (C)	9
LU0296857971	FFH	FIDELITY FUNDS EUROP GROW FUND A	8
LU0306804302	SGD	SCHRODER ISF GLOBAL CLIM CHG EQ	8
LU0327689542	AXT	AXA WORLD F FRAMLINGTON Em Mark	8
LU0334663233	SIU	SCHRODER ISF US SM & MdCp Eq A H	8
LU0336084032	CPL	Carmignac Portfolio Flexible Bd	8
LU0340553949	PEE	PICTET EM LCL CCY Dbt-HP EUR	8
LU0340554913	PDP	Pictet-Digital P	8
LU0366534344	PAD	PICTET Nutrition	9
LU0386882277	PGM	Pictet - Global Megatrend Select	8
LU0414216498	LFU	LF LUX Inflection Point European	9
LU0431139764	EAK	Ethna-Aktive	8
LU0476876759	ABE	Aberdeen Global Japanese Eq A	8
LU0489687243	MUC	Mandarine Unique - Small&Mid Cap	8
LU0563303998	LBB	LO Funds-Euro BBB-BB Fundamental	8
LU0572586591	ALK	Alken Fund Absolute Return Europ	8
LU0592650831	FRO	FRANKLIN US OPPORTUNIT FUND N H1	8
LU0641745681	DIM	DNCA INVEST Miuri	8
LU0740822621	DWI	Deutsche Invest I German Equitie	8
LU0740858492	JPI	JPM Invest Fund Glbal Incom Fund	8
LU0821216685	OPC033	iMGP US Value C EUR HP	8
LU0907913460	AFB	Amundi F.B Emerging Hard Currency	8
LU0922334643	FNF	Fidelity Funds - Nordic Fund	8
LU0982863069	MDM	Mandarine Multistratégies	8
LU0987487336	OPC219	FIDELITY GLB M.ASSET INC A HDG A	8
LU1102948327	EUY	EDR Europe Synergy E	8
LU1103293855	EGM	EDRF Global Emerging A	8
LU1103296015	EGG	EDRF Global Emerging E	8
LU1103303167	EVY	EDR US Value & Yield A	8

LU1103305709	EVD	EDR US Value & Yield R	8
LU1159238036	SSI	State Street EMU Index Equity	8
LU1160354210	EGR	EDRF Global Convertibles R	8
LU1160365091	EFC	EdR Fund China	8
LU1161527038	EBL	EdR Fund Bond Allocation A Eur	8
LU1303940784	MPL	Mandarine Europe Microcap R	8
LU1435385163	OPC193	Loomis Sayles US Growth Equity F	8
LU1435385593	LSU	LOOMIS SAY.US GR. EQ.H-R/A EUR	8
LU1481505755	OPC161	ABN AMRO Parnassus Us Sustainabl	8
LU1582988058	MDA	M&G (Lux) Dynamic Allocat° FundA	8
LU1585265066	OPC103	Tikehau Short Duration RR	8
LU1670710075	MLF	M&G Lux Global Dividend Fund	8
LU1670719613	MLG	M&G LUX GLOB MAC BOND FD	8
LU1670724373	MOI	M&G (Lux) Optimal Income Fund	8
LU1694789535	DIA	DNCA INVEST ALPHA BONDS	8
LU1819480192	EAIA	Echiquier Artif. Intellig. A E A	8
LU1890796136	OPC160	AMBRO Multi Manager FDS PARNASSU	8
LU1956138777	OPC017	BNPP JAP MUL FC EQ CL EUR C	8
LU1956163379	OPC002	BNPP Sust US Mt Fac Eq CI EUR	8
LU2052475568	OPC246	MANDARINE FUNDS ACTIVE ACT R R	9
LU2147879543	OPC153	Tikehau Fund - Tikehau Internati	8
LU2221884310	OPC216	Edmond Roth Fd Human capital A	8
LU2254337392	OPC400	DNCA Invest Bey ond Climate A	9
LU2358390321	OPC376	Varenne UCITS - Varenne Valeur P	8
LU2358392376	OPC271	VARENNE VALEUR A	8
LU2659281708	OPC401	JPM ME Africa EE Opportunities A	8
DE000A2JJ1W5	OBM	Oddo BHF Polaris Moderate	8
FR0000098683	LAZOC	Lazard Convertible Global IC EUR	8
FR0000172124	AXAEC	Axa Euro 7-10 C	8
FR0000288664	AXAECC	Axa Euro Credit C	8
FR0000972655	AAD	AMUNDI ACTIONS FONCIER (D)	8
FR0007025523	ESD	R OPAL Croissance	8
FR0007075155	ELM	RCO OPAL EQUITY EUROPE	8
FR0010225052	LFP	LF Carbon Impact Global Gov Bd R	8
FR0010359323	OPC270	CM-AM ALIZES TEMPERE RC	8
FR0010505578	PME	EdR Euro Sustainable Equity	8
FR0010546945	ITQ	Tocqueville Megatrends	8
FR0010557967	DVP	Dorval Conviction P	8
FR0013488020	PLP	LF MULTIMMO - PART LF PHILOSO	8
IE0004866889	BHK	BARING HONG-KONG CHINA FUND	8
IE0030016350	BARGLO	Baring Global Leaders Fund	8
IE0031069051	AXAGLO	Axa Rosenberg Global Equity B	8
IE0031069614	AXAJAP	AXA Rosenberg Japan Eq B	8

LU0122613572	FRAHIG	Templeton Euro High Yield N	8
LU0147918766	IXIEMA	Emerise Asia Equity Fundg Asia	8
LU0170474000	FRATOT	Templeton European Total Return	8
LU0170475155	FRAGLB	Templeton Global Bond Fund Eur	8
LU0184634821	AAO	AXA WF Optimal Income E CAP	8
LU0188151335	FRAGLE	Templeton Global Fund Eur N C	9
LU0251130802	FIDEHY	Fidelity funds - Europ HYieldF A	8
LU0261959422	FIDDGC	Fidelity funds - Europ DynGrow F	8
LU0316493666	TAG	Templeton Asian Growth Fund H1	8
LU0592698954	CAREMP	Carmignac Emerging Patrimoine	8
LU0616241476	AMUFBE	Amundi Fund B Eur Ae - part C C	8
LU0823399810	PEV	BNPP Europe Equity	8
LU0992632538	EIE	EdR Fund Income Europe A	8
LU1100077442	RPC	Clartan Patrimoine C	8
LU1103207525	ECS	EDR Europe Convertibles A	8
LU1160356009	EFH	EdR Fund Global Healthcare	8
LU1204261330	OPC034	iMGP US Value N EUR HP	8
LU1261432659	FWF	Fidelity World Fund A ACC EUR A	8
LU1270636993	EBW	BNPP Funds Global Equity	8
LU1730854608	EEC	EdRF Equity Euro Core A EUR	8
FR0007050190	DNQ	DNCA Evolutif	8
LU0188151095	FRASMA	Templeton Eurp Small-Mid Cap N	8
LU2344314120	OPC273	DNCA Invest - Euro Smart Cities	8
LU2661119755	OPC387	DNCA INVEST EvolutifC	8
FR0000008997	OFO	OFI INVEST ESG LIQUIDITES	8
FR000000PFO2	SI6	PFO2	9
FR0000011074	OFD	Ofi Financial Inv RS European	8
FR0000284689	COG	Comgest Monde	8
FR0000979866	OF3	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERMI R	8
FR0007480629	BLT	RMM Patrimoine C	8
FR0007482591	LFM	La Française Actions France PME	8
FR0010014480	OFE	Ofi RS Euro Convertible bond	8
FR0010035592	MSB	R OPAL 4Change Sustainable Trend	8
FR0010097642	CPR	CPR Croissance Dynamique	8
FR0010111732	SYC	Sycomore France Cap	8
FR0010149120	CPS	Carmignac Securities AW EUR ACC	8
FR0010158048	DVM	Dorval Manageurs	8
FR0010177899	CHS	Choix solidaire	8
FR0010286013	SXL	Sextant Grand Large (A)	8
FR0010286021	SAM	Sextant Autour du Monde	8
FR0010308825	SWL	SLF (F) Multi Asset Moderate	8
FR0010376020	CSE	CPR Euro Gov ISR P	8
FR0010377143	ECE	Echiquier Convertibles SRI Europ	8

FR0010458745	ELE	Amundi Actions Euro ISR	8
FR0010508333	OAM	OFI INVEST ACT4 GREEN FUTURE	8
FR0010565366	MCF	CPR Middle-Cap. France P	8
FR0010594309	SH2	EdR India E	8
FR0010596783	OFF	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD	8
FR0010664086	EGB	EdR Goldsphere (B)	8
FR0010687053	DFD	Dorval Global Allocation RC	8
FR0010697532	KEC	Keren Corporate Action C	8
FR0010702084	OPC150	Insertion Emplois Dynamique R	9
FR0010773598	RQQ	EdR Quadrim 4 E	8
FR0010807099	ELV	R Conviction Euro (F)	8
FR0010807107	ROP	R-Co Conviction Credit Euro F	8
FR0010871830	MLS	Moneta Long Short	8
FR0011024298	LSE	Phileas L/S Europe	8
FR0011066802	OIP	Opcimmo (P)	8
FR0011169341	SSR	Sycomore Sélection Responsable A	8
FR0011276617	RAZ	R Alizés	8
FR0011288513	SST	Sycomore Sélection Crédit	8
FR0011513563	DSP	BNPP Diversipierre	8
FR0011558246	EEP	Echiquier Entrepreneurs A SICAV	8
FR0011660869	OPC383	BFT CONVERT ISR P-C EUR CAP	8
FR0011885797	BMM	R-Co Thematic Real Estate	8
FR0013219243	EQF	EDR EQUITY EURO SOLVE A EUR	8
FR0013275112	OPC148	OFI INVEST ESG Euro Equity	8
FR0013305729	SCV	SCI ViaGénération	8
FR0013333838	DGC	Dorval Global Convict° Patri. R	8
FR0013420502	OPC275	KEREN DIAPASON C	8
FR0013428927	OPC163	Green New Deal A EUR	8
FR0013466117	SCI	Société Civile Convictions Immo	8
FR0014004GX5	SCA	SCI Primonial Capimmo	8
FREUROVALYS1	SCPI1	Eurovalys	8
FRFICOMMERCE	SI9	Ficommerce	8
IE0004766675	CEA	Comgest Growth Europe	8
IE00B65D2871	CGM	Comgest Growth Emerging Markets	8
IE00BQ3D6V05	CAU	Comgest Growth Asia Usd	8
LU0048579097	FBF	FF Euro Bond Fund	8
LU0069452018	JFQ	Fidelity Sustainable Japan Eq A D	8
LU0069452877	SEA	Fidelity Funds - Asia Focus Fund	8
LU0104885248	PWA	PF(LUX)-Water R EUR	9
LU0110060430	FEY	FF European High Yield Fund	8
LU0115764192	FAC	FF - European Growth Fund E-Acc-	8
LU0119124278	FEL	FF European Larger Company Fund	8
LU0119124781	FMF	FF European Dynamic Growth Fund	8

LU0128470845	PEC	Pictet-EUR Corporate Bonds-P (C)	8
LU0170473374	FER	Franklin European Total Ret. Fd	8
LU0185496469	OFH	GLB PLTF OFI INV ESG ETH EUR EQ	8
LU0188151921	TEM	Templeton Emerging Markets Fund	8
LU0201575858	CAL	AMUNDI Funds Equity Latin Americ	8
LU0255977539	PIH	Pictet Funds (Lux) - Biotech (P	9
LU0260869739	FUO	Franklin Us Opportunités Fund AE	8
LU0261952419	FFG	FF Sust Health Care Fund	8
LU0280435461	PIC	Pic Clean Energy Transition	9
LU0284394821	OPC385	DNCA INV.EVOLUTIF B EUR CAP	8
LU0318931192	FAO	FF - China Focus Fund A-Acc-EUR	8
LU0336083497	CPB	Carmignac Portfolio Global Bond	8
LU0340555134	PID	Pictet-Digital R	8
LU0340559805	PIT	PICTET TIMBER	9
LU0370787193	FEF	Fid Fund Euro Corporate Bond AC	8
LU0401809073	DIC	DNCA Invest Convertibles	8
LU0503372608	OPC225	RobecoSAM Euro SDG Credits DH EU	8
LU0507009503	OYO	iMGP Sustainable Europe C	9
LU0592699093	CAG	Carmignac Portfolio Emerging Pat	8
LU0594300096	FFC	Fideltiy Funds - China Consumer	8
LU0594300682	FFS	Fideltiy Sustainable Strat Bond	8
LU0907927338	OPC227	DPAM L Bonds EM Sust B	9
LU0909060385	FGM	Franklin G. Multi-Asset Income F	8
LU1038895451	FGV	Fidel.Funds - Global Divid. Fund	8
LU1093756242	FKA	Franklin K2 Alternatives Strateg	8
LU1100076808	REV	Clartan Europe C	8
LU1102959951	EEG	EDR Europe Synergy A	8
LU1147470170	FDB	F. D. Balanced Fund	8
LU1147470683	FDF	F. D. Conservative Fund	8
LU1162498122	OPC226	Amundi Fd Pion US Corp Bd A EUR	8
LU1183791794	SES	Sycomore Eco Solution	9
LU1244893696	EGD	Edmd Rothschild Fund Big Data	8
LU1301026388	SHW	Sycomore Happy@work	9
LU1526313249	OPC035	DNCA Invest - Venas - Classe B B	8
LU1582988132	MDF	M&G (LUX) DYNAMIC ALLOC FUND A	8
LU1670708335	MLC	M&G Lux Global Conv Eur A Acc	8
LU1670716437	LPE	M&G Lux Pan Eur Sel Fund A (C)	9
LU1670720033	MGB	M&G Lux Global Macro Bond FD EUR	8
LU1920211973	OPC062	Eleva Absolute Return Europe A2	8
LU1951199881	OPC191	NIF Lux I Thematics AI & Robot N	8
LU1951204046	OPC029	Nif Lux I Thematics Meta Fund	8
LU1951225553	OPC030	Nif Lux I Thematics Safety Fund	9
LU2219351876	OPC248	Sustainable Eurozone Equity Fund	9

FR0010632364	OPC285	ODDO BHF METR EURO SRI	8
FR0000982449	HSS	HSBC RIF Europe Eq Green Transi	9
FR0007028907	EMP	R OPAL Modéré	8
FR0010302398	OPC188	BNPP EURO CLIMATE ALIGNED	9
FR0010315093	PMM	BNPP Protection Monde	8
GB0000804335	EUG	Baring European Growth A GBP Inc	8
IE0000838304	BGE	Baring Global Emerg.markets Fund	8
LU0048581077	IFQ	FF Iberia Fund	8
LU0049112450	PAC	FF Pacific Fund A Dis USD	8
LU0069451390	INF	Fidelity Gbl thmtc Oppos A eur	8
LU0075938133	EUR	BNPP Funds Euro Bond	8
LU0086913042	PAU	BNPP Europe Convertible	8
LU0099625146	EHY	BNPP EuroShortTerm Corporate Opp	8
LU0131210360	PAE	BNPP Euro Corporate Bond	8
LU0212178916	PAS	BNPP Europe Small Cap	8
LU0823394852	PCB	BNPP Global Conbvertible	8
LU0823401574	PED	BNPP Funds Euro Equity	8
LU0823417810	PEW	BNPP Sust Gbl Low Vol Equity	8
LU1240329380	IEF	Invesco Euro Equity Fund E	8
LU1596575156	WEC	BNPP Emerging Bond	8
LU1956132143	OPC012	PARVEST EURO BD OPPOR CLAS CAP	8
LU1956132903	OPC125	BNPP EURO CORPORATE BOND OPP C	8
FR0000449274	OPC181	ALLIANZ MULTI DYNAMISME C	8
BE0943877671	PEP	Petercam Bonds B	8
FR0000004970	EEA	Epargne Ethique Action (C)	9
FR0000291239	CSC	CPR CASH	8
FR0000292302	OBP	Lazard Patrimoine Croissance C	8
FR0000293714	OPC409	OSTRUM SRI CASH PLUS	8
FR0000422859	PUF	Pluvalca Small Caps	8
FR0000446304	OPC158	Tocqueville Silver Age ISR R	8
FR0000447039	AXP	Axa Pea Régularité	8
FR0000973562	EAR	Ecofi Conviction Monde C	8
FR0000975617	MAI	OFI INVEST ESG MONETAIRE CT TERM	8
FR0000985558	AVI	Ofi Invest ISR Monétaire CT C	8
FR0000989543	POP	Portzamparc PME ISR	8
FR0000990095	ODD	ODDO Avenir Euro CR-EUR	8
FR0007035159	PGT	Prévoir Gestion Actions	8
FR0007074695	OPC013	Lazard Actions Américaines	8
FR0007078811	MSA	ODDO BHF METROPOLE SELECTION	8
FR0007082359	OPC043	ECOFI AVENIR PLUS	8
FR0010032326	AAI	Allianz Euro High Yield R	8
FR0010058628	HSC	HSBC Small Cap France	8
FR0010148007	MAX	Maxima A	8

FR0010174144	BDE	BDL Rempart	8
FR0010201699	NSE	Natixis Souverains Euro 5-7	8
FR0010213421	GRE	Groupama Etat Monde I	8
FR0010230490	OPC261	Lazard Credit Opportunities RC	8
FR0010235507	OPC192	Lazard Credit Opportunities PC E	8
FR0010262436	OSF	Lazard Small Caps France A	8
FR0010288308	OPC106	Groupama Avenir Euro N EUR Acc	8
FR0010289660	OPC265	G Fund Future for Generations NC	9
FR0010317487	OPC259	Mansartis Amérique ISR C	8
FR0010340612	OPC238	BFT France Futur C	8
FR0010375600	APPA	Amplegest Pricing Power AC	8
FR0010466128	ALP	Alterna Plus	8
FR0010515601	COS	Confiance Solidaire	8
FR0010532101	OPC304	Amplegest Midcaps AC AC	8
FR0010541813	A21	Action 21	8
FR0010541821	I2A	IMMOBILIER 21 AC	8
FR0010544791	RJMA	Raymond James Microcaps A	8
FR0010585281	LFR	LFR EURO DEVELOPPEMENT DURABLE	9
FR0010586024	OBD	LAZARD DIVIDEND LOW VOL SRI	8
FR0010592022	EFU	Ecofi Enjeux Futurs	9
FR0010601971	DEC	Découvertes	8
FR0010610717	OPC239	LFR Actions Solidaires ISR P	8
FR0010640029	HPI	Sanso Patrimoine	8
FR0010642280	OPC183	Ecofi Agir Pour Le Climat C	9
FR0010651224	BDL	BDL Convictions	8
FR0010668145	BAQ	BNP Paribas Aqua	9
FR0010689141	OSC	Lazard Small Caps Euro R A/I	8
FR0010707513	SPR	Schelcher Flexible Short Duratio	8
FR0010752543	OBS	Lazard Credit Fi SRI R	8
FR0010792457	AXA	AXA Aedificandi E	8
FR0010813329	OPT	Sanso Objectif Durable 2026	8
FR0010830240	OBE	Lazard Alpha Euro	8
FR0010863688	EIP	Echiquier Impact	9
FR0010909531	OPC102	R Co Thematic Silver Plus C EUR	8
FR0010914358	OPC422	Swiss Life Fund F Bond ESG 6M P	8
FR0010921502	BTX	Betamax	8
FR0010981175	TMR	Trusteam ROC	9
FR0011101088	PHC	Abacus Quality	8
FR0011175199	GEM	Constellation C	8
FR0011236629	ALA	Sanso Essentiel	8
FR0011254473	H13	Sanso Short Duration	8
FR0011299429	OCR	Octo Crédit Court Terme	8
FR0011311414	OPC234	OSTRUM SRI OBLI EURO 3-5 ANS E	8

FR0011330513	ROCT	Richelieu Oblig. Court Terme R	8
FR0011363746	OPC215	Solidarité Habitat et Humanisme	8
FR0011382225	OPC305	Amplegest Actions Internationale	8
FR0011499599	SMW	PERMANEO	8
FR0011530534	OPC127	LAZARD GESTION FLEXIBLE R	8
FR0011540558	OUE	Ouessant	8
FR0011585520	NVE	Nova Europe ISR	8
FR0011586544	AVG	Aviva Grandes Marques	8
FR0011631050	APA	Amplegest PME	8
FR0011660877	OPC250	BFT Euro Futur ISR C	8
FR0011689330	OPC152	RICHELIEU FAMILY SMALL CAP R R	8
FR0011694256	OPC175	Sofidy Sélection 1 P	8
FR0012020741	KMA	KIRAO MULTICAP AC	8
FR0012020774	OPC109	Kirao Multicaps Alpha C EUR	8
FR0012127389	TGV	Tikehau Global Value P	8
FR0012355139	LAP	LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR	8
FR0012417350	FCM	Echiquier Robotics A	8
FR0012537348	OPF004	Tikehau 2025 R	8
FR0012633311	KSC	KIRAO Small Caps	8
FR0013076528	OPC197	Pluvalca Disruptive Opportunitie	8
FR0013079761	BB2	Best Business Models RC	9
FR0013173374	ATM	Athymis Millenial	8
FR0013196722	OPC154	Athymis Millennial Europe P	8
FR0013202108	NXC	NextStage Croissance	8
FR0013202132	OPC292	Sextant Bond Picking A	8
FR0013203650	OPC330	Amplegest Long Short AC	8
FR0013204187	LES	LAZARD EQUITY SRI RC	8
FR0013222353	PEQ02	Isatis Capital Vie et Retraite	8
FR0013241858	GFP	GALILÉE Global Thematics	8
FR0013254380	BAP	BNPPS ACTION PME ETI CLASS	8
FR0013260262	SPE	Sofidy Pierre Europe A	8
FR0013261765	ABL	Athymis Better Life P	8
FR0013267382	OPC177	S.YTIC P	8
FR0013275120	OPC014	OFI Invest ESG EURO Investment	8
FR0013277571	AHB	ECHIQUEUR HYBRID BONDS	8
FR0013280211	OPC288	Gay-Lussac Europe Flex A	8
FR0013311248	OPC135	Hausmann Patrim.Convictions C E	8
FR0013334380	OPC353	Dorval European Climate Initiati	9
FR0013383825	OPC202	Pluvalca Sustainable Opportuniti	9
FR0013391513	OPC416	Palatine Europe Sstnble Emplmnt	9
FR0013403599	AEH	Atream Euro Hospitality C	8
FR0013411956	OPC009	Occitanie Valeurs R	8
FR0013428653	OPC357	Eiffel NOVA Midcap R R	8

FR0013433067	OPC059	GemChina R ACC	8
FR0013439817	OPF01	La Française Rdt Glob 2028PlusRC	8
FR0013449550	OPC110	IDE Dynmc Wrld Flexi AC Eur Acc	8
FR0013456845	OPC107	Richelieu America ESG	8
FR0013460920	OPC404	EDR SICAV SHORT DUR CR A	8
FR0013473485	OPC055	Tancrede Allocation Globale C	8
FR0013476066	OPC108	Mage Global Equilibre C	8
FR0013476231	OPF003	R-co Thematic Target 2026 HY F	8
FR0013488038	SLU	Société Civile LFP UniCimmo	8
FR0013505450	OPC280	Tikehau 2027 R	8
FR0013511425	OPC124	Atlas Evimeria	8
FR0013519790	SCI003	Proxima Vie	8
FR0013529070	OPC130	Incomon Opportunities C	8
FR0013529104	OPC131	Incomon Dynamique C	8
FR0014000F47	SCI004	SC Pythagore	8
FR0014002KE1	SCI002	Novaxia R A	9
FR0014005PY1	OPC252	ELITE MONDE PROACTIF C	8
FR00140081Y1	OPC356	Carmignac Credit 2027 A	8
FR0014008KS8	OPC386	Improving European Models SRI RP	8
FR0014008M81	OPC274	LAZARD JAPON AC H	8
FR0014008NN3	OPC293	OFI INVEST ENERGY STRGC METALS	8
FR0014008RO2	OPC327	P2C Armonia C	8
FR0014008W22	OPC336	Millesima World 2028 A	8
FR0014009BO4	OPC328	Convergences C	8
FR0014009CE3	OPC374	CANOPEE ÉQUILIBRE C	8
FR0014009GT2	OPF007	SUNNY OPPORTUNITES 2025 R R	8
FR0014009OP4	SCI006	Nao Logistics	8
FR001400A6Y0	OPC296	Sycoyield 2026 RC	8
FR001400AQX7	OPC287	Insula R	8
FR001400BOP0	OPC338	Richelieu 2026 R	8
FR001400BJT8	OPC339	IVO 2028 R	8
FR001400BM49	OPC344	CPR Quantalys Sélection Thémati	8
FR001400BM98	OPF006	Sextant 2027 AC	8
FR001400BP79	OPC337	Pyxis Actions Monde C	8
FR001400BZF3	OPF005	Keren Recovery 2027 C	8
FR001400C7W0	OPC375	ODDO BHF GLB TARG 2028 EUR C CR	8
FR001400CAU3	OPC340	FLEXIBILIS C	8
FR001400DFQ8	SCI005	Keys Selection Vie	8
FR001400DOC0	PEQ006	MIROVA GREEN IMPACT B3	9
FR001400DUD5	PEQ005	ANAXAGO SOCIETY 2023 A	8
FR001400EF78	OPF014	RENDEMENT SELECTION 2027	8
FR001400GXY8	OPF015	EIFFEL RENDEMENT 2028	8
FR001400IBH5	OPF019	R-co Target 2027 HY F EUR	8

FR001400J5O4	OPF017	KEREN 2029	8
FR001400JGB5	OPF020	Millésima Select 2028	8
FR001400KAV4	OPC418	Carmignac Credit 2029	8
FR001400KCZ1	OPC388	Ostrum SRI Credit Ultra Short PI	8
FRACTIVIMMOA	SI0020	Activimmo	8
FRALTIXIACOM	SI13	Altixia Commerces	8
FRELIALYSADV	SI0019	Eialys	8
FRLFGRDPARIS	SI12	LF Grand Paris Patrimoine	9
FRPFGRDPARIS	SI11	PF Grand Paris	9
FRPIEREXPSTE	SI0018	SCPI Pierre Expansion Santé	8
IE0005315449	MUE	Muzinich Europeyield Fund	8
IE00B2NXXW18	SWGF	Stryx World Growth Fund EUR U R	8
IE00B3V93F27	OPC349	BNY Mellon Gbl Eq Income EUR A A	8
IE00BFY85N21	SII	Stewart Inv.Asia Pacif L Fund I	9
IE00BKTLJC87	ETF114	iShares Smart City Infrastructur	8
IE00BLP5S460	OPC389	Jupiter Global Equity Absolute R	8
IE00BZ0X9R35	CGFR	Comgest Global Flex R Acc	8
LU0064964074	FCF	FF Euro Cash Fund	8
LU0072462186	BE2	BGF European Value Fund A2 EUR	8
LU0073232471	OPC140	MS INFV US Growth A EUR	8
LU0075112721	IAA	Invesco Asia Opp.Eq A Acc USD	8
LU0085136942	RHY	Robeco High Yield Bonds	8
LU0089291651	PDD	BNPP Target Risk Balanced	8
LU0090784017	DFS	Digital Funds Stars Europe	8
LU0090830901	EAE	BGF - European E2 EUR	8
LU0090850685	OPC232	Lemanik Sicav European Dvd Pres	8
LU0090850842	OPC242	Lemanik European Special Situati	8
LU0093503141	EMG	BGF - Euro-Markets Fund E2 EUR	8
LU0094219127	BPI	BNP P Insticash Eur I D	8
LU0114167991	OPC231	Lemanik Sicav Spring Retail	8
LU0115141201	IPE	Invesco Pan European Equity (E)	8
LU0115773425	FGT	FID FUNDS GLOBAL TECH FUND	8
LU0119124864	FED	Fidelity Europea Dynamic Gr	8
LU0119620416	OPC266	MSIF Global Brand Fund A	8
LU0125951151	MFS	Mfs Meridian Funds European Valu	8
LU0127786431	ING	ING (L) INVEST EURO HIGH DIVIDEN	8
LU0128520375	OPC361	Templeton Global Climate Change	9
LU0159052710	OPC395	JPM US Technology A (acc) EUR	8
LU0167813129	OEB	iMGP European Corporate Bonds	8
LU0187076913	RME	Robeco Emerging Markets Equities	8
LU0190304583	PAI	BNPP Euro Inflation-link Bond	8
LU0194438841	OPC355	BNPP Japan Small Cap Classic H E	8
LU0210532015	JMF	JPM Europe Dynamic Techs Fd A	8

LU0216736503	AAA	AWF FRA GLB REAL EST SEC E CAP	8
LU0217139020	OPC241	Pictet Premium Brands P	8
LU0225737302	OPC139	MS INV F US Advantage A EUR	8
LU0235308482	AOF	ALKEN FUND EUR OPPORTUNITIES R	8
LU0243958393	INM	Invesco Euro Corporate Bonds	8
LU0244270301	JFU	JPMorgan Funds - US Value Fund	8
LU0251658372	AAB	AXA WF Glob Emerg Mark Bonds EUR	8
LU0251809090	PQJ	BNPP Japan Equity	8
LU0254836850	ROS	Robeco Emerging Stars EquitiesD	8
LU0260870158	FRT	Franklin Technology Fund AC	8
LU0260870588	TGL	Templeton Global Bond	8
LU0265293521	PEK	BNPP Turkey Equity	8
LU0266010296	AAW	AXA WF GLOBAL INFLATION (part E)	8
LU0270905242	PSRE	Pictet Security R EUR	8
LU0273158872	DWS	Deutsche Invest I Global Agribus	8
LU0279509144	ETD	Ethna-DEFENSIV	8
LU0281485184	OPC380	JPM US Select Equity Plus D (acc)	8
LU0283511359	PSC	BNPP Europe RealEstateSecurities	8
LU0302446991	SGG	SISF GLOBAL CLIMATE CHANGE	8
LU0320896664	ROE	Robeco BP US Premium Equities DH	8
LU0323243989	SRH	GOLD de Finalis Funds	8
LU0327690391	AEU	AXA WF Framlington E.Mark E Eur	8
LU0337270200	UEW	Uni-Global - Equities World	8
LU0344046155	CEL	CANDRIAM EQUITIES L'EUROPE INNOV	8
LU0347711466	PAG	BNPP Global Environment	9
LU0383784146	OPC058	DNCA Inv Beyond Global Leaders	9
LU0390221256	MFG	MainFirst Germany Fund	8
LU0406802339	OPC048	BNPP Climate Impact Classic E AC	9
LU0434928536	RPE	Robeco BP US Premium Equities D	8
LU0498185056	JEA	ABERDEEN GLOBAL JAP. EQ F A A E	8
LU0503631714	OPC060	Pictet Global Env OpportunitiesP	9
LU0503631987	OPC092	Pictet Global Env'tal Oppo. R ACC	9
LU0504465815	HHF	Henderson Horizon Eur Grow Fund	8
LU0564184074	EAL	Ethna-Aktiv	8
LU0599612842	ETF4	Ossiam EUROPE ESG MACHINE LEARN	8
LU0675297237	OPC263	G Fund Avenir Europe NC	8
LU0694238766	OPC267	MSIF Global Fixed Income Opportu	8
LU0707700596	OPC420	JSEquity ζ Green Plnt CI Act PEC	9
LU0747343910	OYS	iMGP US Sm&Mid Company Gr C EUR	8
LU0772944145	NFD	NORDEA FINANCIAL DEBT FUND BPEUR	8
LU0800573007	AWF	AXA WF Emerging Markets SD Bonds	8
LU0823380802	PBH	BNPP Euro High Yield Bond	8
LU0823397368	PEX	BNPP Asia SUSTAINABLE ASIA EXJAP	8

LU0823411706	OPC016	BNPP CONSUMER INNOVATORS	8
LU0823421689	PEY	BNPP Disruptive Technology	8
LU0823425839	OPC165	BNP Paribas China Equity EUR Acc	8
LU0864709349	OPC100	MainFirst Global Equities A	8
LU0864714000	OPC101	MainFrt Absolt Rtrn Mlt Asset A	8
LU0868490383	AAS	AXAWF Fram Next Generation A Cap	8
LU0870553459	DIE	DNCA INVEST EUROPE GROWTH	8
LU0880062913	JPG	JPMorgan Global Healthcare	8
LU0890597635	JPA	JPM Funds Global Bond Opp FundAE	8
LU0905645528	MTR	MetWest Total Return Bond Fund	8
LU0906524193	ABA	Amundi Fds Bond Glob Aggr AHE-C	8
LU0912262275	HPE	Helium Fund - Helium Performance	8
LU0914729966	OPC072	MIROVA GLOBAL SUSTAI EQ R ACC	9
LU0914733059	OPC046	Mirova E. Env. Equity Fund R ACC	9
LU0935230671	NAF	Seeyond SRI Gbl Min Vol	8
LU0944739340	OPC255	East Capital New Europe A	8
LU0945616984	CFG	Conventum Funds FG Arch Strategy	8
LU0987164596	OPC194	G Fund New Deal Europe N	8
LU1041599587	OPC061	JPMF Income Fund A acc	8
LU1112751067	VGA	Vontobel Bond Global Aggregate	8
LU1112771503	HSL	Helium Fund - Helium Sélection	8
LU1134174397	OPC099	Ethna Dynamisch R T	8
LU1165137149	OPC220	BNP Paribas Smart Food Eur Acc	9
LU1165644672	OPC132	IVO Fixed Income EUR R	8
LU1207097632	OPC136	Lemanik Sicav Glb.Strategy R EUR	8
LU1209226023	REE	GLB FND OFI INV ACT4 POSITIVE EC	9
LU1234787544	GIS	GIS SRI Ageing Population	8
LU1238901240	MGE	MAINFIRST GLOBAL EQUITIES	8
LU1250158166	OPC047	Auris Diversified Beta R Eur Acc	8
LU1250158919	EER	Evolution Europe R CAP	8
LU1255011097	OPC210	JPM China A-Share Opportunities	8
LU1280365393	OPC228	Dynasty Global Convertibles EUR	8
LU1303369224	OPC323	JPM America Equity Fund C	8
LU1329694266	MGC	MANDARINE GLOBAL MICRO CAPS R	8
LU1345484874	FFB	Fidelity Funds - Funds Flex.Bond	8
LU1366712518	OPC187	DNCA Invest Arch MC B Eur Acc	8
LU1377382368	LCE	LOW CARBON 100 EUROPE PAB	8
LU1378878430	OPC138	MS INV F Asia Opportunity A EUR	8
LU1457568472	OPC026	iMGP Euro Subord Bonds C EUR	8
LU1458428163	PUD	BNPP US Value MultiFactor Equity	8
LU1490785091	OPC157	DNCA Invest Norden Europe A EUR	8
LU1530900684	CIG	CPR INVEST GLOBAL DISRUPT OPP. R	8
LU1536921650	AFF	AXAWF Fram Robotech A Cap EUR	8

LU1563454310	OPC087	AMUNDI GBL AGGR GREEN BOND	8
LU1599120273	ASD	Auris Euro Rendement R EUR ACC	8
LU1608101579	OPC359	Pareto Nordic Corporate Bonds A	8
LU1611031870	OPC264	G Fund Avenir Small Cap NC	8
LU1616921158	EESA2	Eleva Euroland Selection A2	8
LU1648467097	SSM	SSgA Enhanced Emerg. M. E.Fund	8
LU1653748860	CIF	CPR INVEST FOOD FOR GENERATION A	8
LU1665237704	MGLG	M&G Lux Global Listed Infra. A A	8
LU1694790202	DIF	DNCA Invest Flex Inflation B	8
LU1706106447	OPC126	Nordea 1 Europ Star Equity Fund	8
LU1721428347	OPC399	BNP Paribas Climate Impact CI US	9
LU1744628287	CPEA	Carmignac Portf.Patrimoine Eur A	8
LU1744646933	FLI	FRANÇAISE IP CARBON IMPACT GLB R	9
LU1792117779	ETF57	Lyxor MSCI Wld ESGLeadersExt DR	8
LU1829219127	ETF47	Amundi Corp Bd PAB NET ZERO AMB	8
LU1829334579	TLE	Threadn. Lux Europ.HY BD 1E	8
LU1842711845	OPC268	MSIF Global Sustain Fund A	8
LU1854107221	OPC142	M&G Positive Impact A	9
LU1859350867	OPC003	VIA O'Smarte Private DS EUR	8
LU1864481624	OPC096	Candriam Equities L Oncology C-H	9
LU1864504425	OBV	Oddo BHF Value Balan FT CRW-EUR	8
LU1876460061	OPC006	Axiom Short Duration Bond R EUR	8
LU1876460905	AXL	Axiom Lux Obligataire R R	8
LU1883854942	PIU2	AMUNDI FDS PIO US GROWTH E2	8
LU1883873066	PIE2	AMUNDI FDS US PIONEER E2 Hgd E2	8
LU1892829828	OPC004	FF - Sustainable Water & W. F. A	8
LU1900799617	OPC307	M&G (Lux) Sustainable Allc A EUR	9
LU1907594748	DIBA	DNCA Invest Beyond Alterosa A	9
LU1907595398	OPC091	DNCA Invest Beyd Semperosa A Eur	9
LU1920214563	OPC063	Eleva Leaders Small/ Mid Cap A2	8
LU1931536152	OPC217	Pet & Animal Wellbeing AT	8
LU1932721696	OPC342	Skagen M2 Lux A	8
LU1951200481	OPC053	NIF Lux I Thema. AI&Robot Fd R/A	8
LU1951229035	OPC182	Thematics Water Fd RA EUR	9
LU1956154386	OPC249	BNPP Sustainable Multi-Asset Bal	8
LU1956159930	OPC024	BNP Paribas Sustainable Stabil.	8
LU1956161167	OPC001	BNPP SEASONS CL C	8
LU1961857551	OPC005	Sycomore Next Generation RC	8
LU2036821663	OPC176	CPR Invest Social Impact A EUR A	8
LU2061939729	OPC224	IVO Short Duration SRI R	8
LU2075980545	OPC406	IMGP US COREPLUS C EUR HP C C HP	8
LU2095319849	OPC066	Thematics Subscript Econ Fund	8
LU2145463373	OPC129	RobecoSAM Smart Energy Equities	9

LU2181906426	OPC164	Sycomore Sustainable Tech RC	9
LU2210204306	OPC208	Eleva Sustainable Impact Europe	9
LU2225829204	OPC180	Clartan Ethos Esg Europe Small&M	8
LU2240056015	OPC362	Lonvia Avenir Mid-Cap Europe R R	9
LU2257980289	OPC166	Mandarine Global Transition R	9
LU2257982228	OPC221	Mandarine Global Sport R	8
LU2275633894	OPC334	HESPER FUND Global Solutions	8
LU2326557985	OPC244	Thematics Wellness Fund R/A (EUR	9
LU2358389745	OPC247	Varenne Global A EUR Cap A	8
LU2362992013	OPC223	Allianz Global Intelligent Citie	8
LU2373031215	OPC230	State Street Sustainable Climate	8
LU2389405080	OPC260	CPR Invest Hydrogen A	8
LU2459590019	OPC326	MSIF Calvert Sust Clim Aligned F	9
LU2459592064	OPC325	MS INV F Calvert Sustainable US E	9
LU2466448532	OPC333	ECHIQUELIER SPACE B EUR CAP	8
LU2527589688	OPF012	G Fund High Yield Maturity 3 NC	8
LU2530422497	OPC411	Invesco Susble G Income Fund A E	9
LU2595693115	OPC381	PRESTIGE LUX UZES SPORT-R R	8
QUA020029964	SI0021	Iroko Zen	8
BE6213829094	DIR	DPAM INVEST B Real Est.Eur Divid	8
DE000A0X7541	OPC281	Acatris Gane Value Event A	8
FR0000986846	RHH	Richelieu Harmonies R	8
FR0007018239	OPC156	Trusteam Roc Flex R	8
FR0010146837	OPC090	BNP Paribas Persp. Court Terme P	8
FR0010187898	OPC291	R-co Conviction Equity Value Eur	8
FR0010547059	TVA	Tocqueville Value Amérique	8
FR0011628288	CMO	Camgestion Microcap	8
FR0013186509	EPD	Ecofi Patrimoine Diversifié	8
FR00140019Q7	OPC212	R-co Valor 4Change Global Equity	9
FR0014003OK8	PEQ003	Amundi Fleurons des Territoires	8
FR001400GE36	OPF013	BNP PARIBAS OBLISELECT EURO DEC	8
IE0032860565	MUA	Muzinich Americayield Fund R	8
IE00B3MB7B14	OPC283	Muzinich ShortDuration HY H EUR	8
IE00B6X2JP23	OPC282	Comgest Growth America R	8
IE00B7VSFQ23	OPC174	FTGF BW Global Income Opt A EUR	8
IE00BD1DJ122	CGJ	Comgest Growth Japan EUR R	8
LU0111548326	PJG	BNPP Euro Government Bond	8
LU0164853813	GGE	HSBC GIF Global Emerging Markets	8
LU0196034317	HHP	Henderson Hor.Pan Eur Prop. Equi	8
LU0318933057	OPC289	JPM Emerging Markets Small Cap A	8
LU1171478784	QCT	Quest Clean Tech	8
LU1557119226	OPC284	AWF ACT SCL PRG E EUR C E	9
FR0010116343	BP2	BNP Paribas Bond 6M	8

FR0011316710	ECO	Ecofi Patrimoine Diversifié	8
LU0191819951	UMV	UNI-Global Min Variance Eur C1	8
LU0256839860	AEE	Allianz Europe Equity Growth	8
LU0490786174	HEN	H.G.F. UK Absolute Return	8
LU0119195963	NPB	NN (L) Patrimonial Balanced	8
LU0146257711	NGH	NN (L) Global High Dividend	8
LU0170994346	PGD	Pictet - Global Emerging Debt	8
LU0250172185	OPC403	GS GLOBAL REAL ESTATE EQ EUR C	8
LU0270904781	PSY	Pictet - Security	8
LU0432979614	JGH	JPM Global Healthcare A (acc)	8
LU0599213559	JEM	JPM Emerging Markets Strategic B	8
FR0010028902	BVF	BNP Paribas Valeurs Françaises C	8
FR0010986497	FPP	Focus Funds Generation P	8
FR0012088870	BCC	BNP Paribas Convictions Classic	8
LU0061928585	FUV	ÖKOWORLD ÖKOVISION CLASSIC	9
LU0823391676	PBW	BNPP Global Bond Opportunities	8
LU0823434237	PEG	BNPP US Growth	8
FR0000984361	OPC123	SLF (F) Multi Asset Balanced P	8
FR0007075585	OPC093	Galilée Innovation Europe C	8
FR0007495601	OPC185	Mansartis Zone Euro ISR C	8
FR0010191908	OPC007	Ecofi Convertibles Euro	8
FR0010233726	GTR	Generali Trésorerie 4 DEC SI	8
FR0013180098	TEU	TALENCE EPARGNE UTILE	8
FR0013186319	POE	Portzamparc Entrepreneurs	8
FR0013392644	SAPC	Sycomore Alloc. Patrimoine Cyrus	8
FR0013397726	TQEC	Theam Quant E Climate Carbon OPC	8
FR0014000KE5	OPC199	Hausmann Patrimoine Dynamic Tre	8
IE00B5648R31	MGJ	ManGLGJap CoreAlpha EqClassDHEUR	8
IE00BHNGHX58	ETF58	Ossiam US Minimum Variance ESG	8
LU0088927925	OPC105	JH Horiz Pan Eurp Propty Eq A2	8
LU0119750205	IPS	Invesco Pan Eur Structured Equ F	8
LU0129445192	JME	JPM Europe Strategic Value C E	8
LU0177497491	SLI	ST LIFE EUR CORP BOND FUND A	8
LU1159236501	SEY	State Street Europe Index Equity	8
LU1215415214	ETF27	Amundi Euro HY Bonds ESG ETF EUR	8
LU1900068914	ETF50	Lyxor MSCI China ESG Ldrs Extr	8
LU2233156749	ETF094	AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI PAB	8
LU2269164310	ETF095	AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI PAB	8
FR0000002164	OPC081	COVEA FLEX ISR C EUR ACC C	8
FR0007071006	OPC074	ALM CREDIT EUR ISR IC EUR ACC IC	8
FR0010028985	OPC079	MIROVA OBLI EURO R(C) RC	9
FR0010035162	OPC075	AMUNDI Resp Inv Eurp Credit SRI	8
FR0010052266	AVC	Avantage Convertibles Classic	8

FR0010061283	OPC076	HSBC SRI EURO BD AC EUR AC	8
FR0010091173	OPC071	MIROVA ACTIONS MONDE C	9
FR0010150458	ETF096	BNP Paribas Easy CAC 40 ESG UCIT	8
FR0010175232	OPC069	AMUNDI ACTIONS USA ISR I I C	8
FR0010341800	OPC073	Palatine Planète A A	8
FR0010376343	SSC	SYCOMORE Selection Mid A	8
FR0010524777	OPC088	AmundiNEW ENERGY ESG SCREENED	8
FR0010821470	OPC080	AFER DIVERSIFIE DURABLE	8
FR0010979922	OPC077	LABEL EUR OBL A EUR ACC/DIS A	8
FR0013188364	ERA	Erasmus Small Cap Euro E	8
FR0013432143	OPC363	Lazard Credit Opportunité	8
FR0014002CH1	ETF105	Lyxor MSCI Water ESG Filtered (D	8
IE000EFHIFG3	ETF099	Amundi S&P Global Communication	8
IE000KXCXR3	ETF116	AMUNDI S&P 500 UCITS ETF EUR Acc	8
IE000LTA2082	ETF100	Amundi S&P Global Industrials ES	8
IE00B52VJ196	ETF082	iShares MSCI Europe SRI UCITS ET	8
LU0043850808	AEF	Asian Equity Fund	8
LU0077335932	FAG	Fidelity American Growth FD	8
LU0115144486	BRP	Invesco Sustai Multisector Cred	8
LU0129463179	JMU	JPM US Strategic Value C USD	8
LU0232464734	OPC068	AB FCP I SUST US THEM A EUR ACC	9
LU0383783841	OPC070	DNCA INV BEYD GBL LEAD A ACC	9
LU0552643842	OPC078	MIROVA EUR GR&SUS CORPO BD R	9
LU1331971769	OPC366	Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva A	8
LU1377381717	ETF090	BNP Paribas Easy ESG Low Vol Eur	8
LU1444115874	OPC083	NN (L) PATRI BLD EUR SUS P CAP	8
LU1547515137	ETF075	BNPP Easy JPM ESG EMBI Global Di	8
LU1615092217	ETF066	BNPP Easy MSCI World SRI S-Serir	8
LU1659681230	ETF068	BNPP Easy MSCI Emerging SRI S-Se	8
LU1659681586	ETF084	BNPP Easy MSCI USA SRI S-Series	8
LU1681040496	ETF089	Amundi Euro High Yield Bond ESG	8
LU1753045332	ETF080	BNPP Easy MSCI Europe SRI S-Seri	8
LU1806495575	OPC086	AIS AMUNDI IDX US CORP SRI DR	8
LU1859444769	ETF073	BNPP Easy Euro Corp Bond SRI Fos	8
LU1861134382	OPC085	AIS AMUNDI IDX MSCI WRD SRI DR	8
LU1861137484	OPC084	AIS MSCI EUR SRI UCITS ETF DR	8
LU1861138961	ETF069	AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SRI	8
LU1900066033	ETF101	Lyxor MSCI Semiconductors ESG Fi	8
LU1953136527	ETF107	BNP Paribas Easy ECPI Circular E	8
LU1953137681	ETF081	BNPP Easy MSCI EMU SRI S-Series	8
LU2008763935	ETF109	BNP Paribas Easy FTSE EPRA Narei	8
LU2037748774	ETF078	AMUNDI EURO CORP SRI 0-3Y UCITS	8
LU2130768844	ETF083	AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE TRANS	8

LU2182388236	ETF077	AMUNDI EURO AGGREGATE ISR UCITS	8
LU2194447293	ETF106	BNP PARIBAS EASY - ECPI Global E	8
LU2244387457	ETF071	BNPP Easy JPM ESG EMU Government	8
LU2365457410	ETF098	BNP Paribas Easy ECPI Global ESG	8
LU2446381555	ETF108	BNP Paribas Easy ESG Eurozone Bi	8
LU0823410997	PUS	BNPP US Small Cap	8
FR0010594333	TRS	EdR Tricolore Rendement R EUR	8
LU2331766050	OPC236	EdRF Human Capital R EUR R	8

SELENCIA

Entreprise régie par le Code des assurances.

Société Anonyme au capital de 159 221 273.61 euros entièrement versé.

Société d'assurance sur la vie. SIREN : 352 191 167. R.C.S. Nanterre : 352 191 167.

Siège social : 7 allée de l'Arche - 92400 Courbevoie

Code LEI : 969500KIGVQ6Y2ULCE07

